

■ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
**Problème des importations
de lait diafiltré, programme
de compensations et
entente nationale**

■ PLANTES FOURRAGÈRES
**Les recommandations
2016-2017**

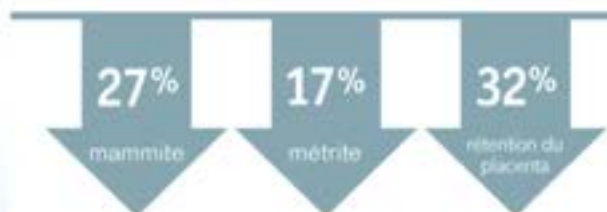


LA MEILLEURE MANIÈRE DE COMBATTRE LES MALADIES

« En choisissant la production laitière biologique, j'ai eu à faire des choix de taureaux différents, le but étant d'obtenir un troupeau en très bonne santé et avec une meilleure longévité. Appuyée par ma conseillère du Ciqq, ma stratégie de sélection m'a amenée à choisir la gamme Immunité+. Depuis ce temps, j'ai remarqué que mes veaux sont plus vigoureux et en meilleure santé. »

Claudia Parent, Ferme Jesbi Senc, Saint-Sylvestre

Les études réalisées à l'Université de Guelph montrent que les filles des taureaux Immunité+ contractent moins de maladies :



HÉRITABILITÉ DE

30%

GÉNÉTIQUE
RÉSISTANTE
AUX
MALADIES

Chaque génération successive accumule davantage de résistance aux maladies.

Incorporez les taureaux Immunité+ dans votre stratégie d'élevage et gérez la santé de votre troupeau de façon plus naturelle.

ciqq
Concevons l'avenir

Fier propriétaire de Semex



ÉDITORIAL

Message du président 4

ACTUALITÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Des limites à ne pas franchir

Problème des importations de lait diafiltré, programme de compensations et entente nationale ont été particulièrement au cœur des discussions des délégués lors de la dernière assemblée générale annuelle des Producteurs de lait du Québec qui s'est tenue à Mont-Tremblant les 13 et 14 avril dernier. 8

CULTURE

CENTRE DE RÉFÉRENCE EN AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE DU QUÉBEC

Recommandations de plantes fourragères 2016-2017

Le CRAAQ présente ses recommandations pour 2016-2017. 17

CULTURE

Le réseau d'essais de plantes fourragères du Québec en pleine mutation

Les essais officiels de cultivars de plantes fourragères tels qu'on les a connus jusqu'à présent au Québec vont cesser ce printemps pour une période indéterminée. 23

CULTURE

Voici la première coupe!

La faucheuse est accrochée au tracteur. Il ne manque plus que le feu vert de dame Nature pour commencer. Ultimes conseils avant d'aller au champ. 25

PROACTION

Des sessions de formation pour bientôt

Une formation sera offerte cet automne et l'hiver prochain dans toutes les régions du Québec sur le programme proAction. 28

VALACTA

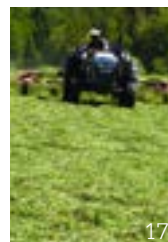
24 pareurs, 8 onglons et une banque de données

Une première au Canada! Depuis un an, 24 pareurs d'onglons québécois contribuent à la banque nationale du contrôle laitier par le transfert de données sur les lésions aux onglons! 30



CONCOURS LAIT'XCELLENT

Encore une fois cette année, l'édition 2015 du concours Lait'Xcellent a reconnu le travail accompli par les producteurs pour obtenir un lait de qualité. 33



REPORTAGE À LA FERME

Ferme Dominique Hince et fils reçoit le Lait'Xcellent d'argent 2015

Madeleine Lagrange et René Hince, les propriétaires de la ferme Dominique Hince et fils de Saint-Léon-de-Standon dans la région de Chaudière-Appalaches-Nord ont reçu l'argent à l'édition 2015 du concours provincial Lait'Xcellent. 35



CONCOURS LAIT'XCELLENT

Liste des récipiendaires d'un certificat Très grande distinction

..... 40

RECHERCHE

Une chaire vouée à la vie durable des bovins laitiers

Une nouvelle chaire de recherche sur la vie durable des bovins laitiers a vu le jour à l'Université McGill. 48



MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

La santé des veaux : un travail d'équipe

Les vétérinaires, les nutritionnistes et les autres spécialistes en production laitière peuvent vous offrir des conseils pour optimiser votre programme d'élevage des veaux. 51

LES PRODUCTIONS SUPÉRIEURES DE VALACTA 46

LES PRODUITS LAITIERS S'ANNONCENT 54

FROMAGES D'ICI 58

À PROPOS DE LA PRODUCTION 60

AILLEURS DANS LE MONDE 66

LA RECETTE 67

L'ACTUALITÉ LAITIÈRE EN BREF 68



En guise d'éditorial,
nous vous
présentons des
extraits du discours
du président des
Producteurs de lait
du Québec (PLQ),
Bruno Letendre,
prononcé le
13 avril 2016, lors
de l'assemblée
générale annuelle.

Depuis deux ans et demi, on a subi le stress de deux négociations de libre-échange, coup sur coup, avec la menace de voir notre gouvernement abandonner complètement la gestion de l'offre et d'importantes concessions faites sur notre dos par le Canada pour conclure des ententes.

En additionnant la concession faite à l'Union européenne à celles accordées aux pays du Partenariat transpacifique (PTP), ce sera l'équivalent de 6 % de notre marché actuel et des pertes de revenus récurrentes de quelque 400 millions de dollars que nous subirons au terme de l'entrée en vigueur de ces ententes.

Dans le premier budget du gouvernement Trudeau, il n'y a rien de provisionné pour les compensations annoncées par l'ancien gouvernement concernant les pertes des producteurs. Le ministre MacAulay a reconnu qu'il faudrait compenser les secteurs sous gestion de l'offre qui ont été identifiés parmi les perdants de ces accords commerciaux. Le gouvernement devra respecter ses engagements.

Quant à la suggestion qu'on entend de certains à propos d'une réforme de la gestion de l'offre pour devenir une économie commerciale plus ouverte, ce qui était vrai dans les années 50 concernant l'économie agricole est toujours vrai aujourd'hui. L'agriculture n'est pas un secteur de l'économie comme les autres. Il nécessite un traitement différent. L'exception agricole existe toujours.

La crise laitière mondiale qui n'en finit plus, la deuxième depuis celle de 2008, en est la plus éloquente démonstration.

Le site Internet du *Hoard's Dairyman*, la revue laitière américaine, publie un prix moyen de 17 \$ le 100 lb pour le mois de janvier 2016 aux États-Unis. Et la situation ne s'améliore pas. En avril, les prix des classes 1 à 4 variaient de 12,74 \$ à 13,74 \$ du 100 lb malgré une demande à la hausse. Comme au Canada, les ventes de produits laitiers sur le marché intérieur américain sont à la hausse. Ils exportent moins de 15 % de leur production totale, mais le marasme du marché international fait chuter le prix de toute leur production laitière.

En Nouvelle-Zélande, c'est pire encore. Ils dépendent totalement du marché mondial. Plus de 90 % de leur production est exportée. Depuis un an, ils subissent une baisse de prix de l'ordre de 45 % à 50 %. La dette des fermes a triplé en trois ans et 85 % des producteurs produisent à perte depuis plus d'un an.

Pour expliquer la crise, les Néo-Zélandais pointent du doigt l'Europe, qui produit désormais sans quotas et qui continue de subventionner son agriculture. Les quotas européens ont été définitivement abolis en avril 2015. La décision avait été prise en 2007 et le niveau des quotas a été augmenté tous les ans de 2007 à 2014 pour soi-disant préparer un atterrissage en douceur. Les subventions liées à la production ont été transformées en paiements directs sur la base des superficies, peu importe le type et le niveau de production ou les prix du marché. Le prix a été aligné sur les prix du marché mondial.

Après avoir vécu une première crise en 2008-2009, les producteurs de lait européens sont de nouveau plongés dedans. Les prix, déjà bas en 2014, ont baissé de plus de 15 % en 2015 et de 8 % depuis le début 2016. Tout un atterrissage en douceur!

On a vu des manifestations en France, en Angleterre, en Allemagne, en Belgique et en Italie. Les Français et aussi des organisations européennes de producteurs réclament un retour à la gestion de l'offre. Mis à part 500 millions d'euros de subventions *ad hoc* annoncées en septembre dernier, qui s'ajoutent à celles qu'ils reçoivent en vertu de la Politique agricole européenne, ils n'ont rien obtenu qui puisse régler la crise.

L'Union européenne ne permettra pas une gestion de l'offre temporaire et volontaire aux producteurs. Pas question non plus de permettre aux producteurs de regrouper plus de 30 % du lait d'un pays ou 3 % du lait de l'Europe pour négocier de meilleures conditions de vente.

On laisse les grandes entreprises européennes grossir sans limites, mais on craint comme la peste que les producteurs se regroupent pour avoir un impact réel sur leur mise en marché. C'est ça la loi du marché!

Même si nous ne vivons pas des conditions aussi extrêmes, cette crise et d'autres facteurs affectent nos revenus de manière importante depuis plus d'un an maintenant. Nous avons subi une baisse de nos revenus de l'ordre 7 % en 2015-2016.

Je sais que plusieurs producteurs ont des difficultés de trésorerie en raison de cette crise de revenu qui perdure. Particulièrement les jeunes, qui ont beaucoup investi pour démarrer, mais pas seulement eux.

Une part importante de cette chute de prix vient de la crise actuelle sur le marché mondial. Le prix de nos classes spéciales, qui représentent près de 10 % de nos ventes totales, fluctue selon les prix américains ou les prix mondiaux. Nous n'avons pas vraiment de pouvoir là-dessus. Il faudra que les prix se redressent sur ces marchés pour espérer une embellie.

Une autre part de ces mauvais prix, nous la devons au laxisme et à l'incohérence de notre gouvernement fédéral. L'augmentation des importations de concentrés protéiques, qui remplacent une portion croissante de la protéine canadienne dans nos fromages et notre yogourt, grossit les surplus de poudre de lait écrémé qui doivent être écoulés pour l'alimentation animale à prix ridicules.

Depuis 2007, des normes limitent l'ajout de protéines laitières qui ne proviennent pas directement du lait dans les fromages au Canada. Pour contourner la norme sur les fromages tout en profitant de l'exemption des tarifs douaniers, nos amis américains ont conçu le lait diafiltré.

Selon l'Agence des services frontaliers du Canada, le lait diafiltré est l'équivalent, sur une base sèche, des concentrés en poudre à 85 % et plus de protéines. L'Agence l'a donc classé comme une matière protéique de lait, un ingrédient qui est soustrait aux tarifs. Une fois au Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments traite cet ingrédient comme si c'était du lait dans l'application des normes fromagères.

Ou bien c'est du lait et il est soumis aux tarifs douaniers, ou bien c'est une matière protéique, un ingrédient, dont l'ajout est limité dans les fromages au Canada!

Le problème est publiquement reconnu par le gouvernement fédéral. Le ministre a dit devant tous les représentants des producteurs et ceux des transformateurs à Ottawa que le lait diafiltré était un ingrédient. Le lendemain, son bureau écrivait dans une déclaration envoyée à la *Terre de chez nous* que, et je cite : « Selon les normes compositionnelles du fromage, il n'a jamais été dans les intentions que le lait diafiltré soit utilisé au lieu du lait. »

On entend dire à travers les branches que certains au gouvernement ou dans la fonction publique freinent la mise en place de la solution par crainte de la réaction américaine. Ce règlement s'applique indistinctement aux ingrédients importés ou canadiens et concerne la composition des fromages vendus au Canada. C'est une question de souveraineté nationale.

Notre message au gouvernement Trudeau est clair et simple : prenez vos responsabilités, exercez votre souveraineté nationale et appliquez votre réglementation.

La gestion de l'offre est une politique agricole canadienne légitime. Au moins aussi légitime que le *Farm Bill* américain, l'utilisation de la main-d'œuvre immigrante illégale, les subventions cachées d'approvisionnement en eau pour produire du lait dans des zones sèches du sud-ouest des États-Unis ou que la Politique agricole commune de l'Union européenne. C'est une réponse efficace au problème agricole, à l'extrême volatilité des prix et l'insuffisance des revenus. Avec la gestion de l'offre, on a réussi à stabiliser et à améliorer les revenus des producteurs. On a pu vivre de la production et de la vente de notre lait sur le marché, décentement, sans subvention.

Au plan technique, nous n'avons rien à envier aux plus grands pays producteurs de lait dans le monde. La génétique laitière canadienne est reconnue partout. La qualité de notre lait est en amélioration constante. Nous investissons dans les dernières technologies.

Nous avons implanté au cours des dernières années le programme Lait canadien de qualité, LCO, qui vise la gestion et le contrôle des risques liés à la salubrité du lait et de la viande à la ferme. D'ici six ans, nous complèterons l'implantation d'un programme de certification indépendant, obligatoire pour tous les producteurs de lait canadiens, le programme proAction. Ce programme assurera le respect de règles strictes sur la qualité, la salubrité et l'innocuité, le bien-être animal, la traçabilité, la biosécurité et l'environnement.

Notre marché est en croissance. Nous produisons localement des produits laitiers de grande qualité, qui font travailler des gens de chez nous, dans toutes les régions du pays.

Nous générons, au Québec seulement, 83 000 emplois, nous contribuons à hauteur de 6,2 milliards de dollars au PIB et nous procurons aux trois paliers de gouvernement 1,3 milliard de retombées fiscales. Nos taxes et nos impôts sont payés au Canada. Nos fermes ne seront pas délocalisées. L'argent qu'on perd à cause du laxisme du gouvernement, c'est de l'argent en moins dans ses coffres, c'est de l'emploi en moins au Canada, dans les régions du pays.

Un mot sur la négociation nationale avec les transformateurs. Nous sommes condamnés à nous entendre. Il le faut, pour valoriser ces millions de kilos de surplus de solides non gras. Il le faut, pour permettre la modernisation de nos infrastructures de transformation, pour le maintien d'une gestion de l'offre efficace et profitable pour tous. Il n'y aura pas de solution viable unilatérale ou provinciale si une province est laissée sur la ligne de côté, si une entente ne favorise qu'une province ou qu'un groupe de transformateurs, si personne ne fait de concessions et que tous ne gagnent pas équitablement. Ce sera le chaos et la crise. Ce ne sera pas un climat propice à l'investissement à long terme.

Nous continuons de travailler à une solution nationale. Je fais appel à nos partenaires transformateurs et à toutes les provinces canadiennes pour faire les efforts et les compromis nécessaires à la conclusion de cette entente.

Il faut être fait fort pour être producteur laitier, et optimiste et confiant, par les temps qui courent.

Pourtant, ensemble, forts et unis, nous sommes capables de réaliser de grandes choses. Je suis particulièrement fier des producteurs de lait québécois et de leur résilience, de leur combativité, de leur détermination à se battre pour conserver notre modèle équitable, la mise en marché collective et la gestion de l'offre. Je veux profiter de l'occasion pour remercier aussi de leur appui dans la campagne *Forts et unis* nos organisations, l'UPA en particulier. Nous avons une organisation forte et unie, unique, et nous devons la conserver coûte que coûte. Les PLC aussi et nos partenaires, fournisseurs de services, transformateurs, les 59 entreprises qui nous appuient dans notre lutte. Un remerciement particulier à Agropur, le plus gros transformateur au pays, et au ministre de l'Agriculture du Québec, ainsi qu'à plusieurs politiciens fédéraux qui sont à nos côtés.

Il manque peu de choses pour que notre secteur reparte sur une lancée positive pour plusieurs années. Une des plus importantes est entre les mains du gouvernement de M. Trudeau. Une solution pour le dossier du lait diafiltré doit être annoncée d'ici les deux ou trois prochaines semaines. Entendez-nous bien, M. Trudeau, nous n'abandonnerons jamais. Et si vous faites la sourde oreille, nous irons plus près et nous parlerons plus fort. Nous avons été plus que patients. Il est temps de livrer.



président

DIRECTEUR

André Savard

RESPONSABLE DE LA REVUE AUX PLQ

Jean Vigneault

RÉDACTEUR EN CHEF

François Bertrand

JOURNALISTE ET SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Yvon Gendreau

COLLABORATEURS

Agriculture et Agroalimentaire Canada, CIAQ, CRAAQ,
Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal,
Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation
de l'Université Laval, Grappe de recherche laitière,
Groupes-conseil agricoles du Québec, ITA,
Les Producteurs laitiers du Canada, Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Novalait,
Réseau laitier canadien, Réseau canadien de recherche sur
la mammité bovine et la qualité du lait, STELA/INAF, UPA,
Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement,
Université McGill, Valacta

VENTES

pub@laterre.ca

Tél.: 450 679-8483, poste 7579

DIRECTEUR DES VENTES

Pierre Leroux, poste 7290, pleroux@laterre.ca

REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES

Sylvain Joubert, poste 7272

Marc Mancini, poste 7264

Représentant ventes nationales

Daniel Lamoureux, 1 877 237-9826

Fax: 450 670-4788

Courriel: ads@laterre.ca

ADMINISTRATION

Vincent Bélanger-Marceau

TIRAGE ET ABONNEMENTS

Lisa Higgins

CONCEPTION GRAPHIQUE

Sonia Boucher, Groupe Charest inc.

RÉVISION LINGUISTIQUE ET CORRECTION

Marie LeBlanc

PHOTO DE LA COUVERTURE

Yvon Gendreau

PRÉIMPRESSION

La Terre de chez nous

IMPRESSION

Imprimerie Transcontinental

TARIFS D'ABONNEMENT

Un an: 19,55 \$; deux ans: 29,32 \$; trois ans: 39,09 \$

Tél.: 450 679-8483, poste 7274

abonnement@laterre.ca

CORRESPONDANCE

Retourner toute correspondance ne pouvant
être livrée au Canada à:

Le producteur de lait québécois

555, boulevard Roland-Therrien, bureau 415

Longueuil (Québec) J4H 4G3

Tél.: 450 679-0530, poste 8306

Téloc.: 450 679-5899

Courriel: plq@lait.qc.ca

Site Internet: www.lait.org

Dépot légal: Bibliothèque & archives nationales Québec

3^e trimestre 1980

Bibliothèque & archives Canada

ISSN 0228-1686

Poste-publications, convention n° 40028511

Courrier 2^e classe, enregistrement n° 5066

Toute reproduction totale ou partielle du *Producteur
de lait québécois* est interdite sans l'autorisation
du rédacteur en chef.



Quelqu'un peut-il venir m'aider!
J'ai un groupe de veaux coincé
dans la chaudière de lait.



Les
Producteurs
de lait
du Québec

NOMINATION À LA DIRECTION DE LA GESTION DU LAIT



Les Producteurs de lait du Québec ont le plaisir d'annoncer l'arrivée de monsieur Dave Grange au sein de l'équipe de direction. Entré en fonction depuis le 2 mai dernier, il succédera progressivement au directeur actuel à la gestion du lait.

La Direction de la gestion du lait est responsable de la gestion opérationnelle de l'ensemble des activités se rapportant à la production et la mise en marché du lait des producteurs (ex.: contingentement, contrôles techniques, qualité du lait et programme de certification à la ferme, transport et approvisionnement).

Titulaire d'un baccalauréat de l'Université du Québec à Trois-Rivières en sciences appliquées (mathématiques et informatique), Dave s'est d'abord forgé une expérience en gestion de projets avant de se joindre, en 2005, à l'entreprise Smucker's en tant que directeur de projets. Il a ensuite occupé successivement les postes de directeur d'usine puis de directeur de la planification de l'approvisionnement et de la production pour le Canada. Dave est reconnu pour ses compétences comme gestionnaire des opérations, mais aussi pour son dynamisme et son leadership.

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'organisation et un franc succès dans ses nouvelles fonctions.



Les
Producteurs
de lait
du Québec

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Des limites à ne pas franchir

- Problème des importations de lait diafiltré, programme de compensations et entente nationale ont été particulièrement au cœur des discussions des délégués lors de la dernière assemblée générale annuelle des Producteurs de lait du Québec qui s'est tenue à Mont-Tremblant les 13 et 14 avril dernier.

Ébranlés par des baisses de prix à la production au cours des derniers mois, les délégués ont tenu à montrer leur exaspération devant le laxisme du gouvernement Trudeau qui refuse toujours, depuis sa prise de pouvoir en novembre dernier, d'appliquer les règles concernant l'importation de lait diafiltré et les normes de composition



pourquoi

Voici



Le robot de traite **DeLaval VMS** valorise chaque seconde.
Plus de lait. Plus rapide.

+ Préparation des trayons et stimulation inégales
Jusqu'à 12 traites additionnelles par jour

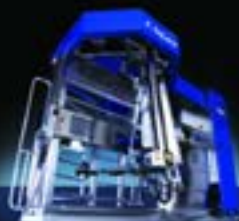
+ Surveillance à haute vitesse de la Ferme
Applications de surveillance intelligentes vous aidant à gérer votre troupeau et prendre des décisions rapides

+ Pulsation Intelligente
Débit de lait 7% plus élevé

+ Surveillance précise de la santé de la mamelle
Détection la mammite plus rapidement pour économiser de l'argent avec le VMS MDI, l'OCC ou le Herd Navigator™



+ Caméra d'Évaluation automatisée de l'État Corporel (BCS)
Évalue la santé de la vache et sa consommation d'aliments en temps réel utilisant une image 3D.



Une meilleure efficacité et productivité permet au robot de traite VMS de se rentabiliser plus rapidement. C'est ce qu'on appelle valoriser chaque seconde.

DeLaval Robotique. **Votre avenir est notre pourquoi.**

Pour plus d'information, veuillez visiter votre concessionnaire autorisé DeLaval local, ou delaval.ca

DMD Picard Entreprises Inc.
Ste-Anne-des-Plaines, QC
1-855-524-5453

Les Équipements Agri-Lait
Saint-Bruno, Lac Saint Jean, QC
418-343-2250

Marcel Morissette Inc.
Ste-Claire, PQ
418-883-3388

Service Laitiers Agri-Pro Inc.
Ange-Gardien, Rouville, QC
450-293-1011

Bilodeau & Fils 2002 Inc.
Montmagny, QC
418-248-5908

Les Équipements AgriLeader Inc.
Ormstown, QC
450-829-3773

Richard Grenier Enr.
Maskinongé, QC
819-227-2371

Technico-Lait Inc.
Coaticook, QC
819-849-2663

Les Équipements
A Provencher & Fils Inc.
Ste-Eulalie, QC
819-225-0225

Les Équipements J.P.L. Inc.
Saint-Pascal, QC
418-492-6852

Service Agromécanique Inc.
Saint-Clément, QC
418-963-2177

Équipement Aubin
Palmarolle, QC
819-787-2569

des fromages. En effet, les promesses du gouvernement visant à renforcer les contrôles frontaliers pour le secteur laitier ne sont plus suffisantes pour rassurer les producteurs. Ces derniers s'attendent à des gestes concrets. Ils souhaitent un meilleur contrôle des importations de concentrés protéiques liquides au moyen de mesures tarifaires, mais aussi grâce à la limite imposée par les normes de composition des fromages relatives à l'ajout d'ingrédients autres que ceux qui proviennent directement du lait.

Au cours de son allocution, Bruno Letendre, président des Producteurs de lait du Québec (PLQ), en référence à ce dossier, mais aussi au contexte difficile des baisses de prix subies par les producteurs au cours des derniers mois, a mentionné qu'il fallait être fort pour être producteur laitier par les temps qui courent. Une fois de plus,



« Le Lait Diafiltré, c'est soit un ingrédient Laitier, soit Du Lait, mais Pas Les Deux à La fois. »

- Bruno Letendre, président des PLQ

il a réclamé du gouvernement fédéral qu'il applique sans plus de délai les règles entourant les importations d'ingrédients laitiers, et plus particulièrement du lait diafiltré, qui minent les marchés des producteurs d'ici. Il a rappelé que depuis 2007 des normes limitent l'ajout de protéines laitières qui ne proviennent pas directement du lait dans les fromages au Canada. Pour contourner la norme sur les fromages tout en profitant de l'exemption des tarifs douaniers, les Américains ont conçu le lait diafiltré. Les règles qu'il souhaite voir s'appliquer existent déjà, a-t-il rappelé, précisant qu'il ne s'agit pas d'une nouvelle demande. Pour M. Letendre: « Le lait diafiltré, c'est soit un ingrédient laitier, soit du lait, mais pas les deux à la fois. Peu importe l'agence fédérale qui le traite, le produit doit être reconnu d'une façon ou de l'autre. C'est au premier ministre, Justin Trudeau, d'annoncer une solution à ce dossier dans les plus brefs délais. »

LE COMITÉ EXÉCUTIF DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC EST RÉÉLU



Le 14 avril dernier, à la suite de l'assemblée générale annuelle des Producteurs de lait du Québec, le conseil d'administration a réélu les cinq membres de son comité exécutif. **Bruno Letendre**, de Saint-Georges-de-Windsor dans la région de l'Estrie, demeure donc à la présidence. **Denis Morin** de Sainte-Élizabeth-de-Warwick dans le Centre-du-Québec et **Pierre Lampron** de Saint-Boniface dans la Mauricie conservent respectivement leurs postes de 1^{er} et 2^e vice-présidents. **Daniel Côté** de Saint-Bruno au Saguenay-Lac-Saint-Jean et **Réal Gauthier** de Sainte-Anne-des-Plaines en Outaouais-Laurentides ont également été réélus comme membres de l'exécutif.



Outre les membres du comité exécutif, le conseil d'administration des PLQ est composé des administrateurs suivants: **Gabriel Rancourt** (Abitibi-Témiscamingue), **Gabriel Belzile** (Bas-Saint-Laurent), **Normand Barriault** (Gaspésie-Les-Îles), **Gilbert Perreault** (Lanaudière), **Jean-François Morin** (Chaudière-Appalaches-Nord), **Richard Bouchard** (Capitale-Nationale-Côte-Nord), **Yvon Boucher** (Montérégie-Est), **Maurice Montcalm** (Montérégie-Ouest), **Bruno Cyr** (Chaudière-Appalaches-Sud), et du membre observateur, **Marcel Blais** (Estrie).



Jean-Claude Poissant n'avait pas d'annonce pour les producteurs.

MAMMITE

Flexible. Pratique. Efficace.

LE SEUL VACCIN À 2 DOSES CONTRE LA MAMMITE ENVIRONNEMENTALE QUI VOUS DONNE LA FLEXIBILITÉ DE VACCINER N'IMPORTE QUAND.

- Aide à protéger contre la mammite causée par *E. coli* et contre les effets de l'endotoxémie causée par *E. coli* et *Salmonella typhimurium*¹
- Indiqué chez les taures et les vaches, gestantes ou non²
- Commode à utiliser dans les protocoles de vaccination des taures, des vaches tarées ou du troupeau complet³
- Conforme au programme « Lait canadien de qualité »⁴

Pour en savoir plus, consultez votre médecin vétérinaire.

¹ Basé sur les monographies canadiennes des vaccins contre la mammite environnementale. ² D'après sur la monographie canadienne de J-VAC.

³ Voir le site www.laitcanadien.ca pour en savoir plus sur le programme de qualité Lait canadien de qualité.



merial.ca

184719



En tout, les délégués ont discuté de neuf résolutions au cours de l'AGA.

UNE ANNONCE QUI SE FAIT ATTENDRE

Sans avoir d'annonce à formuler qui aurait pu calmer l'exaspération des producteurs, Jean-Claude Poissant, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, est venu s'adresser aux participants dans la salle en réitérant une fois de plus que le dossier des importations de lait diafiltré faisait partie des priorités de son gouvernement. Il a mentionné que lui et son collègue, Lawrence MacAulay, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, tous deux anciens producteurs laitiers, étaient des alliés des producteurs dans ce dossier. « Nous vous entendons et nous comprenons votre situation. Nous souhaitons trouver des solutions



Pierre Paradis est venu réitérer l'appui de son gouvernement aux producteurs.

« Si on ne demeure pas unis, on ne pourra pas avancer. »

- Wally Smith concernant l'entente nationale

durables dans ce dossier, a-t-il dit, et nous poursuivons notre travail pour que l'agriculture continue de faire partie de notre économie. » M. Poissant n'a toutefois pas voulu répondre aux questions des délégués.

QUÉBEC DIT APPUYER LES PRODUCTEURS DANS LEURS DÉMARCHES

Pour sa part, le ministre québécois de l'Agriculture, Pierre Paradis, est venu réitérer l'appui de son gouvernement aux producteurs dans les dossiers des compensations et du lait diafiltré. Le Québec, a-t-il dit, demande que ce produit soit reclassé et qu'il respecte les règles établies. Il a ajouté : « Est-ce que c'est du lait ou des concentrés de protéines? Le fédéral a le mandat de trancher parce qu'il ne peut pas être les deux à la fois. Du lait, c'est du lait. » Il a d'ailleurs invité les producteurs à continuer d'exercer une pression sur le gouvernement fédéral afin que le dossier connaisse un dénouement.

PARVENIR À S'ENTENDRE AU NATIONAL

Abordant l'épineux dossier de l'entente nationale entre les producteurs et les transformateurs, M. Letendre a insisté pour dire que l'ensemble des provinces étaient condamnées à s'entendre si l'on veut que la gestion de l'offre continue de remplir sa mission au pays. Si une seule province refuse de faire partie du groupe, il craint que le chaos s'installe.

De son côté, Wally Smith, président des Producteurs laitiers du Canada, a profité de son passage à l'AGA des PLQ pour lancer un message à l'ensemble des producteurs du pays afin qu'ils travaillent de pair à l'établissement d'une entente nationale qui soit avantageuse pour tous. Faisant un parallèle avec la famille, il a souligné que celle-ci devait éviter de se déchirer en maintenant plutôt une certaine cohésion malgré les divergences de point de vue. « Si on ne demeure pas unis, on ne pourra pas avancer, a-t-il déclaré. Il faudra probablement que chacun mette de l'eau dans son vin si on veut en arriver à une entente nationale qui saura insuffler de l'espoir à la relève. » Il a également saisi l'occasion pour parler du programme proAction,



Le président des PLC a invité les producteurs de tout le pays à travailler de concert à l'élaboration d'une entente nationale satisfaisante pour tous.

dont l'annonce officielle grand public devait se faire la semaine suivante.

Pour sa part, Marcel Groleau, président de l'UPA, a déclaré que « le plus difficile dans une négociation, c'est de conclure ». Soulignant que les producteurs doivent travailler de façon constructive, il a invité le Québec et l'Ontario à se donner une pause avant de relancer les négociations concernant l'entente nationale. Selon lui, une telle entente est cruciale. Il a tenu à préciser : « Les producteurs ont besoin des transformateurs. » « Avoir des producteurs dont la taille des fermes est si différente est une richesse que d'autres secteurs n'ont pas et qu'il faut protéger », a-t-il poursuivi un peu plus tard. « Il faut, a conclu M. Groleau, que



Selon Marcel Groleau, avoir des fermes de tailles différentes est une richesse qu'il faut protéger.

ENQUÊTE SUR LES COÛTS DE PRODUCTION 2015

MERCI AUX ENTREPRISES PARTICIPANTES

Marin Groleau, de la Ferme Gros Lot inc. de Lotbinière dans la région de Chaudière-Appalaches-Nord, a remporté cette année le Prix de reconnaissance en participant à l'enquête sur les coûts de production 2015. Il s'agit d'un prix en argent au montant de 4 000 \$.

Geneviève Rainville, directrice de la Recherche économique des Producteurs de lait du Québec, a procédé au tirage du prix lors de l'assemblée générale annuelle.

Ce prix vise à remercier les producteurs et les productrices qui ont participé, sur une base volontaire, à l'enquête sur les coûts de production.

En 2015, 108 entreprises laitières, dont 102 du Québec et 6 du Nouveau-Brunswick, ont accepté de collaborer avec le Groupe AGÉCO à cette enquête.

Félicitations à M. Groleau.



Jean-François Morin, président des Producteurs de lait de Chaudière-Appalaches-Nord, en compagnie de Marin Groleau, gagnant du Prix de reconnaissance.

« IL faut que Le gouvernement fédéral trouve une solution au Lait Diafiltré s'il veut que Les Provinces arrivent à une entente avec Les transformateurs dans ces négociations nationales. »

- Marcel Groleau, président de l'UPA



Des producteurs d'autres provinces ont aussi participé à l'AGA.

consommateurs vers les produits laitiers canadiens pour qu'ils en fassent leur premier choix tout en promouvant la profession de producteur de lait.

LOI SUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL ET PROACTION

Concernant le programme proAction, les délégués ont adopté une résolution qui demande au MAPAQ et au gouvernement du Québec de se référer aux résultats des travaux d'adaptation menés dans le cadre de son développement. Le but étant de s'assurer que les normes réglementaires et les directives d'interprétation applicables aux exploitations laitières du Québec

le gouvernement fédéral trouve une solution au lait diafiltré s'il veut que les provinces arrivent à une entente avec les transformateurs dans ces négociations nationales. »

LA PETITE VACHE BLEUE À L'ÉTUDE

Préoccupés par le contrôle des frontières et la provenance des ingrédients qui composent les différents produits laitiers d'ici, les délégués ont discuté longuement du logo arborant la petite vache bleue 100 % canadien. Depuis plusieurs années, de nombreux efforts et investissements ont été déployés

pour le promouvoir et le faire adopter par les fabricants de produits laitiers. Toutefois, encore aujourd'hui, les trois grands transformateurs canadiens, notamment, refusent de l'utiliser. Les délégués ont donc demandé aux Producteurs laitiers du Canada d'évaluer la performance de la stratégie actuelle de ce logo. On souhaite que les résultats permettent de maintenir ou de modifier cette stratégie de façon à obtenir un meilleur rendement des investissements dans le concept de logo. On veut bien sûr que celui-ci serve à accroître les ventes de lait canadien, mais aussi à guider les

NOVALAIT PRÉSENTE SES INVESTISSEMENTS EN RECHERCHE



Au cours de la journée du 14 avril, Élise Gosselin, directrice générale de Novalait, a dressé un portrait des investissements de recherche réalisés au cours des dernières années et souligné l'importance de celle-ci dans le développement de l'industrie laitière québécoise. Elle a mentionné que l'organisation permettait à un bassin de chercheurs d'ici de trouver des réponses à des problèmes réels, propres au contexte québécois et que les priorités de recherche, en matière de production, touchent particulièrement les aliments et la nutrition, la santé et le bien-être, de même que la fertilité et la reproduction. En transformation, la recherche porte particulièrement sur les propriétés du lait, les indicateurs et outils de contrôle du produit ainsi que l'éco-efficience des procédés.



L'AGA a également été l'occasion de souligner les années de service de certains employés des Producteurs de lait du Québec: Luc Bournival (30 ans), Réjean Robitaille (30 ans) et Natalie Chrétien (25 ans).

HOMMAGE À GILBERT RIOUX

Lors de L'AGA, un hommage a été rendu à Gilbert Rioux, administrateur des Producteurs de lait du Québec de 1998 à 2015. Président du Syndicat des producteurs de lait du Bas-Saint-Laurent au cours de cette période, il en a été aussi administrateur de 1987 à 1998. Gilbert a aussi été membre, en 1989, du comité *ad hoc* pour le rapprochement des deux pools de lait. Il a également siégé au comité de mise en marché des bovins de réforme et veaux laitiers de 1988 à 2002 et en a assumé la présidence de 1991 à 2001. Mentionnons qu'il a réalisé trois mandats de deux ans comme président de Novalait entre 1999 et 2011; un organisme auquel il croyait et dans lequel il a consacré beaucoup de temps et d'énergie. Il a été également administrateur du PATLQ (aujourd'hui Valacta) en 1998 et président de 2000 à 2005. En 2001, Gilbert a été nommé pour deux ans représentant des PLQ au Centre de recherche en sciences animales de Deschambault. Malgré ses nombreuses activités et engagements, Gilbert a toujours été disponible pour les producteurs de sa région. Croyant à l'importance de la solidarité, elle demeure pour lui la principale force des producteurs pour défendre leurs intérêts.



en matière de bien-être animal correspondent à celles du volet bien-être animal proAction. Cette résolution fait suite à l'adoption, le 4 décembre dernier, par l'Assemblée nationale du Québec du projet de loi 54: Loi visant l'amélioration de la situation juridique de l'animal. Concernant également le bovin laitier, cette loi cherche à établir des règles pour assurer la protection des animaux dans une optique visant à garantir leur bien-être et leur sécurité tout au long de leur vie en s'assurant que les activités d'élevage soient pra-

tiquées selon les règles généralement reconnues.

ON CONTINUE DE RÉCLAMER DES COMPENSATIONS

Compte tenu des accès additionnels de marché concédé avec la conclusion à la fois de l'Accord économique commercial et global (AECG) et, plus récemment, du Partenariat transpacifique (PTP), les délégués ont demandé au gouvernement fédéral de confirmer le programme annoncé en octobre 2015 visant à compenser

les pertes de revenus que subiront les producteurs dès l'instauration de ces accords. Ils réclament aussi de transformer le Programme de garantie de la valeur des quotas en Programme de compensation pour les parts de marché cédées à d'autres pays et de prévoir des règles d'attribution et de gestion des contingents additionnels d'importation avantageuses pour les producteurs laitiers et les fromagers qui sont touchés par les concessions.

PAIEMENT DES SOLIDES NON GRAS

Durant l'assemblée, les délégués ont demandé à leur organisation provinciale d'entreprendre, en concertation avec les autres offices signataires de l'Accord P5, une réévaluation des conditions associées au paiement des solides non gras (SNG). Ils souhaitent que le prix versé au producteur soit davantage arrimé aux besoins du marché intérieur en SNG destinés à la consommation humaine.

RÈGLES ENTOURANT UN DEUXIÈME SITE DE PRODUCTION

Les délégués ont aussi demandé de modifier le Règlement sur les quotas des producteurs de lait concernant l'utilisation temporaire d'un deuxième site de production pour le producteur qui a un projet d'agrandissement de ses installations. Parmi les conditions, ils ont notamment demandé que le deuxième site se trouve dans un rayon de 10 km du site principal, que le producteur y produise au moins 10 kg de quota et qu'il cesse de produire et de mettre en marché du lait à ce deuxième site après un délai de cinq ans.

MAIS AUSSI...

D'autres résolutions ont été adoptées par les délégués lors de l'assemblée générale. Celles-ci touchent notamment le Programme d'analyse de la qualité du lait, le remboursement des frais de validation du programme proAction et le maintien des outils de mise en marché collective dans la production acéricole.

Les producteurs trouveront d'ailleurs un exemplaire du cahier des résolutions ensaché avec l'actuel numéro du *Producteur de lait québécois*. ■



LUZERNE 5010

- LUZERNE ADAPTÉE POUR LA RÉGIE INTENSIVE
- BONNE SURVIE À L'HIVER
- DORMANCE AUTOMNALE TARDIVE



Pour plus d'informations sur nos fourragères,
contactez votre représentant Agroc Centre.

agroc Centre.qc.ca

CENTRE DE RÉFÉRENCE EN AGRICULTURE ET
AGROALIMENTAIRE DU QUÉBEC

Recommandations de plantes fourragères 2016-2017

Le Comité plantes fourragères du Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ) présente ses recommandations pour 2016-2017. Avant de recommander un cultivar, le Comité exige qu'il soit soumis aux essais pendant un minimum de huit années-stations réparties sur au moins deux ans. Cependant, la plupart des cultivars sont mis à l'essai à trois stations pendant trois ans. Trois années-stations représentent les résultats d'un semis à trois stations pendant un an ou un essai à une station pendant trois ans. Les membres du Comité plantes fourragères sont convaincus que les cultivars recommandés sont ceux dont l'emploi représente la meilleure chance de succès. Ces cultivars offrent des garanties que ne donnent pas les semences commerciales.

Les cultivars inscrits en caractères gras représentent de nouveaux cultivars.

Ces recommandations proviennent du Réseau d'essais de cultivars de plantes fourragères, un projet réalisé grâce à un partenariat financier entre le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), le Centre de recherche sur les grains (CÉROM) et le Conseil québécois des plantes fourragères (CQPF). Elles sont aussi disponibles dans la section « Catalogue/Productions végétales/Plantes fourragères » du site du CRAAQ (craaq.qc.ca).

TOUTE REPRODUCTION PARTIELLE DES TABLEAUX PRÉSENTÉS EST INTERDITE.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec le service à la clientèle du CRAAQ au 418 523-5411 ou au 1 888 535-2537.

CULTIVARS DE **LUZERNE** RECOMMANDÉS EN 2016-2017

CULTIVAR	RÉSISTANCE AUX MALADIES			RENDEMENT RELATIF †	DISTRIBUTEUR
	VERTICILLIOSE	PHYTOPHTHORA	FLÉTRISSEMENT BACTÉRIEN		
AAC Nikon	R	HR	R	109	La Coop fédérée
AC Brador	HR	R	HR	108	Semican inc.
AC Mélodie	HR	MR	HR	105	William Houde ltée
Affinity + Z	HR	HR	HR	101	Mapleseed inc.
Akori	HR	HR	HR	106	La Coop fédérée
Arrow	R	HR	HR	105	PICKSEED CANADA INC.
Calypso	HR	HR	R	106	La Coop fédérée
Cornerstone	HR	HR	HR	102	General Seed Co. 2000 Ltd.
Geneva	HR	HR	HR	102	Mapleseed inc.
Genoa	HR	HR	HR	104	Semences Empire Inc.
LELIA	HR	HR	HR	108	SynAgri
Lexus	HR	HR	HR	103	William Houde ltée
Manitou	R	HR	HR	105	SeCan
MASKA	HR	R	R	107	Semican inc.
Megan	HR	HR	HR	103	SynAgri
Perfect	HR	HR	HR	104	Semences Pride
PICKSEED 2065MF	R	HR	HR	105	PICKSEED CANADA INC.
Prevail	R	HR	HR	104	Semences Pride
Robust	HR	HR	HR	104	General Seed Co. 2000 Ltd.
Saranac	S	S	R	98	Cultivar public*
Starbuck	R	HR	HR	102	PICKSEED CANADA INC.
STEALTH II	HR	HR	HR	101	William Houde ltée
TH2	R	R	R	105	General Seed Co. 2000 Ltd.
Totem	R	HR	HR	106	SeCan
Tower ST	HR	HR	HR	101	Pédigrain inc.
Vernal	S	S	R	98	Cultivar public*
3010	HR	HR	HR	107	La Coop fédérée
4S417	HR	HR	HR	105	Dow Seeds
54Q32	HR	HR	HR	104	Pioneer Hi-Bred ltée
55V48	R	HR	HR	105	Pioneer Hi-Bred ltée
WL354HQ	HR	HR	HR	103	SynAgri

S : sensible; MR : modérément résistant; R : résistant; HR : hautement résistant.

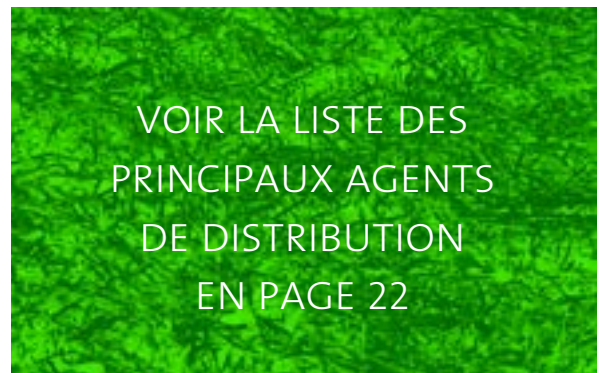
† Rendement relatif exprimé en % de Geneva et Saranac.

* La semence d'un cultivar dit « PUBLIC » se retrouve chez la plupart des grainetiers.

CULTIVARS DE **BROME INERME** RECOMMANDÉS EN 2016-2017

CULTIVAR	RENDEMENT RELATIF (% DE SARATOGA)	DISTRIBUTEUR
AC Rocket	100	Semican inc.
Bravo	100	PICKSEED CANADA INC., Mapleseed inc.
PEAK	102	SynAgri
Saratoga	100	Cultivar public*
York	101	William Houde ltée

* La semence d'un cultivar dit « PUBLIC » se retrouve chez la plupart des grainetiers.





SEMEZ

DIFFÉREMMENT

Innovez avec nos

variétés de fourragères SYNAGRI

Chez Synagri, nos variétés de fourragères SYNAGRI sont sélectionnées pour : leur rendement exceptionnel (LELIA 108 %, LESTRIS 114 %, FOX 111 % selon les recommandations du CRAAQ 2016-2017), leur qualité supérieure, leur persistance remarquable, leur survie à l'hiver, leur digestibilité accrue et leur adaptation à nos différentes régions et conditions à travers le Québec.



Voir la vidéo



TRÈFLE ROUGE 2.C LESTRIS

114 %



LUZERNE LELIA

108 %



RAY-GRASS ANNUEL FOX

111 %

CULTIVARS DE FLÉOLE DES PRÉS RECOMMANDÉS EN 2016-2017.
CLASSÉS PAR ORDRE DÉCROISSANT DE DATE DU DÉBUT D'ÉPIAISON

CULTIVAR	DÉBUT ÉPIAISON†		RENDEMENT RELATIF (% DE CHAMP, CLIMAX, TILLER ET TORO)		DISTRIBUTEUR
	SUD (JUIN)	NORD (JUIN)	TOTAL (%)	REGAIN (%)	
	Glacier	8	14	100	
Richmond	9	14	101	106	PICKSEED CANADA INC., Mapleseed inc.
Basho	11	16	100	101	Cultivar public*
Hokuo	12	18	103	112	La Coop fédérée
AC Alliance	13	18	104	112	La Coop fédérée
Champ	13	18	103	104	Cultivar public*
AC Antoine	14	18	104	106	William Houde ltée
Arlaka	15	19	107	102	La Coop fédérée
Itasca	15	19	106	99	Pédigrain inc.
Ovation	15	19	108	114	Semican inc.
TIFFANY	15	19	104	112	SynAgri
AC Opal	16	19	108	99	Mapleseed inc., PICKSEED CANADA INC.
Pratt	16	20	105	82	SeCan
Climax	16	20	106	97	Cultivar public*
KARA	18	22	105	98	Semican inc., Semences Empire Inc.
Comtal	18	22	104	91	PICKSEED CANADA INC.

† Les dates de début d'épiaison proviennent des moyennes obtenues des sites de Sainte-Anne-de-Bellevue et de Saint-Augustin pour le sud et de Normandin pour le nord.

* La semence d'un cultivar dit « PUBLIC » se retrouve chez la plupart des grainetiers.

CULTIVARS DE DACTYLE RECOMMANDÉS EN 2016-2017

CUL-TIVAR	RENDEMENT RELATIF (% DE WARRIOR)	DISTRIBUTEUR
AAC Luna	106	William Houde ltée
Kay	103	Mapleseed inc., Semences Pride
Killarney	101	Semences Empire Inc.
OKAY	105	PICKSEED CANADA INC., Mapleseed inc.
Warrior	100	Mapleseed inc.

CULTIVARS DE FÉTUQUE ÉLEVÉE RECOMMANDÉS EN 2016-2017

CUL-TIVAR	RENDEMENT RELATIF (% DE KOKANEE)	DISTRIBUTEUR
Carnival	101	PICKSEED CANADA INC.
Kokanee	100	Semican inc.

CULTIVARS DE BROME DES PRÉS RECOMMANDÉS EN 2016-2017

CULTIVAR	RENDEMENT RELATIF (% DE FLEET)	DISTRIBUTEUR
Armada	107	SeCan
Fleet	100	SeCan
MBA	101	PICKSEED CANADA INC.
Montana	101	SynAgri
Paddock	104	PICKSEED CANADA INC.

CULTIVARS DE RAY-GRASS ANNUEL RECOMMANDÉS EN 2016-2017

CULTIVAR	TYPE	RENDEMENT RELATIF (% DE M. LEDGER)	POLYPLOÏDIE	DISTRIBUTEUR
Ajax	Italien	103	Tétraploïde	PICKSEED CANADA INC., Mapleseed inc.
Aubade	Westerwold	101	Tétraploïde	Semican inc., Semences Empire Inc.
Fox	Italien	111	Diploïde	SynAgri
Lental R.v.P.	Italien	95	Diploïde	Mapleseed inc.
Maris Ledger	Italien	100	Tétraploïde	Mapleseed inc.
ROBERTA	Italien	101	Tétraploïde	Mapleseed inc.

CULTIVARS DE **LOTIER CORNICULÉ**
RECOMMANDÉS EN 2016-2017

CULTIVAR	RENDEMENT RELATIF (% DE LÉO)	DISTRIBUTEUR
Bruce	105	Semican inc.
Bull	102	PICKSEED CANADA INC.
Exact	106	La Coop fédérée
Leo	100	Cultivar public*
Upstart	99	Mapleseed inc.

* La semence d'un cultivar dit « PUBLIC » se retrouve chez la plupart des grainetiers.

CULTIVARS D'**ALPISTE ROSEAU**
RECOMMANDÉS EN 2016-2017

CULTIVAR	MATURITÉ RELATIVE	RENDEMENT RELATIF (% DE VANTAGE)	DISTRIBUTEUR
Bellevue	Semi-tardif	99	PICKSEED CANADA INC., Mapleseed inc.
Palaton	Semi-tardif	100	PICKSEED CANADA INC.
Vantage	Semi-tardif	100	Mapleseed inc.



**NOUVELLES VARIÉTÉS EXCLUSIVES
DISPONIBLES POUR LES SEMIS 2017**

HYBRIPRO BR

Luzerne hybride adaptée aux conditions difficiles.

SHOWDOWN

Luzerne persistante à très haute valeur alimentaire.

Mélange STF43

Féтуque très productive à feuilles + souples + digestibles.

Mélange MILKWAY

Qualité fourragère exceptionnelle et tolérance au trafic.

Mélange GREEN SPIRIT

Le fourrage d'urgence bénéfique pour vos sols!

Demandez à parler à l'un de nos représentants.

1 800 663-0064 • www.williamhoude.com



CULTIVARS DE **TRÈFLE ROUGE** RECOMMANDÉS EN 2016-2017

CULTIVAR	MATURITÉ RELATIVE	RENDEMENT RELATIF	DISTRIBUTEUR
Asteria	Semi-tardif	102	La Coop fédérée
Belle	Semi-tardif	100	Mapleseed inc., Semences Pride
Frontenac	Semi-tardif	101	Mapleseed inc.
Kvarta	Semi-tardif	111	La Coop fédérée
Lauthority	Semi-tardif	102	William Houde ltée
LESTRIS	Hâtif	114	SynAgri
Marino	Semi-tardif	104	Cultivar public*
Merviot	Semi-tardif	107	PICKSEED CANADA INC.
Raven	Tardif	105	Semican inc., Mapleseed inc.
Spurt	Hâtif	106	La Coop fédérée
Start	Hâtif	104	La Coop fédérée
Tempus	Semi-tardif	103	PICKSEED CANADA INC.

* La semence d'un cultivar dit « PUBLIC » se retrouve chez la plupart des grainetiers.

CULTIVARS DE **TRÈFLE BLANC LADINO** RECOMMANDÉS EN 2016-2017

CULTIVAR	RENDEMENT RELATIF	DISTRIBUTEUR
California Ladino	98	Cultivar public*
Crystal	102	PICKSEED CANADA INC.

* La semence d'un cultivar dit « PUBLIC » se retrouve chez la plupart des grainetiers.

PRINCIPAUX AGENTS DE DISTRIBUTION

DOW SEEDS
Michel Périard
Téléphone : 514 889-1590
Télécopieur : 450 582-0622
mperiard@dow.com

GENERAL SEED CO. 2000 LTD.
Dan St-Arnaud
Téléphone : 418 951-8992
Téléphone : 905 648-2101
Télécopieur : 905 648-6429
danielst-arnaud@videotron.ca

LA COOP FÉDÉRÉE
Georges Chaussé
Téléphone : 450 670-2231
Télécopieur : 450 670-3900
georges.chausse@lacoop.coop

MAPLESEED INC.
Jacques Laberge
Téléphone : 1 877 511-4566
Télécopieur : 450 799-1026
jlaberge@pickseed.com

PÉDIGRAIN INC.
Frédéric Potvin
Téléphone : 450 799-3225
Télécopieur : 450 799-3229
frederick.potvin@pedigrain.ca

PICKSEED CANADA INC.
Larry Mastine
Téléphone : 1 800 567-7425
Télécopieur : 450 799-1026
lmastine@pickseed.com

SEMENCES EMPIRE INC.
Victor Lefebvre
Téléphone : 819 364-3332
Télécopieur : 819 505-1171
vlefebvre@semencesempire.ca

SEMENCES PRIDE
Gilles P. Corno
Téléphone : 450 464-4258
Télécopieur : 450 464-3540
gcorn@semencespride.com

SEMICAN INC.
Philippe Charlebois
Téléphone : 819 621-8405
Télécopieur : 819 362-3385
pcharlebois@semican.ca

SYNAGRI
Martin Marquis
Téléphone : 450 799-3225
Télécopieur : 450 799-3229
martin.marquis@synagri.ca

WILLIAM HOUE LTÉE
André DeGrandpré
Téléphone : 450 798-2002
Télécopieur : 450 798-2776
adegrandpre@williamhoude.com

SECAN
Téléphone : 1 800 764-5487
Télécopieur : 519 423-6933
www.secan.com

Le réseau d'essais de plantes fourragères du Québec en pleine mutation

Par RÉAL MICHAUD, agronome, phytogénéticien, ANNIE CLAESSENS, chercheuse scientifique, Centre de recherche et de développement de Québec, Agriculture et Agroalimentaire Canada, PHILIPPE SÉGUIN, professeur agrégé, Université McGill, et HÉLÈNE BRASSARD, agronome, directrice générale, Conseil québécois des plantes fourragères

■ Les essais officiels de cultivars de plantes fourragères tels qu'on les a connus jusqu'à présent au Québec vont cesser ce printemps pour une période indéterminée.

UN PEU D'HISTOIRE

Au Canada, la *Loi sur les semences* régit les essais, l'inspection, la qualité et la vente des semences ainsi que l'enregistrement des cultivars. Jusqu'en 2014, des épreuves préalables à l'enregistrement des nou-

veaux cultivars étaient exigées pour les espèces fourragères, incluant la luzerne, la fléole et le trèfle rouge. Ces épreuves étaient réalisées sous la

supervision de comités provinciaux ou régionaux. Au Québec, c'est l'Atelier cultivars et mélanges du Comité plantes fourragères du CRAAQ qui effectuait cette supervision.

Dès 1938, un réseau d'essais comparatifs de cultivars de plantes fourragères était mis en place par le Comité des prairies et pâturages du Conseil des semences du Québec. En 1969, avec la création du Conseil des productions végétales du Québec (CPVQ), le réseau relevait dorénavant du Comité



des herbages (devenu le Comité plantes fourragères depuis) jusqu'en 1986. Depuis 2000, année de la fusion des conseils de production, le Comité relève du CRAAQ. En 2004, à la demande du CRAAQ, le Conseil québécois des plantes fourragères (CQPF) acceptait la responsabilité de gérer les finances du Réseau d'essais de plantes fourragères au Québec (ci-après « Réseau »). Jusqu'en 2015, le financement du Réseau était assuré d'une part par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et, d'autre part, par les entreprises acquittant des frais pour inscrire leurs cultivars en développement aux essais. Des frais étaient également exigés aux distributeurs de semences pour la publication des cultivars sur la liste des recommandations.

Les raisons qui ont justifié la mise en place du réseau d'essais en 1938 ont prévalu jusqu'à aujourd'hui. Les essais de cultivars de graminées et de légumineuses fourragères ont permis de répondre aux objectifs suivants :

1) fournir des renseignements sur le comportement des espèces et des cultivars de plantes fourragères lorsqu'ils sont semés sous des conditions se rapprochant des conditions normales chez les producteurs du Québec;

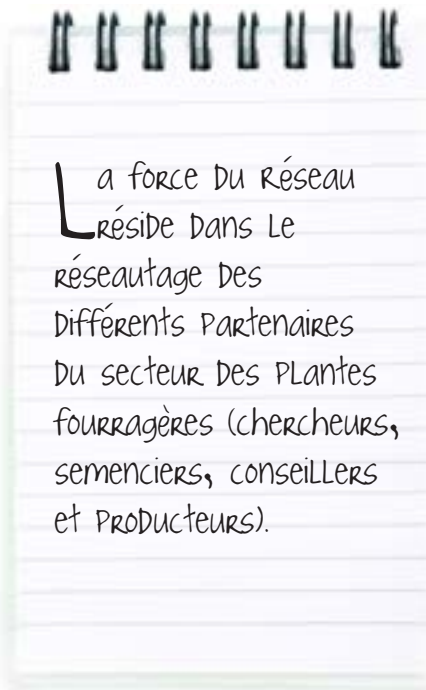
2) appuyer les demandes d'enregistrement auprès de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et faire les recommandations d'espèces et de cultivars adaptés aux zones agroécologiques du Québec;

3) mettre à jour, de façon constante et rapide, les résultats sur le nouveau matériel génétique développé par les améliorateurs de plantes fourragères;

4) permettre une diffusion rapide et efficace des résultats des essais auprès des producteurs et de leurs conseillers.

UNE PAGE SE TOURNE, UN NOUVEAU CHAPITRE COMMENCE

En 2014, les changements survenus dans la *Loi sur les semences* ont substantiellement modifié la situation en éliminant l'exigence en matière d'épreuves et d'évaluation de la valeur des cultivars de plantes fourragères. Ce contexte, combiné aux restrictions budgétaires du gouvernement provincial, a contribué à ce que le CQPF, en



collaboration avec l'Atelier cultivars et mélanges du CRAAQ, entame un travail de réflexion pour faire évoluer le Réseau d'essais de plantes fourragères. Ainsi, le groupe de travail mandaté pour réfléchir sur les moyens à mettre en place a fait ressortir deux principaux constats. En premier lieu, les besoins des producteurs et des utilisateurs du Réseau ont grandement évolué depuis les années 30. Lors d'un sondage réalisé par le CQPF au printemps 2015, la majorité des répondants se sont déclarés en faveur du maintien du Réseau, mais ont souhaité que l'accent soit mis sur les facteurs de régulation qui influencent le rendement, plutôt que sur les recommandations de cultivars uniquement. En deu-

xième lieu, il ressort de ce sondage que la force du Réseau réside dans le réseautage des différents partenaires du secteur des plantes fourragères (chercheurs, semenciers, conseillers et producteurs).

Pour poursuivre et aller de l'avant, la principale suggestion du groupe de travail a donc été de transformer le Réseau en une plateforme de réseautage pour encourager les rencontres, les échanges et les collaborations, augmenter les opportunités de partenariat et aussi mettre en place des initiatives correspondant aux priorités de recherche et de transfert 2015-2020 actuellement diffusées par le CQPF (www.cqpf.ca/les-grands-projets). Le mandat du nouveau réseau en sera donc avant tout un de réseautage et d'appui à la mise en place d'actions structurantes et novatrices touchant l'évaluation des plantes fourragères, des mélanges et de la régulation qui s'y rattache.

UN PRINTEMPS 2016 À LA CROISÉE DES CHEMINS

Étant donné cette nouvelle orientation et pour mieux répondre aux besoins des utilisateurs des résultats du Réseau, les essais officiels de cultivars de plantes fourragères tels qu'on les a connus jusqu'à présent au Québec vont cesser ce printemps pour une période indéterminée. La diffusion de la liste des cultivars de plantes fourragères recommandés, sous sa forme actuelle, en est donc à sa dernière année.

Les premières rencontres du nouveau réseau débiteront dès ce printemps pour permettre aux partenaires de structurer les actions prioritaires et redéfinir le modèle de financement. Partenaire appuyant depuis de nombreuses années les essais de plantes fourragères au Québec, il est souhaité que le MAPAQ puisse participer activement à la transformation du Réseau.

Bref, pour lui assurer un bel avenir, les partenaires actuels du Réseau veulent demeurer présents et participer à cette transformation. C'est donc un grand défi que les chercheurs, semenciers, le Comité plantes fourragères du CRAAQ et le CQPF devront relever ensemble, en collaboration avec le MAPAQ. ■

Voici la première coupe!



- La faucheuse est accrochée au tracteur. Il ne manque plus que le feu vert de dame Nature pour commencer.
Ultime conseils avant d'aller au champ.

SUIVEZ LE CUMUL DES DEGRÉS-JOURS

Les degrés-jours aident à évaluer le développement des plantes. La période optimale de récolte du mil, par exemple, survient lorsque le cumul de degrés-jours atteint le seuil d'environ 300. Pour la luzerne, le cumul est de 400 degrés-jours. Chaque espèce possède son propre cumul.

Le site Agrométéo Québec (agrometeo.org) peut vous indiquer avec précision le nombre de degrés-jours accumulés dans la zone où se trouve votre exploitation. Il vous suffit de repérer sur la carte la station météorologique située la plus près.

« Les degrés-jours comportent toutefois des limites, souligne Huguette Martel, conseillère-experte en plantes fourragères au MAPAQ. Ils ne prennent pas en compte des facteurs comme les précipitations, l'humidité du sol ou la photopériode, tous des facteurs susceptibles d'influencer eux aussi la maturité d'une culture. »

« C'est pourquoi il faut utiliser les degrés-jours comme un indicateur, poursuit M^{me} Martel. Quand le cumul approche de l'objectif, c'est le signe qu'il est temps d'aller marcher ses prairies pour évaluer avec précision leur niveau de maturité. »

Avis aux amateurs de météorologie : le site d'Agrométéo Québec offre un contenu très riche. Lors de votre première visite, faites-en un survol à l'aide du guide.



Le plus exigeant, c'est de réussir ses « fourrages à lait », rappelle Yves Labbé, de la Ferme Duhibou.

MARCHEZ VOS CHAMPS

Il n'y a pas d'autre façon de connaître avec précision la maturité d'une prairie qu'en marchant dans celle-ci. C'est ce que fait Yves Labbé. Copropriétaire de la Ferme Duhibou, qui comprend un troupeau de 60 vaches et un quota de 86 kilos de matières grasses, ce producteur de Saint-Lambert-de-Lévis se montre aussi exigeant à l'égard de ses prairies que de son troupeau.

À l'aide de son VTT, il effectue une tournée de toutes ses prairies. Toutes, parce que l'expérience lui a appris qu'il peut y avoir des différences de maturité importantes d'une à l'autre. « J'ai des prairies éloignées qui sont bordées d'un boisé de chaque côté, raconte-t-il. Il y a quelques années, je m'étais fié à une prairie située près des bâtiments pour déterminer la date de fauche en pensant que les autres seraient pareilles. Quand je suis arrivé pour faucher les prairies éloignées, il était trop tard. J'ai l'impression que comme la neige s'y accumule plus, le sol gèle moins profondément et elles décollent plus vite au printemps. »

L'éleveur constate aussi que le degré de maturité peut varier dans une même prairie. Il explique : « C'est relié à la texture du sol. J'ai des prairies, par exemple, qui comprennent une partie argileuse et une partie graveleuse. Il peut y avoir un écart de quatre jours



Pour obtenir un fourrage exempt de poussière, le conseiller Robert Berthiaume recommande de faucher à une hauteur de quatre pouces et d'opter pour des couteaux plats plutôt que vrillés.



L'argile est PLUS Longue à réchauffer au printemps et ça paraît à la première coupe. C'est le genre de chose qu'on ne peut pas savoir si on ne marche pas le champ.

entre les deux. L'argile est plus longue à réchauffer au printemps et ça paraît à la première coupe. C'est le genre de chose qu'on ne peut pas savoir si on ne marche pas le champ.» Dans une prairie d'une douzaine d'acres, il dit débarquer trois ou quatre fois de son VTT pour traverser le champ à pied sur sa largeur.

Cultivant un mélange de luzerne, mil et brome qui sera conservé en balles rondes enrobées, Yves Labbé ne surprendra personne en rappelant que le plus exigeant, c'est de réussir ses « fourrages à lait ». « Le plus important pour moi, c'est de ne pas rater mes prairies de première et de deuxième

années, confie-t-il. J'aime faucher au moment où la luzerne est à 10 ou 15 % en fleurs. Je trouve que c'est un bon compromis entre le rendement, la protéine et l'énergie. »

Récolter et enrober les fourrages à lait lui demande deux jours. En pratique, il arrive « assez souvent » à le faire dans les conditions souhaitées. Et quand dame Nature se met en travers son chemin? « Si on a trois jours de pluie, dit-il, la prairie sera à 25 ou 30 % en fleurs quand j'y retournerai, ce qui ne constituera pas un problème majeur. Si par contre il pleut pendant cinq jours, alors on aura 50 % de fleurs et ça va paraître sérieusement sur la

valeur nutritive du fourrage. Je vais devoir me reprendre à la deuxième coupe.»

« Tout le monde peut faire de bons fourrages, conclut Yves Labbé. Il n'y a pas de secret là-dedans. Ce qui est plus difficile à contrôler, c'est la santé des sols : pH, fertilité, compaction, etc. »

4 POUCES, VRAIMENT?

De prime abord, faucher à une hauteur de quatre pouces peut sembler un gaspillage. Pourtant, selon Robert Berthiaume, expert en systèmes fourragers chez Valacta, au moins trois facteurs en font un choix judicieux. « D'abord, souligne l'agronome, on risque moins de ramasser de la terre et de contaminer le fourrage », et il ajoute : « Avez-vous remarqué que les faucheuses neuves sont pratiquement toutes ajustées à deux pouces? C'est parce que c'est la norme américaine. Mais les Américains se plaignent que leurs fourrages contiennent trop de poussière! »

« Ensuite, ce qu'on laisse au champ n'est pas perdu, au contraire, poursuit l'expert de Valacta. Avec une fauche à quatre pouces, la repousse est nettement plus rapide. De plus, comme le couvert végétal se reforme plus vite, il retient mieux l'humidité du sol. »

AVEZ-VOUS LES BONS COUTEAUX?

La plupart des faucheuses viennent équipées de couteaux vrillés. Or selon Robert Berthiaume, ce ne sont pas les mieux adaptés à nos conditions. « Ce type de couteau est conçu pour faucher un fourrage qui a versé, explique-t-il. Mais il a le défaut d'aspirer la poussière. »

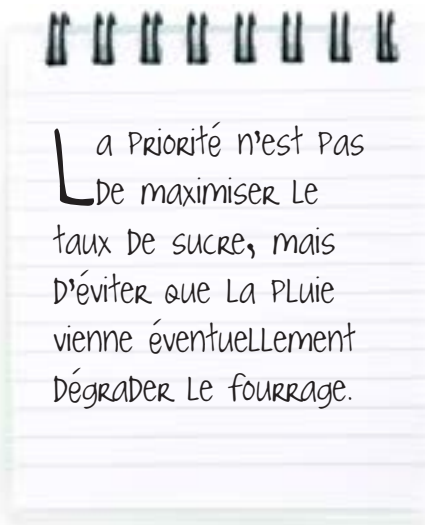
La recommandation? Elle est double. Sur des sols pierreux, il conseille d'utiliser des couteaux en V. Dans les autres conditions, le couteau plat est à privilégier. Selon lui, « ce couteau flotte plutôt que de creuser ».

LARGE, C'EST COMMENT?

Les andains larges ont la cote actuellement. C'est bien compréhensible : on veut le chantier de récolte le plus rapide possible. On s'est équipé



Le cumul des degrés-jours sert d'indicateur de maturité.



adéquatement pour mettre les chances de son bord. Mais il faut bien que cette herbe s'assèche, et un des moyens pour que cela se fasse vite, c'est d'andainer large.

Large comment? « Sur au moins 80 pour % de la largeur de fauche et idéalement sur 100 % », répond l'expert de Valacta, qui est bien conscient que cela impliquera de rouler sur l'andain. Mais il estime que cet inconvénient est largement surpassé par les avantages. « Non seulement l'assèchement sera plus rapide, dit-il, mais il sera plus uniforme. L'uniformité a elle aussi son importance. »

Et si l'on tient malgré tout à andainer plus étroit? « Alors, il serait souhaitable de passer le faneur, et ce,

le plus tôt possible après la fauche, de façon à minimiser la perte de feuilles », croit M. Berthiaume.

AVANT-MIDI OU APRÈS-MIDI?

La chose a été démontrée : une fauche en après-midi procure un fourrage plus riche en sucres que si elle est faite en matinée. En théorie, on pourrait donc croire qu'il faudrait privilégier la fauche en après-midi. Mais entre la théorie et la pratique...

« C'est clair qu'un producteur qui a un gros volume de fourrage à récolter a intérêt à faucher dès que l'opportunité se présente, analyse Robert Berthiaume. Chaque heure compte. S'il dispose d'une fenêtre de récolte qui lui permet de faucher en matinée, il devrait le faire dès ce moment-là. Sa priorité, ce n'est pas de maximiser le taux de sucre, c'est d'éviter que la pluie vienne éventuellement dégrader le fourrage ou freiner la récolte. »

« Si, par contre, le producteur n'a qu'une petite superficie à récolter et que les prévisions météo sont très favorables, alors faucher en après-midi peut s'avérer avantageux », poursuit-il. Le conseiller en plantes fourragères en profite pour souffler une suggestion à l'oreille des producteurs : « Si vous désirez des fourrages plus riches en sucres, demandez à votre fournisseur de semences d'en développer. Dans d'autres pays, des semenciers l'ont fait. C'est le cas par exemple pour le ray-grass en Grande-Bretagne. » ■



Par MARIE-PIER BEAUCHAMP, agente au programme proAction, Gestion du lait, PLQ



Des sessions de formation pour bientôt

UNE FORMATION SERA OFFERTE CET AUTOMNE ET L'HIVER PROCHAIN DANS TOUTES LES RÉGIONS DU QUÉBEC SUR LE PROGRAMME PROACTION.

Donnée à l'intérieure d'une journée, elle portera principalement sur le bien-être animal et la traçabilité. Les exigences de ces deux volets entreront en vigueur en septembre 2017 et leurs validations débiteront au même moment. Voici une belle occasion de vous familiariser avec les exigences à venir.

La formation vous permettra de :

- prendre connaissance des volets bien-être animal et traçabilité
- rédiger les procédures normalisées à l'aide de modèles
- vous mettre à jour sur les avancements des volets biosécurité et environnement
- mieux connaître et identifier les éléments nécessaires pour rencontrer les exigences de ces volets

Afin d'optimiser la formation, les places seront limitées et une réservation sera requise. Par ailleurs, plusieurs formations sont prévues dans chacune des régions pour s'assurer que tous les producteurs désirant y participer puissent le faire.



Les producteurs recevront une invitation au cours des prochains mois pour annoncer les dates à venir et les façons de s'inscrire. ■

Depuis 1991...
Purina salue l'excellence des Éleveurs Élités !



Les Fermes Bo-Mon

2015 | Sylvie Boyer, Alexis, Colombe, Benjamin et Angélique Monière
Saint-Rémi, QC

Sylvie Boyer et Alexis Monière sont fiers propriétaires des Fermes Bo-Mon Saint-Rémi Inc. Avec l'aide de leur employé à temps plein, ils gèrent leur troupeau de 80 têtes comptant 55 vaches laitières, et leurs 140 hectares de terres. De nombreuses améliorations ont été apportées depuis que Sylvie est devenue copropriétaire de la ferme en 1993. Peu après son arrivée, les vaches de race Holstein ont été enregistrées et le contrôle laitier Valacta a été mis en place. En 2002, des rénovations ont été effectuées pour accueillir tout le troupeau sous un même toit sur la propriété. Quelques années plus tard, en 2009, la laiterie a été refaite à neuf. En 2014, l'étable a été agrandie pour donner plus d'espace au troupeau. Alexis est intégré à l'entreprise en 2004, suite à l'obtention de son DEC en GEEA concentration laitière à l'ITA de Saint-Hyacinthe.

Les stratégies d'élevage des Fermes Bo-Mon sont axées sur la production et la longévité; c'est pour cette raison qu'à la suite d'une séance de formation Signes de Vaches, on a ajouté des tapis et des dresseurs aux stalles. Les barres d'attache et les chaînes ont aussi été modifiées pour accroître le confort des vaches. De plus, l'année dernière, un DEC PLUS de Rovibec a été installé pour distribuer la RTM trois fois par jour. Depuis, Sylvie et Alexis profitent des bienfaits en termes de santé et de reproduction de cette RTM. La moyenne de production en 2014 était de 10, 091 kg de lait avec des MCR de 233-244-229.

Aux Fermes Bo-Mon, on donne aux vaches laitières une ration riche en ensilage de maïs avec de l'ensilage de foin, du foin sec, un supplément personnalisé RTS 45 et du minéral Activ Plus. Le supplément de protéines formulé de manière à répondre aux exigences du troupeau laitier comprend le N-Balance pour accroître l'efficacité protéique de la ration. Les vaches hautes productrices reçoivent le supplément Challenger. Les veaux reçoivent le lacto-remplaçeur Accel 24 :18 Plus. La moulée de début Méga-VO est donnée aux veaux jusqu'à six mois pour qu'ils partent du bon pied et fournissent des gains optimaux. Finalement, les vaches tarées sont préparées pour la transition avec une ration comportant du Pré-Vêlage 34G et de l'Anion-Tech.

La route a été semée d'embûche pour Sylvie et sa famille qui, malgré les nombreux défis, continuent d'investir dans la ferme, d'améliorer ses pratiques et de prospérer. Il convient de noter que les Fermes Bo-Mon ont remporté la médaille de bronze au concours de l'Ordre du Mérite Agricole en 1995, la médaille

d'argent en 2005 et ont participé pour la catégorie or en 2015. Sylvie, qui est très active au sein de la communauté agricole, a été un membre fondateur du Club agro-environnemental régional et secrétaire puis vice-présidente au syndicat local de l'UPA les Jardins-de-Napierville. Alexis s'est aussi impliqué en siégeant au CA du Club Holstein Huntingdon, Ormstown et Beauharnois pendant quelques années. En 2012, les Fermes Bo-Mon ont ouvert leurs portes dans le cadre de l'événement Portes ouvertes de l'UPA. Plus de 5000 personnes ont visité la ferme à cette occasion.

Sylvie est particulièrement fière d'être la présidente fondatrice de Vents d'espoir de la Vallée du Saint-Laurent. À la suite d'un accident qui a handicapé son fils Benjamin en 2007 et après avoir pris soin d'Angélique, handicapée aussi à la suite d'un accident en 2000, Sylvie a eu l'idée d'attirer l'attention sur les personnes en milieu rural qui souffrent d'un traumatisme crânio-cérébral. Vents d'espoir est un organisme à but non lucratif comptant 230 membres qui vise à procurer une meilleure qualité de vie personnelle, familiale, sociale et communautaire aux personnes âgées entre 18 et 55 ans ayant un traumatisme crânien cérébral et aux personnes atteintes de déficiences physiques qui habitent dans la région de la Montérégie-Ouest. L'organisme souhaite construire d'ici 2017 un complexe multifonctionnel comprenant notamment des appartements adaptés, un centre de jour, un centre d'entraînement physique et une piscine.

Sylvie se considère hyperactive, et elle ne peut le cacher. Qu'il s'agisse de diriger Vents d'espoir avec l'aide de Colombe, de s'occuper de Benjamin et d'Angélique ou d'exploiter l'entreprise laitière, Sylvie s'efforce d'atteindre l'excellence dans tout ce qu'elle fait, et y parvient merveilleusement bien. Elle peut compter sur Alexis qui lui aussi voit grand. La ferme a servi de toile de fond pour les entrevues menées dans le cadre de la deuxième saison de l'émission L'amour est dans le pré animée par Marie-Ève Janvier. Il faut aussi mentionner que Sylvie est une passionnée de jardinage, de lecture et de voyages tandis qu'Alexis aime bien donner une deuxième vie à ce qui lui tombe sur la main et partager ses exploits autour d'une bonne bière avec ses amis, sa conjointe Marie-Claude et leur petite famille. La famille se garde aussi du temps pour s'amuser : on travaille présentement à la construction d'une cabane à sucre traditionnelle pour faire découvrir le plaisir des sucres à la prochaine génération.



24 pareurs, 8 onglons et une banque de données

Par ANDRÉ DESROCHERS, professeur, Faculté de médecine vétérinaire, Université de Montréal, RENÉ LACROIX, ing., analyste, valorisation des données, et ANNE-MARIE CHRISTEN, chargée de projets, Valacta

■ Une première au Canada! Depuis un an, 24 pareurs d'onglons québécois contribuent à la banque nationale du contrôle laitier par le transfert de données sur les lésions aux onglons!

Grâce à leur implication et à l'appui des partenaires de l'industrie laitière québécoise, des milliers de données sur les maladies des pieds s'accumulent pour de futures évaluations génétiques et génomiques et pour une meilleure gestion de la santé de nos troupeaux.

Au 1^{er} avril 2016, près de 250 producteurs avaient accepté de partager leurs données sur les lésions aux onglons du troupeau avec la banque du contrôle laitier. Le lien commun: ils sont clients d'un des 24 pareurs équipés d'un ordinateur robuste et

d'un programme informatisé pour la cueillette des informations: vaches, onglons, lésions, sévérité. À l'aide d'une interface et d'internet, ces pareurs téléchargent l'inventaire du troupeau à partir du contrôle laitier. Suite au parage et à l'entrée des données dans le programme, ils retournent le tout à la banque centrale. En bout de piste, tel que présenté à la figure 1, c'est le Réseau laitier canadien qui triturera ces données pour éventuellement publier des indices génétiques concernant la santé des pieds.

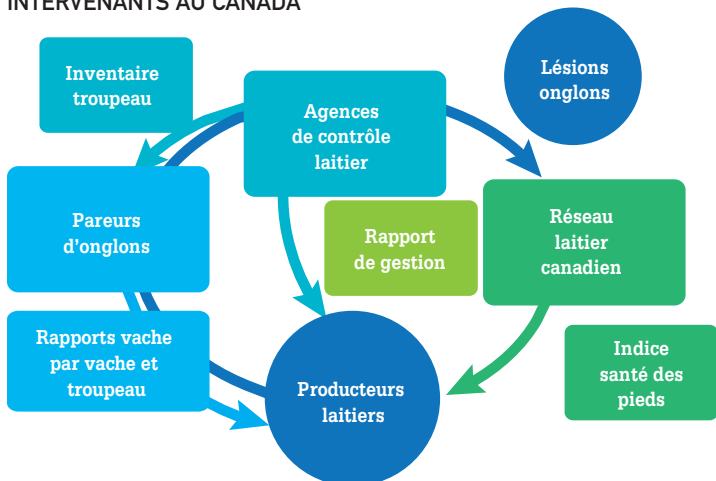
PROCHAINES ÉTAPES

Au cours de 2016, des pareurs des autres provinces aussi équipés du même ordinateur viendront grossir les rangs pour tenter d'atteindre un nombre significatif de données pour la publication d'évaluations génétiques et génomiques de ce nouveau caractère. Un rapport de gestion pour la santé des pieds sera développé. Il permettra de corréler les lésions aux onglons avec diverses données du contrôle laitier dans l'objectif d'une meilleure prévention et surveillance des maux de pattes.

PRÉSENTEMENT AU QUÉBEC

Après le parage, les pareurs d'onglons remettent un rapport aux producteurs qui fait état des lésions vache par vache et pour le troupeau. De visite en visite, ils peuvent donc voir l'évolution des maladies, détecter les récurrences et mesurer l'efficacité des traitements ou des changements dans la régée d'étable. Mais surtout, ils peuvent s'en servir comme outil de concertation

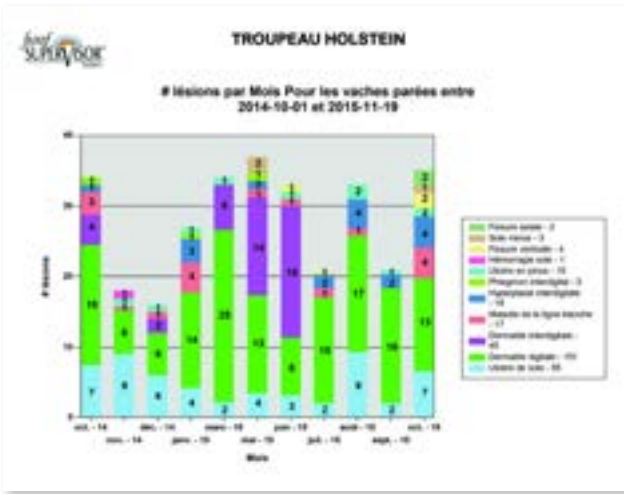
FIGURE 1 : CIRCULATION DES DONNÉES DE PARAGE ENTRE LES DIVERS INTERVENANTS AU CANADA



Le Producteur utilise le rapport comme outil de concertation entre son vétérinaire, son pareur et ses conseillers.

FIGURES 2 ET 3 :

En plus du rapport vache par vache, le pareur peut personnaliser les rapports du Hoof Supervisor en fonction de divers critères : par jour en lait, par mois, par lactation, annuel selon la préférence du producteur.



Moins Détails de vache

N°vache	Date parage	Type	Origine	Lésions	Actions	ML	LCM	Commentaires	Statut
2	2015-10-20	70	0	0	0	0	0		
70	2015-10-20	70	4	0	0	0	0		
70	2015-10-21	80	5	1	0	0	0		
80	2015-10-20	70	0	0	0	0	0		
117	2015-10-20	80	0	0	0	0	0		
118	2015-10-20	80	0	0	0	0	0		
120	2015-10-21	8	0	0	0	0	0		
200	2015-10-21	8	0	0	0	0	0		
318	2015-10-20	80	0	0	0	0	0		
367	2015-10-20	80	0	1	0	0	0		
411	2015-10-20	80	0	0	0	0	0		
432	2015-10-20	8	2	0	0	0	0		
440	2015-10-20	7	0	0	0	0	0		
444	2015-10-20	8079	7	0	0	0	0		
472	2015-10-20	8079	0	0	0	0	0		
660	2015-10-20	80	0	0	0	0	0		
664	2015-10-20	80	0	0	0	0	0		
668	2015-10-20	8	0	0	0	0	0		
674	2015-10-20	70	0	0	0	0	0		
688	2015-10-20	80	0	0	0	0	0		
692	2015-10-21	8	0	0	0	0	0		
698	2015-10-21	8	0	0	0	0	0		

NOUVEAU DE KUHN FAUCHEZ. CONDITIONNEZ. RÉPÉTEZ.

FC 3525 DF & FC30030 D

FAUCHEUSE CONDITIONNEUSE TRIPLE

- Protection de la barre de coupe grâce au système Protectadrive® contre les obstacles majeurs
- Barre de coupe Optidisc® lubrifiée à vie et couteaux Fast-Fit
- Système de suspension à la pointe de la technologie pour la meilleure adaptation au relief
- Entraînement direct des barres éliminant les réglages de routine et des courroies

Jusqu'à 32 pi à pa de coupe et de conditionnement en un seul passage

INVESTISSEZ DANS LA QUALITÉ

KuhnCanada.com

Agritibi R. H.
Amos

Machinerie JNG Thériault
Amqui

Centre Agricole
Coaticook
Neuveville
Nicolet
Rimouski
Saint-Bruno
Saint-Maurice

Fernand Campeau et Fils
Dalhousie Station

Les Équipements Colpron
Huntingdon
Sainte-Martine

Les Équipements Adrien Phaneuf
Granby
La Durantaye
Marieville
Upton
Victoriaville

Garage Oscar Brochu
La Guadeloupe

Machineries Nordtrac
Louiseville
Saint-Roch-de-l'Achigan

J. René Lafond
Mirabel

Claude Joyal
Napierville
Saint-Denis-sur-Richelieu
Saint-Guillaume
Stanbridge Station

Machineries Horticoles d'Abitibi
Pouliaries

Équipement Guillet
Sabrevois

Machinerie de Ferme Kuhn inc. • Ste-Madeleine, QC • 888-808-5380

Garage Parisien et Fils
Saint-André-Avellin

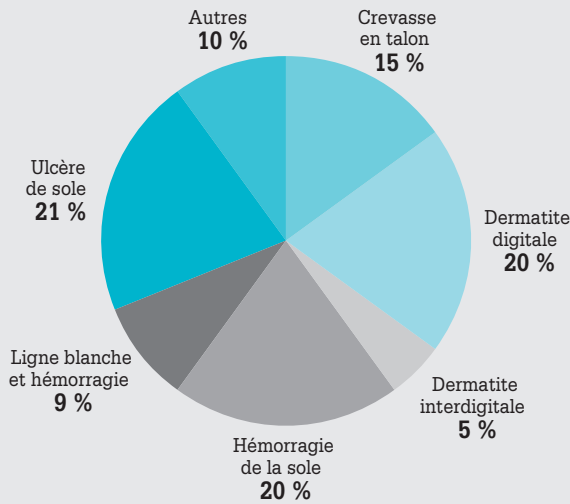
Service Agro-Mécanique
Saint-Clement
Saint-Pascal

Services Agricoles de Beauce
Sainte-Marie de Beauce

Machineries CH
Wolton

Trudel Equipment
New Liskeard, ON

FIGURE 4. DISTRIBUTION DU TYPE DE LÉSION CHEZ NOS TROUPEAUX PARTICIPANTS



Les analyses préliminaires montrent que dans 232 troupeaux, un tiers des vaches (5 200) ont au moins une lésion aux onglons et que 14 troupeaux en sont exempts!

La figure 4 montre que trois lésions sont au même rang : les ulcères de la sole, les hémorragies de la sole et la dermatite digitale. Pas loin derrière, on retrouve les crevasses en talon. Cette maladie est plus fréquente dans les troupeaux en stabulation entravée, qui prédominent au Québec. Les crevasses ont longtemps été associées à la dermatite interdigitale (piétin d'étable), mais la relation reste à prouver.

RÉPARTITION DES LÉSIONS PAR SYSTÈME DE TRAITE

Les lésions ont ensuite été réparties par système de traite, ce qui reflète le mode de logement : le lactoduc est associé à la stabulation entravée, tandis que la traite robotisée et la salle de traite sont associées à la stabulation libre (tableau 1).

La figure 5 est très intéressante et révèle plusieurs résultats inattendus qu'il faudra expliquer dans les prochains mois. Sans surprise, on constate qu'il y a plus de maladies infectieuses dans les stabulations libres (majoritairement la dermatite digitale). Les hémorragies sont de loin plus fréquentes en stabulation entravée avec les crevasses en talon. Les ulcères de la sole et en pince sont assez bien répartis entre les différents systèmes de traite. Le constat : nous devons analyser d'autres facteurs (confort, production, régie d'étable, etc.) pour bien comprendre ces différences. Voilà l'avantage de pouvoir réunir sous un même toit toutes les informations sur la production laitière, les conditions de logement et l'environnement d'élevage.

Ce projet a reçu une aide financière d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et son soutien a été accordé en vertu du Programme de soutien aux stratégies sectorielles de développement 2. Il est une retombée directe du projet de la Grappe de recherche laitière 2 : Améliorer la santé des onglons dans les troupeaux laitiers canadiens. ■

entre leur vétérinaire, leurs conseillers et leur pareur. Ensemble, ils peuvent convenir d'un plan d'action selon les lésions, de la prévention et des soins à donner ainsi que des produits à utiliser le cas échéant.

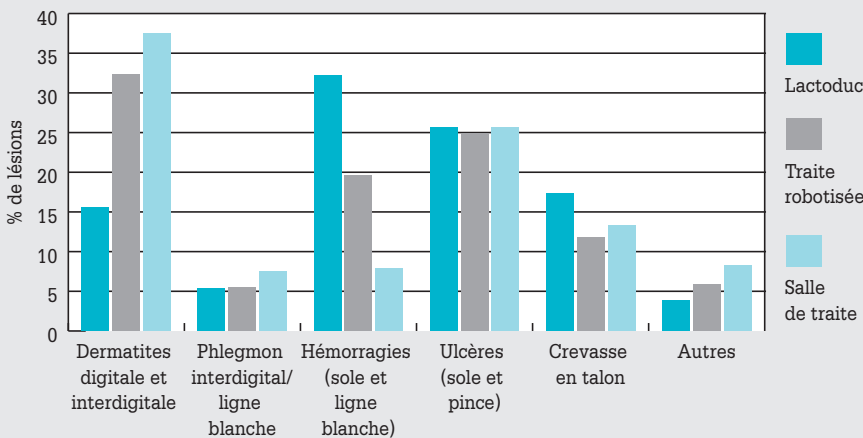
DES STATISTIQUES INTÉRESSANTES!

Grâce au tandem producteur-pareur, 32 000 observations sur près de 16 000 vaches dans 246 troupeaux ont été collectées depuis juin 2015.

TABLEAU 1. PORTRAIT DES DONNÉES PRÉLIMINAIRES SUR LES LÉSIONS EN FONCTION DU SYSTÈME DE TRAITE

SYSTÈME DE TRAITE	NOMBRE DE TROUPEAUX	NOMBRE MOYEN DE VACHES PAR TROUPEAU	NOMBRE DE VACHES AVEC LÉSIONS	% DE VACHES AVEC LÉSIONS
Lactoduc	186	62	18	30
Traite robotisée	19	79	30	40
Salle de traite	18	147	61	46

FIGURE 5. RÉPARTITION DES LÉSIONS AUX ONGLONS EN FONCTION DU SYSTÈME DE TRAITE



Concours Lait'Xcellent 2015

- Encore une fois cette année, l'édition 2015 du concours *Lait'Xcellent* a reconnu le travail accompli par les producteurs pour obtenir un lait de qualité.

VOLET EXCELLENCE

Les noms des gagnants provinciaux du volet Excellence du concours *Lait'xcellent* 2015 ont été dévoilés lors de l'assemblée générale annuelle des Producteurs de lait du Québec, le 13 avril dernier. Ce volet a pour objectif de reconnaître les fermes qui obtiennent les meilleurs résultats en qualité dans chacune des régions ainsi qu'à l'échelle provinciale.

Pour 2015, les trois grands gagnants de ce volet à l'échelle provinciale sont :

- **Lait'Xcellent Or :**
Ferme Denis Desfossés,
Sainte-Brigitte-des-Saults,
Centre-du-Québec
- **Lait'Xcellent Argent :**
Ferme Dominique Hince et fils
SENC, Saint-Léon-de-Standon,
Chaudière-Appalaches-Nord
- **Lait'Xcellent Bronze :**
Ferme Roggua enr.,
Stanstead, Estrie

VOLET DISTINCTION

Le volet Distinction du concours *Lait'Xcellent* a comme objectif de reconnaître toutes les fermes qui obtiennent de très bons résultats en qualité.

Certificats Très grande distinction

Des certificats Très grande distinction ont été remis aux producteurs qui ont obtenu les résultats suivants :

- Bactéries totales : moyenne inférieure à 10 000/ml; aucun résultat supérieur à 30 000/ml.
- Cellules somatiques : moyenne inférieure à 150 000/ml; aucun résultat supérieur à 250 000/ml.

Toujours à l'occasion de la dernière assemblée générale annuelle des PLQ, un tirage de deux bourses de 750 \$ a eu lieu parmi les fermes ayant obtenu un certificat Très grande distinction. Les gagnants sont Ferme Androise inc., de Chesterville dans la région du Centre-du-Québec, et Ferme JNPM 2005 inc., de Valcourt dans la région de l'Estrie.

La liste des fermes qui ont reçu un certificat Très grande distinction est publiée en page 40.

Certificats Grande distinction

Cette année aussi, des certificats Grande distinction ont été remis aux producteurs qui ont obtenu les résultats suivants :

- Bactéries totales : moyenne inférieure à 25 000/ml; aucun résultat supérieur à 40 000/ml.
- Cellules somatiques : moyenne inférieure à 200 000/ml; aucun résultat supérieur à 250 000/ml.

VOLET AMÉLIORATION

Le volet Amélioration vise à reconnaître les efforts accomplis par les producteurs qui ont connu une bonne amélioration de leurs résultats en qualité. Pour obtenir un certificat dans ce volet, il faut que :

- le pointage de la ferme, calculé avec la formule du volet Excellence, ait augmenté de 20 % par rapport à l'année précédente;
- les trois derniers résultats soient conformes en bactéries totales et cellules somatiques.

L'OR ET UN SIXIÈME LAIT'XCELLENT EN DIX ANS POUR DENIS DESFOSSÉS



Denis Desfossés continue de cumuler les distinctions concernant la qualité du lait qu'il produit à sa ferme. En remportant cette année le Lait'Xcellent d'or, niveau provincial, c'est la sixième fois en l'espace de dix ans qu'il se classe parmi les trois premiers de la province à ce concours. En effet, Denis avait reçu également l'or en 2013, l'argent en 2010 et 2014 ainsi que le bronze en 2006 et 2007. Au cours des douze dernières années, la ferme de ce producteur laitier de Sainte-Brigitte-des-Saults dans la région du Centre-du-Québec s'est classée à 11 reprises parmi les 25 premières entreprises laitières du Québec reconnues pour la qualité de son lait.

Cette année, la Ferme Denis Desfossés est arrivée bonne première grâce à une moyenne de 8 583 bactéries totales/ml et de 33 917 cellules somatiques/ml.

Denis souligne qu'il n'a pas apporté de changements à sa recette gagnante. Il continue de respecter sa routine de traite tout en misant sur la propreté des animaux et de leur environnement. Les pis sont lavés et essuyés avec des papiers différents pour chaque vache et le bain de trayons est appliqué après la traite. La litière de paille qu'il distribue généreusement pour isoler les vaches du sol et du possible contact des bactéries est changée régulièrement. Selon lui, il faut s'assurer qu'il n'y a pas de résidus de lait dans son équipement et que tout est propre et bien entretenu.

Depuis quelques années déjà, Denis choisit des taureaux reconnus pour leur faible comptage de cellules somatiques, limitant ainsi les mammites à l'intérieur du troupeau.

S'il suspecte une mammite, Denis prélève des échantillons de lait et les envoie pour analyses en laboratoire afin de déterminer le type de problème en cause. L'objectif est de toujours faire en sorte que la vache récupère la santé le plus tôt possible.

Le troupeau holstein de la ferme compte 34 têtes, dont 18 vaches.

En plus d'un trophée, Denis a reçu une bourse de 2 000 \$ pour sa première place, niveau provincial, au concours *Lait'Xcellent*.

FERME ROGGUA REÇOIT LE LAIT'XCELLENT DE BRONZE



Rachel Guay et Raymond Favreau, les propriétaires de la Ferme Roggua enr. de Stanstead dans la région de l'Estrie, ont reçu le Lait'Xcellent de bronze 2015 pour la qualité du lait qu'ils produisent. Ils ont obtenu cette troisième place au niveau provincial grâce à une moyenne de bactéries totales/ml de 7 250 et de cellules somatiques/ml de 47 917. En plus d'un trophée, ils ont reçu une bourse de 1 000 \$.

Pour ces producteurs, qui commercent aussi des animaux, il est important d'avoir des sujets de bonne génétique et en bonne santé. Les maladies sont donc suivies à la trace. On procède systématiquement au test de CMT une semaine après chaque vêlage et lorsqu'une nouvelle vache est introduite dans le troupeau pour déceler la présence de mammite. Les gants sont un incontournable lors de la traite et on procède toujours aux premiers jets.

Rachel et Raymond passent plusieurs heures dans l'étable à prendre soin de leurs animaux, à les brosser et à les garder propres. La litière de paille est d'ailleurs changée deux fois par jour.

Le troupeau holstein pur-sang compte 120 têtes, dont 45 vaches en lactation. La ferme possède 107 hectares de terre, dont une quarantaine en boisé, 36 en foin, 14 en ensilage de maïs et 16 en pacage.

Au concours *Lait'Xcellent*, niveau régional, la Ferme Roggua a remporté l'or en 2014 et l'argent en 2013.

Ferme Dominique Hince et fils reçoit le *Lait'Xcellent* d'argent 2015

■ Madeleine Lagrange et René Hince, les propriétaires de la ferme Dominique Hince et fils de Saint-Léon-de-Standon dans la région de Chaudière-Appalaches-Nord ont reçu l'argent à l'édition 2015 du concours provincial *Lait'Xcellent*.



René Hince, Madeleine Lagrange et leur fils David.

L'an dernier, Madeleine et René avaient reçu le bronze à ce même concours. En 2009 et en 2013, ils avaient reçu l'or dans leur région, se classant ainsi, pour ces mêmes années, 4^e et 7^e au niveau provincial.

Cette année, c'est avec une moyenne de 7583 bactéries totales/ml et de 37833 cellules somatiques/ml qu'ils sont arrivés deuxième dans la province. En plus d'un trophée, ils ont obtenu une bourse de 1500 \$.

UNE SOURCE DE FIERTÉ

Pour Madeleine, René et leur fils David, produire du lait de qualité est une source de fierté. Ils trouvent valorisant de savoir que leur travail est ainsi reconnu. « On aime que notre travail soit bien fait, dit René. Si, en plus, on peut obtenir une prime pour notre lait, c'est tant mieux. »

Madeleine et René ont suivi une formation sur la qualité du lait il y a déjà plusieurs années. Au fil des ans, ils se sont continuellement assurés de mettre en pratique les acquis théo-



Pour David, le logiciel DSA permet un meilleur suivi du troupeau, que ce soit du point de vue de la santé ou de la production.

riques. Leur fils David a aussi partagé quelques petits trucs avec ses parents au terme de sa formation agricole.

UN TRAVAIL AU QUOTIDIEN

Comme la plupart des gagnants du concours *Lait'Xcellent*, ils estiment n'avoir rien fait de spécial pour arriver à un tel résultat. Toutefois, on peut sans doute parler de régularité du travail bien fait et du souci du détail. Ainsi, à la Ferme Dominique Hince et fils, il est important de bien respecter la routine de traite. Ce sont toujours les mêmes personnes qui s'en occupent en respectant scrupuleusement l'horaire, matin et soir. Tout se fait dans le calme et sans stress pour les animaux. On vérifie que la trayeuse est bien installée pour éviter l'entrée d'air tout en s'assurant de ne pas faire de surtraite.

Pour obtenir un lait de qualité, ces producteurs ont un mot d'ordre: propreté des animaux et de leur milieu de vie. La litière de paille est donc gardée le plus propre et sèche possible. Elle est changée deux à trois fois par jour. D'ailleurs, tous les midis, David ou son père font une tournée dans l'étable, grattent le plancher sous les vaches



Pour les reconnaître, on dessine un X en rouge sur le dos des vaches sous antibiotiques, en vert pour les tarées et en bleu pour les fraîches vèlées.



Pis lavés et asséchés, port des gants, premiers jets et bains de trayons, des éléments qui font partie de la routine de traite.

et ajoutent de la nouvelle paille. Pour eux, il est important que les animaux soient dans un environnement propre et confortable.

L'équipement de traite, qui fait aussi partie de cet environnement, est maintenu propre et à l'ordre, et on respecte toutes les recommandations qui s'y appliquent. Les tétines des man-

chons-trayeurs sont remplacées tous les quatre mois. Le concessionnaire procède aussi à l'entretien préventif du système de traite une fois par année. Selon René, « le thermographe est un instrument utile qui prévient si jamais un problème survient avec la température de l'eau de lavage; ce qui permet de réagir promptement ».

Le port des gants est de mise à chaque traite. On procède aux premiers jets pour déceler la présence de grumeaux. On donne un bain de trayon avant et un autre après la traite. Les pis sont lavés et asséchés avec des papiers propres pour chacune des vaches. On ne se contente pas de se dire que le travail a été fait: chaque bout de trayon est vérifié pour s'assurer qu'il est propre et qu'il ne reste plus de résidus avant la pose des manchons-trayeurs.

LA SANTÉ AUSSI ÇA COMPTE!

Conscients que la maladie, et plus particulièrement la mammite, peut avoir une incidence négative sur la qualité du lait, les propriétaires de la ferme tentent de la garder à l'écart le plus possible. D'ailleurs, aussitôt que les résultats du contrôle laitier sont disponibles, ils jettent un coup d'œil au comptage de cellules somatiques (CCS) de chacune des vaches. C'est ce qui permettra de déterminer l'ordre de traite: on commencera par les fraîches vèlées, mais aussi par les vaches dont le CCS est le plus bas et on terminera par celles qui ont le plus haut CCS. « On porte une attention particulière



La litière est nettoyée et remplacée régulièrement.

aux vaches qui pourraient présenter des risques de mammites», précise David. Le test de CMT (California Mastitis Test) fait aussi partie des armes de détection de la maladie si des doutes subsistent.

En plus de l'affiche qui identifie la vache sous antibiotiques, un X en rouge est dessiné au crayon de cire sur son dos pour éviter de la traire par mégarde. Si le traitement a été plus long qu'à l'habitude, le Snap Test déterminera que toutes traces d'antibiotiques sont disparues avant de réintroduire le lait de la vache dans le bassin. Les vaches tarées et les fraîches vèlées sont gardées à l'écart et bien identifiées à l'aide d'une carte et d'un X sur le dos de couleur différente pour différencier les deux groupes, et ce jusqu'au retour du lait au réservoir pour les fraîches vèlées.

L'état de santé du troupeau est suivi grâce au logiciel DSA-laitier. Tout y est consigné, que ce soit les vèlages, les chaleurs ou les traitements administrés aux animaux. « Tout est centralisé. C'est facile et rapide à consulter. Ça nous permet d'avoir un meilleur suivi, que ce soit du point de vue de la santé ou de la production du troupeau » (David).

À L'ORDRE DU JOUR DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES

Selon René, c'est surtout la construction de la nouvelle étable, en 2001, et

l'ajout des éléments de confort qui ont constitué l'élément déclencheur de l'amélioration de la qualité du lait qu'ils produisent : « Les animaux avaient plus de clarté, plus d'espace et avec la ventilation naturelle, ils avaient aussi moins chaud. » Jumelés à un souci d'amélioration de la production elle-même, ces éléments ont certes contribué à obtenir un excellent standard de qualité de leur lait.

Madeleine a toujours porté un grand intérêt aux noms des fermes gagnantes lors des éditions antérieures

du concours *Lait'Xcellent*. Chaque année, en recevant son *Producteur de lait québécois*, numéro de juin, elle jetait un coup d'œil à la liste des gagnants : « Je ne pensais jamais qu'on se rendrait là nous aussi », dit-elle. C'est grâce à la discipline, la rigueur, l'assiduité et leur travail qu'ils y sont parvenus. Preuve que les petits gestes au quotidien comptent et peuvent rapporter.

PORTRAIT DE LA FERME

René s'est associé à son père Dominique en 1983. En 1992, Madeleine a acheté les parts de ce dernier et est devenue propriétaire à parts égales avec son mari de la Ferme Dominique Hince et fils. Leur fils David, 25 ans, travaille à temps plein dans l'entreprise depuis qu'il a terminé sa formation en production laitière du Centre de formation agricole de Saint-Anselme en 2009. Il prendra la relève de la ferme en achetant les parts de sa mère qui, elle, songe plutôt à se retirer. Le transfert est d'ailleurs en cours et pourrait être complété cette année.

À la Ferme Dominique Hince et fils, le troupeau ayrshire pur-sang comprend 60 têtes, dont 35 vaches en lactation. Les propriétaires achètent peu d'animaux de l'extérieur de l'entreprise et développent plutôt leur propre troupeau. La ferme possède 98 hectares de terre dont 52 sont cultivés en foin composé essentiellement de mil,



C'est lors de l'assemblée générale annuelle des PLQ d'avril dernier que Madeleine Lagrange et René Hince ont reçu leur Lait'Xcellent d'argent et une bourse de 1 500 \$ des mains de Jean-François Morin, président des Producteurs de lait de Chaudière-Appalaches-Sud.

de trèfle et d'avoine. On y retrouve aussi une érabièrre de 2400 entailles. Hormis l'achat de moulée, la ferme est autosuffisante pour l'alimentation.

Madeleine et René ont trois autres enfants. Guillaume, 31 ans, travaille comme mécanicien dans une ferme laitière de la région. Alexandre, 29 ans, œuvre dans le secteur de la construction, et Catherine, 23 ans, est assistante dentaire. Tous trois viennent donner un bon coup de main à la ferme lors des travaux aux champs durant l'été. ■

CRITÈRES DE SÉLECTION 2015 POUR LES VOIETS EXCELLENCE, DISTINCTION ET AMÉLIORATION

En 2015, les fermes sélectionnées pour le concours *Lait'Xcellent* devaient respecter les points suivants :

- Le lait ne doit pas avoir été refusé à la ferme.
- Le lait collecté et livré doit en tout temps être exempt d'antiseptiques, d'antibiotiques et d'autres produits chimiques ou biochimiques étrangers à la nature du lait.
- Le lait collecté et livré ne doit en aucun temps être adultéré par l'eau.
- La ferme doit être certifiée Lait canadien de qualité (LCQ).
- Le producteur doit avoir un minimum de 9 résultats sur 12 analyses mensuelles en cellules somatiques et en bactéries totales.

NOUVEAU DE KUHN C'EST LA DENSITÉ QUI COMPTE





Rotor Intégral

VB SERIE 2200 PRESSES À BALLEs RONDES À CHAMBRE VARIABLE

- Technologie du rotor intégral – Débit d'alimentation constant et sans problème
- Démarrage facile et rapide des balles dans des conditions diverses
- Le système « Progressive Density » assure des balles très fermes avec une pression plus modérée au centre
- Entraînement simple et robuste, transmission à chaînes pour une meilleure fiabilité

Balles rondes de 4x5 et 4x6



INVESTISSEZ DANS LA QUALITÉ

KuhnCanada.com

Agritibi R. H. Amos	Les Équipements Adrien Phaneuf Granby	J. René Lafond Mirabel	Machineries Horticoles d'Abitibi Pouliaries	Service Agro-Mécanique Saint-Clément Saint-Pascal
Machinerie JNG Thériault Amqui	La Durantaye Marieville Upton Victoriaville	Centre Agricole Neuville Neuville	Centre Agricole Bas-Saint-Laurent Rimouski	Services Agricoles de Beauce Sainte-Marie de Beauce
Centre Agricole Coaticook Coaticook	Garage Oscar Brochu La Guadeloupe	Claude Joyal Napierville Saint-Denis-sur-Richelieu Saint-Guillaume	Garage Parisien et Fils Saint-André Avellan	Centre Agricole Saint-Maurice Saint-Maurice
Fernand Campeau et Fils Dalhousie Station	Machineries Nordtrac Louiseville Saint-Roch-de-l'Âchigan	Centre Agricole Nicolet Yamaska Nicolet	Centre Agricole Saguenay-Lac-Saint-Jean Saint-Bruno	Machineries CH Wotton
Les Équipements Colpron Huntingdon Sainte-Martine				

Machinerie de Ferme Kuhn inc. • Ste-Madeleine, QC • 888-808-5380

CONCOURS LAIT'XCELLENT 2015 • LISTE DES RÉCIPIENDAIRES D'UN CERTIFICAT

TRÈS GRANDE DISTINCTION

En 2015, ces fermes ont obtenu une moyenne en bactéries totales inférieure à 10 000/ml et aucun résultat supérieur à 30 000/ml; une moyenne en cellules somatiques inférieure à 150 000/ml et aucun résultat supérieur à 250 000/ml.

ESTRIE

Ferme Jovigny inc.

Nantes

Daniel et Johanne Bombardier

Maricourt

Ferme Morine

Coaticook

Ferme Carma enr.

Saint-Ludger

Ferme Jomar inc.

Saint-Malo

Ferme Javie inc.

Wotton

René Lachance

Stornoway

Ferme du Lac Lindsay

Saint-Malo

Ferme Grandcoeur SENC

Saint-Herménégilde

Ferme Roch Richard Lucie L. enr.

Windsor

Société C. et G. Lussier SENC

Weedon

Ferme Guyline SENC

Lambton

2857-0745 Québec inc.

Ayer's Cliff

Ferme Ancestrale enr.

East Hereford

9241-8540 Québec inc.

Saint-Malo

Ferme B. M. Cotnoir enr.

Saint-Herménégilde

Ferme Gilles Provencher inc.

Coaticook

Ferme Vimo 2010 inc.

Hatley

Ferme Chami SENC

Saint-Isidore-de-Clifton

Ferme Guylaine et Jean-Pierre Boisvert enr.

Coaticook

Ferme Normandin Gyvie inc.

Val-Joli

Ferme JNPM 2005 inc.

Valcourt

Ferme Geryane SENC

Courcelles

Ferme Kajo SENC

Coaticook

Ferme Frama inc.

Dixville

Ferme Dubro SENC

Sainte-Cécile-de-Whitton

Ferme S.S.M.J. SENC

Compton

9311-1938 Québec inc.

Weedon

Ferme Berlunier inc.

Stanstead

Ferme Filiale St-Ludger inc.

Saint-Ludger

CAPITALE-NATIONALE CÔTE-NORD

John Ableson

Portneuf

Ferme Fléole inc.

Saint-Casimir

TY-D Holsteins inc.

Cap-Santé

Ferme M.B. inc.

La Malbaie

Ferme Hengil enr.

Saint-Hilarion

Ferme Lesage inc.

Cap-Santé

Ferme Amantière inc.

Deschambault

Ferme Fiset inc.

Saint-Augustin-de-Desmaures

GASPÉSIE-LES ÎLES

Jean-Luc Bélanger

Saint-François-d'Assise

LANAUDIÈRE

Ferme Dalmarke

Sainte-Marie-Salomé

Ferme J.G.M. Bouvier (2012) inc.

Saint-Ambroise-de-Kildare

Feralgui enr.

Notre-Dame-de-Lourdes

Renaud Richard

Terrebonne

Ferme Denis Champagne et Fils

Saint-Thomas

Ferme P.S. Collin

Saint-Esprit

Ferme Albro inc.

Saint-Esprit

MAURICIE

Ferme Fertily inc.

Sainte-Thècle

Ferme J.S. Savoie inc.

Saint-Justin

Ferme Charles Charette et Fils inc.

Saint-Léon-le-Grand

Ferme Pointue inc.

Saint-Maurice

Ferme Boisblanc Holstein inc.

Saint-Justin

Ferme Ferlou enr.
Saint-Léon-le-Grand

Ferme Gadou inc.
Hérouxville

Yvon Sicard
Saint-Justin

Ferme Jodani inc.
Yamachiche

Ferme Carveil et Fils inc.
Proulxville

Ferme Germec inc.
Hérouxville

Ferme Philippe Lafontaine inc.
Hérouxville

3099-2432 Québec inc.
Trois-Rivières

OUTAOUAIS-LAURENTIDES

James Hoare
Grenville-sur-la-Rouge

Ferme Okadale inc.
Oka

Ferme Guy et Nicole enr.
Saint-André-d'Argenteuil

Ferme Roger Pilon SENC
Montcerf-Lytton

Ferme Valdik inc.
Kiamika

Michel Lacasse
Kiamika

Stéphane Guay
Brownsburg-Chatham

Ferme Desleduc G.M.S. SENC
Thurso

Ferme Nalo
Saint-André-d'Argenteuil

Normand Mallette
Mirabel

Ferme Jamiquot SENC
Saint-Eustache

Holstein Mirabel SENC
Mirabel

Ferme Viajac et Fils SENC
Mirabel

Ferme Top SENC
Saint-André-Avellin

Ferme Géobastien et Fils SENC
Sainte-Anne-des-Plaines

Ferme Cloutier et Frères SENC
Saint-André-d'Argenteuil

Ferme Geranette inc.
Lac-des-Îles

CENTRE-DU-QUÉBEC

Ferme Simal inc.
Princeville

Ferme Greuter inc.
La Visitation

Ferme des Pointes Holstein inc.
Sainte-Sophie-d'Halifax

Ferme Joystein inc.
Sainte-Clotilde-de-Horton

Ferme Cordi SENC
Princeville

Ferme Jagain SENC
Saint-Zéphirin-de-Courval

Jakob et Verena Nyfeler
Saint-Pierre-les-Becquets

Ferme Beaudoin SENC
Durham-Sud

Ferme Roger Beauchemin inc.
Sainte-Monique

Ferme Nadeau 2006 inc.
Laurierville

Ferme Ombre du Clocher inc.
Sainte-Cécile-de-Lévrard

Ferme Lampardis inc.
Sainte-Séraphine

Ferme Geray SENC
Villeroy

Ferme Montplaisir inc.
Bécancour

Ferme des Sources SENC
Saint-Pierre-Baptiste

Ferme Centvin inc.
Saint-Léonard-d'Aston

Ferme Brasfort inc.
Saint-Pierre-Baptiste

Ferme Huppinc SENC
Saint-Rosaire

Ferme Vincyc
Saint-Norbert-d'Arthabaska

Ferme R.L. Rheault inc.
Saint-Albert

Ferme Cassylaine inc.
Princeville

Ferme Renely (2009) inc.
Sainte-Monique

Ferme Rebelle (1998) inc.
Laurierville

Ferme Julia inc.
Saint-Rémi-de-Tingwick

Ferme Rockmarie inc.
Warwick

Ferme Rodard inc.
Plessisville

Ferme Beausoleil 2006 inc.
Baie-du-Febvre

Ferme Bilard inc.
Sainte-Séraphine

Romarc Holsteins inc.
Plessisville

Ferme Norvanguy inc.
Saint-Félix-de-Kingsey

Ferme Androise inc.
Chesterville

9314-3477 Québec inc.
Inverness

Ferme Bermoniel inc.
Sainte-Élizabeth-de-Warwick

Ferme Karona inc.
Plessisville

Ferme Franisa SENC
Saint-Pierre-les-Becquets

Ferme E.S.M. Caron inc.
Sainte-Françoise

Les Fermes Boisvert (2007) inc.
L'Avenir

Ferme Jofamigo SENC
Sainte-Perpétue

Ferme Duvalon inc.
Chesterville

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Ferme Perrier et Fils inc.
Amos

Ferme des Prés 2006 SENC
Saint-Marc-de-Figuery

Ferme Bolduc inc.
Berry

9247-2588 Québec inc. (Ferme Charlie)
Guérin

Ferme Médosyl inc.

Laverlochère

Ferme Galarneau inc.

Barraute

Ferme Marcel inc.

Fugèreville

Ferme de l'Aunis enr.

Laverlochère

Ferme Soniel inc.

Nédélec

CHAUDIÈRE-APPALACHES-NORD

Ferme Jolichutes SENC

Lévis

Ferme C. Boucher inc.

Saint-Narcisse-de-Beaurivage

Ferme Bernard Thériault inc.

L'Islet

Ferme Rejori inc.

Saint-Anselme

Ferme Blyvian inc.

Saint-Henri

Ferme Claude et Richard Pelletier enr.

Sainte-Louise

Karl Breu et Theres Fuchs

Lotbinière

Ferme Damibel inc.

Saint-Gervais

Ferme Gillubert inc.

Leclercville

Ferme Maguila inc.

Saint-Charles

Ferme Marnipel

Sainte-Louise

Ferme Laitière du Bosquet SENC

Sainte-Claire

Ferme Malic SENC

Lévis

Ferme Berthely inc.

Honfleur

Ferme Jolyvie inc.

Saint-Janvier-de-Joly

Ferme Berlumil inc.

Saint-Lazare

Ferme Réjo & Fils inc.

Honfleur

Ferme FRA-BER Ruel inc.

Saint-Charles

Ferme Josélito inc.

Saint-Sylvestre

Ferme L. Dion & Fils inc.

Honfleur

Ferme Labaronne inc.

Joly

Ferme Lait'Xpresso inc.

Joly

Ferme Jolicap inc.

Cap-Saint-Ignace

Ferme du Rocher L. Hudon et Fils SENC

Sainte-Louise

Ferme Belfleur 2008 inc.

Honfleur

Ferme Jeanplait inc.

Saint-Henri

Ferme Jobriel inc.

Montmagny

Pierre Labrecque

Saint-Nérée

Ferme Laitmonde inc.

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Ferme Eugène Fortin & Fils enr.

Sainte-Louise

Ferme M.R. Larochelle inc.

Saint-Narcisse-Beaurivage

9172-0094 Québec inc.

Saint-Lazare

Ferme Assel inc.

Saint-Gervais

Ferme Roni Dion enr. (SENC)

Saint-Gervais

Ferme Chaumière inc.

Saint-Michel-de-Bellechasse

Ferme Pierre Lamontagne

La Durantaye

Ferme Champagne & Frères inc.

Sainte-Agathe-de-Lotbinière

Fernand Laflamme

Saint-Agapit

Ferme Dinamiqua SENC

Cap-Saint-Ignace

CHAUDIÈRE-APPALACHES-SUD

Ferme de Sartigan enr.

Saint-Isidore

Martin & Renaud Boutin inc.

Aubert-Gallion

Ferme Conrad Giroux inc.

Saint-Bernard

Ferme Steline Carter inc.

Frampton

Ferme Drapeau et Fils

Sainte-Praxède

Ferme Louismax SENC

Saint-Lambert-de-Lauzon

Gagnonval inc.

Sainte-Hénédine

Ferme Verdelaït SENC

Sainte-Hénédine

Ferme Kristault inc.

Saint-Georges-de-Beauce

Ferme Lessard et Fils inc.

Saint-Joseph-des-Érables

Ferme Gymili SENC

Saint-Pierre-de-Broughton

Ferme Marijo inc.

Sainte-Marie

Ferme Noël Fortin & Fils inc.

Saint-Bernard

Ferme Magico inc.

Saint-Jules-de-Beauce

Ferme G.M. Lebel inc.

Sainte-Justine

Ferme Alain Drouin inc.

Frampton

Ferme Profusion Lait inc.

Saint-Bernard

Ferme Adélarde Poulin et Fils inc.

Scott

Réal Roy & Fils inc.

Saint-Georges

Ferme B. Lehoux et Fils inc.

Saint-Elzéar

Ferme L.Y.J. Dulys inc.

Saint-Frédéric

Ferme Jolu enr.

Saint-Joseph

Ferme Claude Maheux 2015 inc.

Saint-Odilon

Ferme Payeur inc.

Kinnear's Mills

Ferme Moric inc.

Saint-Elzéar

Ferme du Vieux Clocher SENC

Saint-Frédéric

Ferme Vilda inc.

Saint-Côme-Linière

Ferme Buroco inc.

Beauceville

Ferme Pieriane & Fils inc.

Saint-Isidore

Ferme Bélan Holstein inc.

Saint-Victor

Ferme M.C.P. SENC

Saint-Georges

Ferme Panorama SENC

Saint-Elzéar

Ferme Vicain SENC

Saint-Éphrem-de-Beauce

Ferme T & N Giroux inc.

Saint-Bernard

Ferme Gerneau inc.

Saint-Hilaire-de-Dorset

Riloup Holstein inc.

Saint-Côme-Linière

Sylvain Roy

Saint-Joseph-de-Beauce

BAS-SAINT-LAURENT**Ferme La Prairie enr.**

Saint-Fabien

Ferme Jolipré Holstein inc.

Saint-Moise

Ferme R. M. Dionne inc.

Mont-Carmel

Ferme L.D. Côté SENC

Saint-Éloi

Ferme Matalac enr.

Val-Brillant

Dave Michaud

Saint-Tharcisius

Ferme Jym inc.

Kamouraska

Ferme Vie-Belle inc.

Matane

Ferme Almarella enr.

Saint-Pascal

Ferme Johanois inc.

Saint-Jean-de-Dieu

Ferme R. et M. Hallé inc.

Sayabec

Ferme de la Plaine Holstein inc.

L'Isle-Verte

Ferme Agil Holstein inc.

Rimouski

Ferme Malcali inc.

Trois-Pistoles

Ferme Simonbel inc.

Saint-Simon

Ferme Or Blanc 2007 SENC

Saint-Jean-de-Dieu

Ferme R.C. Truchon et Fils inc.

Matane

9019-6437 Québec inc.

Rivière-Ouelle

Ferme Blanco inc.

Sainte-Luce

Ferme M.P. Morissette inc.

Cacouna

2962-4343 Québec inc.

Saint-Donat-de-Rimouski

Ferme D.L.C. Saint-Simon 2009 inc.

Saint-Simon-de-Rimouski

Ferme Vert D'Or inc.

Sainte-Hélène

Ferme Berlande inc.

Biencourt

Réal Roy

Saint-Épiphane

Ferme Millenia inc.

Rivière-Ouelle

Ferme Mija SENC

Saint-Joseph-de-Kamouraska

Ferme Chouinard

Témiscouata-sur-le-Lac

Ferme Ar-Vain

Saint-Gabriel-Lalemant

Ferme Benoît Roussel inc.

Sainte-Angèle-de-Mérici

Ferme Milie (2002) inc.

Val-Brillant

Ferme Marola inc.

Saint-Éloi

Ferme Nicomel SENC

Mont-Carmel

Ferme Bard inc.

Sainte-Anne-de-la-Pocatière

9190-6479 Québec inc.

Saint-Louis-du-Ha! Ha!

Ferme Roitel inc.

Saint-Cyprien

Ferme Prés et Monts inc.

Pohénégamook

Ferme Simard (2012) inc.

Rivière-Ouelle

Norbert Drapeau

Sainte-Hélène

Ferme Sirois et Fils (1993) inc.

Val-Brillant

Ferme des Trois Vents 2008 inc.

Saint-André

Ferme Lubéric inc.

Rivière-Ouelle

Ferme Hirondelle Sainte-Hélène inc.

Sainte-Hélène

2525-1158 Québec inc.

Saint-Arsène

Ferme des Basses Terres inc.

Kamouraska

Ferme Dupotier (1999) inc.

Saint-Donat-de-Rimouski

Ferme Michaud & Frères inc.

Amqui

Serge Chamberland

Saint-Philippe-de-Néri

Ferme Paquetière inc.

Amqui

Ferme Heppell et Fils 2011 inc.

Saint-Anaclet-de-Lessard

Les Fermes Cotpierre inc.

Rimouski

Ferme Bernel inc.

Saint-Jean-de-Dieu

Ferme Ouellet SENC

Saint-Gabriel-de-Rimouski

Ferme Renaud Côté inc.

Val-Brillant

Ferme Pétri inc.

Saint-André

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Isabelle & Marc Julien
Saint-Prime

Jasmin Beaulieu
Chicoutimi

Clément Bouchard
Saint-Bruno-Lac-Saint-Jean

Ferme G.L.R. enr.
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix

MONTÉRÉGIE-EST

Sylvain Messier
Verchères

9164-5242 Québec inc. – F. Girard & Fils
Saint-Liboire

Ferme Brown Heaven SENC
Verchères

Ferme Mario Joyal inc.
Yamaska

Denis Chagnon
Saint-Dominique-de-Bagot

Martin Liechti
Stanbridge

Tinber Holstein inc.
Sainte-Cécile-de-Milton

Ferme Labrise inc.
Saint-Césaire

Luc Rouselle et Thérèse Girard
Notre-Dame-de-Stanbridge

Ferme Deux-Monts inc.
Saint-Jean-Baptiste

Ferme André Fournier enr.
Saint-Hyacinthe

Ferme F.R.M. Lagacé enr.
Saint-Joachim-de-Shefford

Ferme Brillant enr.
Saint-Jean-Baptiste

Ferme MRD inc.
Saint-Simon

Ferme Ala-Din inc.
Saint-Théodore-d'Acton

Ferme Lacblo inc.
Saint-Gérard-Majella

Ferme Dubosson inc.
Saint-Théodore-d'Acton

Ferme Léger Parent inc.
Saint-Alphonse-de-Granby

Maxime et Kevin Casavant
Saint-Bernard-de-Michaudville

Ferme M.G. Lévesque & Fils inc.
Ange-Gardien

Ferme Maskita
Saint-Hyacinthe

Ferme du Parc SENC
Roxton Pond

Ferme Bonpas enr.
Sainte-Sabine

Ferme Marzanne inc.
Saint-Liboire

Ferme Grangeai
Acton Vale

Ferme JNA Benoit inc.
Saint-Dominique

Ferme AL Fluet inc.
Saint-Théodore-d'Acton

Ferme J-G-P
Roxton Falls

Ferme Alain Brasseur inc.
Saint-Pie

Ferme Palagajis SENC
Saint-Barnabé-Sud

Ferme R & R Duhamel inc.
Bedford

Ferme Rolait inc.
Saint-Barnabé-Sud

Ferme G. Brouillard et Fils enr.
Saint-Aimé

Ferme Beljacar inc.
Acton Vale

Ferme Gilles Lévesque & Fils
Ange-Gardien

Ferme Guentert enr.
Saint-Simon

MONTÉRÉGIE-OUEST

Les Fermes Tannahill enr.
Ormstown

Suntor Holsteins enr.
Ormstown

Soesbergen Farms inc.
Dundee

Fermes Ridgewold SENC
Très-Saint-Sacrement

Brent Carpentier
Godmanchester

3104-1189 Québec inc.
Athelstan

Ferme Legaudière inc.
Coteau-du-Lac

Ferme Estermann inc.
Dundee

Ferme Strebel et Fils inc.
Saint-Blaise-sur-Richelieu

Ferme Laurizon inc.
Rigaud

**Ferme Normand,
Lucie Riendeau & Fils SENC**
Sainte-Martine

Ferme des Frontières SENC
Lacolle

Stéphane Labelle
Saint-Louis-de-Gonzague

Ferme Bayel inc.
Saint-Isidore

Ferme Bellus-Locus SENC
Havelock

Ferme Alfred J. Latulipe inc.
Saint-Anicet

Ferme des Murailles inc.
Saint-Alexandre

Ferme L'Or Blanc inc.
Sainte-Brigide

9085-0710 Québec inc.
Saint-Philippe

Félicitations à tous!

ILS COMMENCENT TOUS PETITS

Faites-vous tout le nécessaire pour leur donner une tête d'avance?



Donnez-leur plus qu'un départ. Donnez-leur un **Nouveau Départ**.

Si jeunes, si petits, mais déjà pleins de promesses. Les veaux en santé aujourd'hui seront les vaches productives de demain. Le programme **Nouveau Départ** vise à donner une tête d'avance aux veaux en vous aidant à surveiller l'efficacité de votre programme de gestion du colostrum.

Visitez le www.nouveaux-departs.ca pour connaître les détails du programme et du protocole.

Consultez votre médecin vétérinaire pour en apprendre plus sur le programme **Nouveau Départ**.

NOUVEAU DÉPART 

www.nouveaux-departs.ca

zoetis

Zoetis™ est une marque déposée de Zoetis, utilisée sous licence par Zoetis Canada Inc. CALF JDPF 01A 0215 Y

Les productions supérieures

Productions acceptées en **JANVIER 2016** ayant une MCR cumulative de **998 ET PLUS** • L'espace disponible ne nous permet pas toujours de publier tous les records de 998 et plus de MCR cumulative • Seuls les résultats qui répondent aux critères du Réseau laitier canadien sont ici publiés • Lactation sur une base de 305 jours • Le nom du taureau (père de l'animal) est généralement inscrit entre parenthèses à la suite du nom de la vache

Classe	Nom de la vache	N° d'enr. ou NIP	Date de vêlage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.
AYRSHIRE JUNIOR 2 ANS	Lagace Bendig Molyann (Tb) (Palmyra Jerry Bendig) Ferme Lagacé et Fils inc., Saint-Hyacinthe	108212314	02-15	1-360	9 821	4,73	3,66	347	397	386
AYRSHIRE SENIOR 3 ANS	Kamouraska Orra Xuby (Tb) (Orraryd) Ferme Kamouraska 2000 inc., Kamouraska	106530715	03-14	3-270	13 924	4,59	3,61	386	432	422
AYRSHIRE SENIOR 4 ANS	Pare Reality Festive (Tb) (Palmyra Tri-Star Reality) Ferme laitière Paré inc., Saint-Jacques-de-Leeds	106770439	01-15	4-184	12 932	4,17	3,22	335	343	328
HOLSTEIN JUNIOR 2 ANS	Arla Dude Chara (Tb) (Gibbs-I Claynook Dude) Ferme Arla, Saint-Césaire	108175428	02-15	2-30	14 434	4,18	3,47	368	416	404
	Vieuxsaule Sabrina (Tb) (Generations Lexor) Ferme Vieux-Saule, Saint-Esprit	107824938	10-14	2-20	13 373	5,27	3,34	333	470	346
	Arla Lauthority Chadwick (Tb) (Comestar Lauthority) Ferme Arla, Saint-Césaire	108544319	03-15	1-364	13 783	4,14	3,25	360	405	367
	Holdream Dorcy Patience (Bp) (Coynce-Farms Dorcy-Et) Ferme Holdream, Saint-Honoré	107823190	03-15	2-35	16 727	2,52	3,13	424	289	418
	Gen-I-Beq Meridian Legaty (Tb) (Sully Hart Meridian-Et) Ferme Boulet inc., Saint-François-de-Montmagny	107965947	01-15	2-51	15 105	3,93	2,98	374	399	352
	Royolait Marijo Lauthority (Tb) (Comestar Lauthority) Ferme Royolait inc., Ange-Gardien	107163548	11-14	1-334	13 877	4,01	3,2	358	387	358
	Gepaquette Gambler Ravianta (Bp) (La Presentation Gambler) Ferme Gepaquette 2009 inc., Saint-Paul-d'Abbotsford	107937476	02-15	2-152	15 243	3,52	3,23	367	351	376
	Stevain Infrarouge Newyork (B) (Micheret Infrarouge) Ferme des Sommets inc., Ascot Corner	107465063	02-15	2-63	13 312	4,63	3,28	329	414	341
	Tinber Jc Bud Light Lime (Bp) (Zimmer Bud Light) Tinber Holstein inc., Sainte-Cécile-de-Milton	106748989	04-14	1-357	12 128	4,4	3,59	321	381	363
	Fleury Sudan Mon Bb (Tb) (Va-Early-Dawn Sudan Cri-Et) Ferme Fleury et Fils inc., Arthabaska	107321558	06-14	2-109	12 522	4,81	3,39	317	410	337
	Arla Stanteycup Chantilly (Bp) (Gillette Stanleycup) Ferme Arla, Saint-Césaire	108175416	03-15	2-71	12 786	4,44	3,55	320	384	357
	Arla Braxton Batanie (Tb) (Regancrest S Braxton-Et) Ferme Arla, Saint-Césaire	107780108	11-14	2-182	14 415	4,41	3,17	331	392	331
	Arla Stanleycup Winnie (Tb) (Gillette Stanleycup) Ferme Arla, Saint-Césaire	107985186	03-15	2-117	13 633	4,25	3,13	336	387	331
	Arla Dempsey Jouvique (Tb) (Lirr Drew Dempsey) Ferme Arla, Saint-Césaire	107985176	02-15	2-177	13 565	4,17	3,38	323	365	348
	Boulet Meridian Caitlyn (B) (Sully Hart Meridian-Et) Ferme Boulet inc., Saint-François-de-Montmagny	108054074	03-15	2-25	13 813	3,57	3,03	356	342	337
	Ste Odile Sudan Model Venus (Tb) (Va-Early-Dawn Sudan Cri-Et) Sainte-Odile Holstein, Rimouski	107684717	05-14	2-71	12 567	4,27	3,41	322	370	342
	Despics Lauthority Taylor (Tb) (Comestar Lauthority) Ferme Despics, Palmarolle	107728432	08-14	1-346	12 959	3,79	3,18	345	348	340
	Seric Brewmaster Sabrina (Tb) (Mapel Wood Brewmaster) Ferme Séric inc., Napierville	107946168	09-14	2-9	12 286	4,65	3,37	313	388	329
	Granduc Joviable Larson (Bp) (Willsbro Larson-Et) Ferme Leduc et Frères Itée, Beauharnois	107320177	02-14	1-332	12 636	4,02	3,14	335	363	331
	Holdream Dorcy Plane (Bp) (Coynce-Farms Dorcy-Et) Ferme Holdream, Saint-Honoré	108344353	03-15	1-333	12 910	3,31	3,3	348	312	358
	Belfau Altaiota Rosette (Bp) (Regancrest Altaiota-Et) Ferme Belfau inc., Rivière-Ouelle	107884400	01-15	2-43	12 525	4,59	3,27	310	386	320
	Beaucoise Topside Rolo (B) (Gen-I-Beq Topside) Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie	108047082	03-15	1-314	11 014	4,88	3,53	296	393	327
	Rufer Stanley Cup Joane (Bp) (Gillette Stanleycup) Ferme Rufer inc., Saint-Guillaume	107948526	12-14	1-338	13 019	3,56	3,58	327	316	364
	Darjeanfiles Espadon (Tb) (Generations Epic) Entreprise Grain de Vie inc., Marieville	107954989	03-15	2-83	12 380	4,22	3,49	310	353	340
	Gepaquette Artful Ravare (Bp) (Rugg-Doc Artful-Et) Ferme Gepaquette 2009 inc., Saint-Paul-d'Abbotsford	107937485	03-15	2-34	11 104	5,03	3,78	282	383	336
	Monbriant Shaw Genes (Tb) (Seagull-Bay Shaw-Et) Ferme Beaudry et Fils, Saint-Valérien	108089633	03-15	2-39	11 987	4,27	3,61	304	351	346
HOLSTEIN SENIOR 2 ANS	Mariant Frosty Gelyne (Bp) (Diamond-Oak Frosty-Et) Ferme Bouthillette et Fils, Guérin	107530869	09-14	2-350	17 306	3,09	3,02	389	320	366
	Lesperron Uno Dark (Tb) (Amighetti Numero Uno Et) Ferme Les Perron inc., Bury	107645631	12-14	2-192	14 021	4,01	3,39	318	345	339

Classe	Nom de la vache	N° d'enr. ou NIP	Date de vêlage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.
HOLSTEIN JUNIOR 3 ANS	Arla Lauthority Peniche (Tb) (Comestar Lauthority)	107664413	02-15	3-20	16 711	4,32	3,22	366	430	371
	Ferme Arla, Saint-Césaire									
	Guyette Man O Man Faby (Bp) (Long-Langs Oman Oman-Et)	107032111	12-14	3-163	16 404	4,04	3,11	337	370	329
	Ferme Guyette et Fils SENC, Saint-Clet									
	Phily Windbrook Myrtille (Tb) (Gillette Windbrook)	106521457	12-14	3-41	15 538	4	3,31	330	357	343
	Ferme Philippe Lafontaine inc., Hérouxville									
	Dubenoit Evolve Speed (Tb) (Wabash-Way Evolve-Et)	107186304	09-14	3-111	15 671	4,08	2,97	342	372	313
	Ferme Dubenoit, La Pocatière									
	Tiloup Brawler Flore (Bp) (Gen-I-Beq Brawler)	106988496	04-14	3-23	15 720	3,42	3,01	354	328	333
	Ferme du Loup Saint-Alex inc., Saint-Alexandre									
	Noelange Iota Emily (Bp) (Regancrest Altaiota-Et)	106143782	07-14	3-8	14 601	3,68	3,25	338	334	339
	J.N. Beauchemin et Fils inc., Saint-Ours									
	Dulet Cimarron Gigi (Tb) (De-Su Cimarron-Et)	107186299	10-14	3-153	17 289	3,23	3,01	361	311	338
Ferme Dubenoit, La Pocatière										
Janibert Boxingday (Tb) (Regancrest Altaiota-Et)	107337539	10-14	3-88	15 781	3,69	3,2	337	331	337	
Ferme Janibert inc., Ange-Gardien										
Micheret Salsa Beacon (Tb) (End-Road Beacon-Et)	107278813	01-15	3-116	15 165	3,89	3,38	322	341	341	
Ferme Micheret inc., Saint-Zéphirin										
Rainholm Loverboy 7386 (B) (Lesperron Loverboy)	106717386	07-14	3-58	14 025	4,11	3,27	322	356	325	
Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee										
Joubert Dempsey Praline (Tb) (Lirr Drew Dempsey)	107054524	01-15	3-76	14 311	4,54	3,26	307	378	313	
Ferme de La Carrière inc., Upton										
HOLSTEIN SENIOR 3 ANS	Rotaly Goldwyn Umbrella (Tb) (Braedale Goldwyn)	106262296	09-14	3-361	17 555	4,23	2,97	362	408	332
	Ferme Rotaly enr., Sainte-Hélène									
	Lafontaine Delete Alexia (Tb) (Ridgefield Delete Et)	106824826	07-14	3-262	16 586	3,43	2,96	361	333	330
	Lafontaine Holstein inc., Chesterville									
	Ringo Frimartine Lou (Bp) (Jenny-Lou Marshall P149-Et)	106219669	08-14	3-191	15 578	3,87	3,04	343	353	317
	F. Tétrault et Fils du Richelieu, Saint-Mathias									
	Gen-I-Beq Gerard Lava Z (Tb) (Schillview Oman Gerard-Et)	106780198	10-14	3-314	15 873	4,08	3,43	320	348	343
	Ferme Fleury et Fils inc., Arthabaska									
	Gepaquette Observer Ravibeq (Bp) (De-Su Observer-Et)	106679884	11-14	3-236	15 955	3,69	3,52	324	322	358
	Ferme Gepaquette 2009 inc., Saint-Paul-d'Abbotsford									
	Ldsp Laurin Mandy (Bp) (Den-K Marshall LI Laurin)	106699315	03-15	3-327	14 448	5,36	2,97	296	430	278
	Ferme L.D.S.P. et Fils, Saint-Pascal									
	Gepaquette Freddie Rafouine (Tb) (Badger-Bluff Fanny Freddie)	106679878	09-14	3-245	14 967	4,08	3,55	314	341	345
Ferme Gepaquette 2009 inc., Saint-Paul-d'Abbotsford										
Arla Fever Talmark (Bp) (Crackholm Fever)	107288022	02-15	3-257	14 585	4,48	3,45	302	367	331	
Ferme Arla, Saint-Césaire										
Markani Constant Bea (P) (Boulet Constant)	106779234	01-15	3-339	16 633	3,76	3,04	334	342	322	
Ferme Denis St-Pierre, Saint-Arsène										
HOLSTEIN JUNIOR 4 ANS	Regan-Alh Domain Daya-Et (Ex) (Ronelee Toystory Domain-Et)	66625459	10-14	4-58	18 549	3,71	3,39	366	362	388
	Ferme Syma enr., Sainte-Élisabeth									
	Caron Lilianne Stallion (Tb) (Kerndt Stallion)	106519878	01-15	4-59	16 914	4,71	3,16	335	428	336
	Ferme E.S.M. Caron inc., Sainte-Françoise									
	Sauvageau Bowman Manie (Tb) (De-Su Bowman-Et)	106423338	01-15	4-170	15 076	5,6	3,33	293	447	312
	Ferme Sauvageau inc., Saint-Thuribe									
	Berni Stallion Tips (B) (Kerndt Stallion)	106541619	01-15	4-9	16 810	3,85	3,2	335	350	341
	F. Berni 29588332 Québec inc., Sainte-Élisabeth-de-Warwick									
	Royolait Marylune Million (Tb) (England-Ammon Million-Et)	105949828	01-15	4-91	17 787	3,58	2,97	350	340	330
	Ferme Royolait inc., Ange-Gardien									
Kevannick Baroque Loria (Tb) (Magor Baroque Allen Et)	105305122	07-14	4-102	15 326	4,54	2,96	322	393	297	
Ferme Annick inc., Baie-des-Sables										
Royolait Gamine Aftershock (Ex) (Ms Atlees Sht Aftershock-Et)	105949835	03-15	4-94	17 214	3,71	2,96	342	345	323	
Ferme Royolait inc., Ange-Gardien										
HOLSTEIN SENIOR 4 ANS	Holdream Presley Lolita (Bp) (Hylltop Presley Red)	106481133	02-15	4-244	18 989	4	3,49	369	402	411
	Ferme Holdream, Saint-Honoré									
	Jacobs Goldwyn Valana (Ex) (Braedale Goldwyn)	105794469	07-14	4-361	17 379	4,6	3,38	355	437	376
Ferme Jacobs inc., Cap-Santé										
Paquet Koza (Ex) (Braedale Goldwyn)	105837895	11-14	4-302	19 241	3,93	3,12	361	382	357	
Ferme Paquet et Frères inc., Amqui										
HOLSTEIN ADULTE 5 ANS +	Tresy Baxter Lauralisa (Tb) (Emerald-Acr-Sa T-Baxter)	105155385	05-14	6-155	16 943	4,49	2,97	330	405	313
	Ferme Tresy inc., Shipshaw									
	Sauvageau Whats Up Anouk (Tb) (Gillette Whats Up)	106118381	01-15	5-140	18 018	4,3	2,84	337	393	308
Ferme Sauvageau inc., Saint-Thuribe										
Provetaz Goldwyn Hopra (Tb) (Braedale Goldwyn)	106142857	03-15	5-38	15 185	5,06	3,62	292	403	339	
Ferme Provetaz inc., Compton										
JERSEY JUNIOR 2 ANS	Gillard David Dora Et (Tb) (Sunset Canyon David-Et)	107548785	11-14	2-40	8 944	5,06	3,96	335	317	350
Ferme Gillard SENC, Princeville										
JERSEY ADULTE 5 ANS +	Bona Chairman Monia-Et (Tb) (Giprat Belle'S Chairman-Et)	101950406	12-14	10-111	12 326	5,31	3,95	349	358	363
Ferme Bona 2012 inc., Saint-Bonaventure										
SHORTHORN LITIÈRE JUNIOR 3 ANS	Serol Zumba Charmcandy (Bp) (Mapleton Vly J Zumba)	107560556	02-15	3-70	9 696	3,81	3,33	353	332	359
Ferme Serol enr., Roxton Falls										

Une chaire vouée à la vie durable des bovins laitiers

Par [ELSA VASSEUR](#), professeure-chercheure, Département des sciences animales, Université McGill, et [VALÉRIE BÉLANGER](#), coordonnatrice au transfert, Novalait

■ Une nouvelle chaire de recherche sur la vie durable des bovins laitiers a vu le jour à l'Université McGill.

Cet important projet de recherche vise à livrer aux producteurs laitiers des données concrètes et des outils pour optimiser le confort, mettant un accent particulier sur la stabulation entravée, et accroître la durée de vie des vaches.

POURQUOI UNE CHAIRE DE RECHERCHE?

Initiée par Novalait, la Chaire de recherche industrielle CRSNG-NOVALAIT-PLC-Valacta sur la vie

durable des bovins laitiers étudie les pratiques de gestion du confort et la longévité des bovins laitiers en stabulation entravée. Elle vise à améliorer les recommandations en matière de bien-être afin de préparer tous les producteurs pour la mise en œuvre du volet bien-être animal de proAction.

La Chaire comble une lacune d'expertise de recherche en créant pour sa titulaire, Elsa Vasseur, un nouveau poste de professeure-chercheure. Bien qu'en début de carrière, M^{me} Vasseur a déjà un remarquable parcours de recherche sur le confort des vaches laitières et des sujets de remplacement. Son immense



Elsa Vasseur, titulaire de la Chaire de recherche industrielle CRSNG-Valacta sur la vie durable des bovins laitiers

passion pour son sujet d'étude garantit pour les producteurs de lait un impact durable de cet investissement en recherche, et ce bien au-delà des cinq années de travaux de la Chaire.

Les travaux de la Chaire sont déjà lancés. L'étable de l'Université McGill a été modifiée pour refléter davantage la réalité des fermes commerciales. Plusieurs étudiants commenceront leur expérimentation dès cet été. Les projets de recherche de la Chaire formeront plus d'une dizaine d'étu-

EN UN CLIN D'OEIL

CHAMP D'APPLICATION : Bien-être, confort et longévité des bovins laitiers

OBJET DE LA CHAIRE : Optimiser le confort des vaches en stabulation entravée et faciliter la transition vers des systèmes de stabulation libre; améliorer la longévité des animaux et leur profitabilité à vie; favoriser une plus grande acceptabilité sociale.

RETOMBÉES POTENTIELLES : Cet important projet de recherche vise à livrer aux producteurs laitiers des données concrètes et des outils pour optimiser le confort des vaches en stabulation entravée et accroître leur durée de vie.

Recherche subventionnée par : CRSNG-NOVALAIT-PLC-Valacta en collaboration avec l'Université McGill

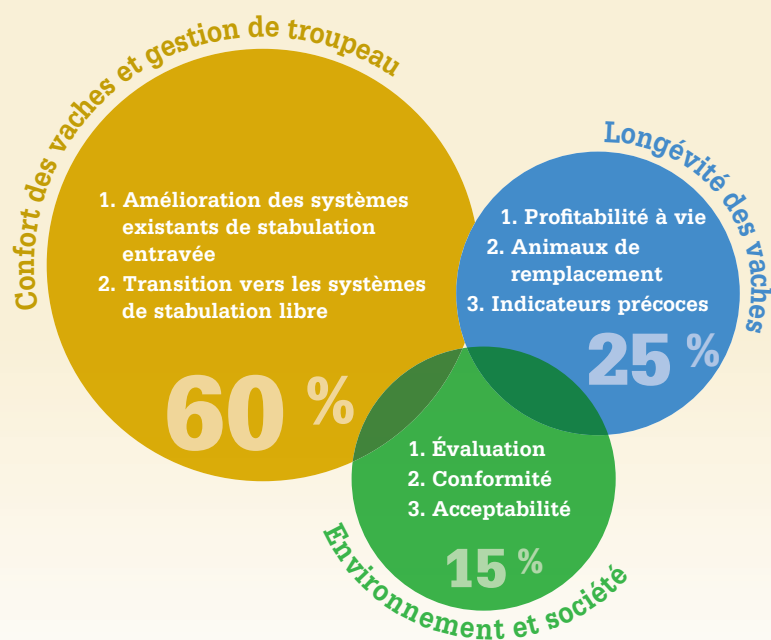
POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE : Elsa Vasseur, professeure-chercheure, titulaire de la chaire de recherche sur la vie durable des bovins laitiers, Département des sciences animales, Université McGill elsa.vasseur@mcgill.ca

dians diplômés et plus d'une vingtaine de stagiaires. Ces jeunes professionnels acquerront l'expertise pour accompagner le producteur dans ses pratiques à la ferme.

La Chaire est financée par le Programme de professeurs-chercheurs du Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) avec la participation de Novalait, des Producteurs laitiers du Canada, en étroite collaboration avec l'Université McGill et Valacta. Novalait est fière de contribuer à hauteur de 600 000 \$ sur 5 ans à cette chaire qui représente des engagements totaux de 1 825 000 \$.

LES QUESTIONS DE RECHERCHE TRAITÉES

La Chaire poursuivra ses activités de recherche selon trois principaux thèmes sur cinq ans (voir Figure).



Les 3 cercles correspondent aux grands thèmes de la chaire de recherche. Le pourcentage correspond aux ressources relatives allouées à chaque thème. À l'intérieur des cercles sont présentés les sous-thèmes.

Haute Performance et Meilleure Rentabilité.



- Fourrage propre pour des animaux en santé
- Dispositif de coupe unique, meilleure qualité de coupe.
- Le moyen le plus économique pour récolter votre forrage.



PÖTTINGER CANADA INC.
650 Rte 112, St-Césaire, Qc J0L 1T0
Tel. 450-469-5594, Sales.canada@poettinger.ca

Nous sommes là où vous vous trouvez.
www.poettinger.ca





Elsa Vasseur entourée de son équipe. En bas de gauche à droite : Sirine EL Hamdaoui, Santiago Palacio, Elise Shepley, Tania Wolfe; en haut de gauche à droite : Jessica St John, Elsa Vasseur, Hector Delgado et Véronique Boyer.

Novalait
Catalyseur de recherche

« Les résultats de ces recherches sont très attendus dans le contexte du programme national proAction, notamment en matière de bien-être animal. Il y a également beaucoup d'intérêt pour tout ce qui touche le confort des vaches et les pratiques de régie qui permettent d'accroître leur durée de vie. »

- Réal Gauthier, président de Novalait, et producteur de lait.

Thème 1: Confort des vaches et gestion du troupeau

Le premier thème de recherche se concentrera sur les connaissances et les adaptations requises pour fournir un environnement approprié en matière de conformité. Comme les recherches actuelles sur le confort se font essentiellement avec des systèmes en stabulation libre, il est nécessaire de réaliser des projets en systèmes entravés pour mieux comprendre les besoins de confort et optimiser les recommandations. Un exemple de question de

recherche est: Certaines pratiques d'élevage peuvent-elles compenser une configuration de stalle réduite?

Thème 2: Longévité des vaches

Le deuxième thème de recherche se penchera sur les mesures de rentabilité à long terme et de survie des animaux dans les troupeaux. Les sujets de remplacement et les vaches en production seront sous la loupe. Les projets de ce thème pourront bénéficier de données récoltées dans des fermes commerciales et des données de Valacta. Un

exemple de question de recherche est: Quelles sont les relations entre l'élevage des animaux de remplacement et la longévité des vaches?

Thème 3: Environnement et société

Le troisième thème de recherche permettra d'élargir la perspective sur les normes internationales, les études du cycle de vie et l'acceptabilité des consommateurs. Il sera question de valider que les mesures pour améliorer le bien-être et la longévité ne sont pas en contradiction avec la durabilité globale (environnementale, économique et sociale) des fermes laitières. Un exemple de question de recherche est: Améliorer le confort peut-il entrer en conflit avec l'environnement?

VRAI OU FAUX

La recommandation actuelle pour la barre de cou dans une stalle entravée est 48" en hauteur et 14" en avant à partir de la surface de couchage vrai faux

La durée de vie moyenne des vaches dans les troupeaux laitiers du Québec est en deçà de 3 lactations vrai faux

Le faible temps de repos de la vache est un facteur qui n'affecte pas la réforme involontaire vrai faux

MIEUX COMMUNIQUER AVEC LES PRODUCTEURS DE LAIT

Novalait investit en recherche afin de développer les connaissances, les technologies et les compétences pour innover à la ferme. Dans sa nouvelle stratégie de communication, Novalait vise la simplicité et l'efficacité pour vous tenir au courant des résultats de ses recherches. Restez à l'affût et suivez l'avancement des travaux de la Chaire en visitant le nouveau site Web au www.novalait.ca.

La santé des veaux : un travail d'équipe

- Les vétérinaires, les nutritionnistes et les autres spécialistes en production laitière peuvent vous offrir des conseils pour optimiser votre programme d'élevage des veaux.



Les veaux élevés aujourd'hui représentent l'avenir du troupeau. Selon l'adage : « Ça prend tout un village pour élever un enfant. » Cette citation peut s'appliquer aussi à l'élevage d'un veau. S'enrichir du savoir et de l'expérience des personnes de confiance et des professionnels qui vous entourent va de soi. Les médecins vétérinaires sont des professionnels de la santé. Aider les producteurs à maintenir leur troupeau en santé fait partie de leur travail.

Les jeunes veaux ont un système immunitaire fragile. Ils doivent être une priorité à la ferme. La clé pour qu'ils soient en santé est le souci du détail et l'uniformisation. L'atteinte de cet idéal est plus facile si toutes les procédures sont écrites dans des protocoles. Ceux-ci permettront à toutes les personnes qui travaillent avec ces jeunes animaux d'avoir une approche identique.

Les producteurs sont invités à réviser les sept points suivants avec leur vétérinaire pour identifier les éléments qui profiteraient d'une approche plus détaillée.

LA SANTÉ DES VACHES EN TRANSITION

Dans un premier temps, il faut porter attention aux vaches en transition. Des veaux en santé commencent par des vaches en santé. Les vaches tarées ont besoin d'un environnement sans stress où elles peuvent prioriser la croissance du veau dans leur utérus et produire du colostrum de qualité. L'endroit de vêlage doit être propre, sec et bien ventilé. Des actions préventives

LA CHRONIQUE VÉTÉRINAIRE EST SOUS LA RESPONSABILITÉ D'UN COMITÉ DE RÉDACTION QUI RÉVISE CHACUN DES ARTICLES AVANT PUBLICATION.

GILLES FECTEAU, FMV Saint-Hyacinthe, coordonnateur du comité de rédaction; **PAUL BAILLARGEON**, ZOETIS; **GUY BOISCLAIR**, Merck santé animale; **YVES CARON**, Clinique vétérinaire St-Tite; **ANNIE DAIGNAULT**, Clinique vétérinaire Saint-Césaire; **MAXIME DESPÔTS**, Clinique vétérinaire St-Louis-Embryobec; **DAVID FRANCOZ**, FMV Saint-Hyacinthe; **JEAN-PHILIPPE ROY**, FMV Saint-Hyacinthe; **ISABELLE VEILLEUX**, Clinique vétérinaire Centre-du-Québec; **NICOLE RUEST**, Clinique vétérinaire Centre-du-Québec; **ELIZABETH DORÉ**, Clinique vétérinaire St-Tite; **VÉRONIQUE FAUTEUX**, FMV Saint-Hyacinthe. Pour questions ou commentaires : gilles.fecteau@umontreal.ca.

peuvent être établies pour prévenir les désordres métaboliques et les maladies (fièvre du lait, rétention placentaire, acétonémie, déplacement de caillette, mammite et boiterie) pour le bien de la vache, mais aussi du veau à venir.

2 LE VÊLAGE

Il est important de former tout le personnel sur les étapes du vêlage et les bonnes techniques obstétricales, mais aussi d'établir un protocole pour indiquer quand assister ou non l'animal et quand demander de l'aide pour un vêlage difficile. Le but, c'est que tous les veaux arrivent vivants.

3 LA RÉGIE DU COLOSTRUM

L'importance que l'on accorde au colostrum n'est jamais trop élevée. Les facteurs clés sont : qualité, quantité, temps et propreté. Le plus tôt possible après la naissance, le veau a besoin de 3 à 4 litres de colostrum propre et de bonne qualité. Une bonne régie de colostrum aide à prévenir les maladies. Les recherches ont démontré que les veaux qui reçoivent un colostrum adéquat (réussite du transfert passif des anticorps) ont une meilleure moyenne en gain quotidien, une meilleure santé avant et après le sevrage et une meilleure production de lait à leur première lactation que les génisses qui n'ont pas reçu assez de colostrum. Donc, les actions menées dans les premières heures de vie du veau affectent sa vie entière.

Chaque ferme devrait être équipée d'un outil de mesure de la qualité du colostrum. Un colostromètre ou, préférablement, un réfractomètre de Brix peut être utilisé. Seul un colostrum de qualité devrait être fourni à l'animal : code vert sur le colostromètre ou >22 % sur le réfractomètre de Brix. Une lecture de 22 % sur le Brix correspond à 50g/dl d'IgG (immunoglobuline/type d'anticorps).

Le premier repas de colostrum doit être donné le plus tôt possible. La quantité idéale se situe entre 10 % et 20 % du poids du veau dans les 8 premières heures de vie. Les veaux ont faim dès la naissance. Ils doivent donc être nourris à la bouteille avant même de se tenir debout. Après un délai de 12 heures, seulement 50 % des anticorps du colostrum seront absorbés

LES OBJECTIFS DE BASE POUR DES VEAUX DE 0 À 60 JOURS EN SANTÉ

- 1- Un taux de mortalité de moins de 5 % (idéalement 0 %)
- 2- Un faible taux de traitements (moins de 15 %)
- 3- Une augmentation de la croissance (doubler le poids de la naissance à 60 jours)

par les intestins. Par exemple, un veau de 45 kg demandera 4,5 L dans les 8 premières heures de vie (en 2 repas). Enfin, un colostrum de qualité signifie aussi un colostrum sans maladie. Il est possible de congeler du colostrum d'une vache adulte sans maladie détectée (leucose, *Staph. aureus*, paratuberculose, mycoplasme, BVD) en petite quantité (2 L) qui pourra facilement être réchauffé dans de l'eau tiède. Le deuxième et le troisième repas peuvent aussi être du colostrum. La propreté du colostrum est d'ailleurs prioritaire pour une bonne absorption. Un échantillon de colostrum peut être testé pour quantifier les bactéries. Un colostrum devrait contenir moins de 10 000 cfu/ml de bactéries et aucun coliformes.

Finalement, votre vétérinaire peut vous aider à mesurer l'efficacité de votre régie du colostrum en quantifiant le transfert passif des anticorps. La mesure des protéines totales du sérum des veaux âgés de 1 à 7 jours peut indiquer si une quantité suffisante d'anticorps du colostrum a été absorbée. Plus de 85 % des veaux devraient avoir un transfert passif réussi. Cette étape de contrôle peut être incorporée dans les visites de médecine préventive.

4 LES SOINS À DONNER AUX VEAUX

Il est important d'établir des protocoles de base après la naissance du veau. Cela inclut la désinfection du nombril, le séchage et le réchauffement du veau, son identification, le transfert à l'aire d'élevage, la vaccination, le testage génomique et les autres interventions nécessaires. Ces tâches peuvent être comptabilisées en créant une carte pour chaque veau

avec une liste à cocher soulignant chaque étape à réaliser. Inclure sur cette carte les données relatives à l'assistance au vêlage ainsi que la quantité, la qualité et l'heure où le colostrum a été donné en indiquant les initiales de la personne qui a fait le travail. Ces informations aideront à identifier les veaux les plus à risque.

5 LES REPAS DE LAIT

Après le colostrum, il faut vérifier les repas de lait ou de lait de remplacement nécessaires pour atteindre une moyenne optimale en gain de poids quotidien. Le but est d'atteindre la taille et le poids idéals de la race. Dans le meilleur des mondes, les veaux devraient avoir doublé leur poids de la naissance à 60 jours. C'est simple, il suffit de donner plus de lait, idéalement 20 % de leur poids en lait chaque jour. On peut aussi penser à augmenter le nombre de calories en le nourrissant trois fois par jour ou à volonté.

Le commentaire qui revient le plus souvent : « Mon veau a la diarrhée quand je fais ça. » Si votre veau devient malade lorsque vous lui donnez plus de lait, c'est que quelque chose cloche. Vérifiez la quantité de bactéries dans le lait. Un lait au repos favorise la multiplication des bactéries. Les équipements servant à l'alimentation sont-ils vraiment propres? Avez-vous mélangé correctement le lait de remplacement, à la bonne concentration et à la bonne température? Le réfractomètre de Brix peut servir à évaluer les solides totaux dans le lait qui devraient être de 12,5 %. On ne doit pas hésiter à travailler avec son vétérinaire et son nutritionniste pour déterminer la ration nécessaire des veaux.

6 L'AIRE D'ÉLEVAGE

L'endroit où vivent les veaux durant leurs premiers 60 jours est très important. Ils sont extrêmement vulnérables aux maladies tant que leur système immunitaire n'est pas complètement développé. L'attention doit se porter sur ce qui permet de conserver les veaux propres et secs (les veaux passent 80 % de leur journée couchés). Faites ce test : étendez-vous à l'endroit où sont logés les veaux. Si vous ne voulez pas le faire, il est fort probable que les veaux ne sont pas

heureux à cet endroit-là. La ventilation est importante pour prévenir les maladies respiratoires. Beaucoup d'air frais, mais sans courant d'air est l'idéal. On peut envisager d'élever les veaux en paire ou par petits groupes, car il a été démontré que cette façon de faire est bénéfique pour leur développement. Donner de l'eau et de la moulée à volonté contribue à une croissance rapide. Faire le tour des installations avec son médecin vétérinaire permettra d'identifier les améliorations à apporter.

RÉGISTRE DE DONNÉES SUR LA SANTÉ

Dans l'optique de surveiller la santé des veaux, les données doivent être consignées et évaluées sur une base régulière. La consignation des maladies telles que la diarrhée et les pneumonies ainsi que les traitements administrés est la clé pour comprendre l'épidémiologie des maladies à la ferme. Les données doivent être inscrites là où il est facile de les analyser. Des programmes informatiques tels que DSA, Lac-T, DairyComp ou les autres logiciels de gestion de troupeau laitier peuvent faciliter la surveillance des épisodes de maladies.

ATTEINDRE LE BUT POUR MARQUER DES POINTS

Il s'agissait ici d'un simple survol des étapes de base pour atteindre son objectif : avoir des veaux en santé et augmenter la rentabilité de l'entreprise. Il ne faut pas perdre de vue qu'élever des veaux est un travail d'équipe. Établir des protocoles et bien former le personnel responsable des soins des veaux, c'est la clé du succès. Pour y arriver, il est nécessaire de porter attention aux détails des tâches quotidiennes et de surveiller l'ensemble du processus par l'analyse des données (le test de qualité du colostrum, la surveillance du transfert passif, le gain journalier moyen, les épisodes de maladies et la fréquence des traitements). Prenez le temps de discuter de cet article avec votre vétérinaire et les autres intervenants du milieu pour identifier les aspects à améliorer. Optimiser la santé et la croissance permettra à vos veaux d'atteindre leur plein potentiel génétique. ■

SOYEZ PRÊT.



LA SÉRIE FARMALL

UNE CONSTRUCTION ET UNE PUISSANCE INCROYABLES

- MOTEURS DIESEL ÉCONOMIQUES À 4 CYLINDRES
- TRANSMISSION SEMI POWERSHIFT DISPONIBLE

PRESSE À BALLE RONDES

ROBUSTE, FIABLE ET DURABLE

- UN PRESSAGE RAPIDE AVEC UNE DENSITÉ ÉLEVÉE ET CONSTANTE
- SIMPLICITÉ D'ENTRETIEN POUR PLUS DE TEMPS DANS LE CHAMP

LE RÉSEAU CASE IH DU QUÉBEC, LE SEUL RÉSEAU ENCORE FAMILIAL

CENTRE AGRICOLE INC.
 NICOLET-YAMASKA
 BERTHIERVILLE
 SAINT-MAURICE
 COATICOOK
 SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN
 BAS-SAINT-LAURENT
 WOTTON
 NEUVILLE

LES ÉQUIPEMENTS ADRIEN PHANEUF INC.
 GRANBY
 UPTON
 MARIEVILLE
 VICTORIAVILLE
 LA DURANTAYE

SERVICE AGROMÉCANIQUE INC.
 SAINT-CLÉMENT

CLAUDE JOYAL INC.
 LYSER
 NAPIERVILLE
 SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU
 SAINT-GUILLEME
 STANBRIDGE STATION

LES ÉQUIPEMENTS R. MARSAN INC.
 SAINT-ESPRIT, CTÉ MONTCALM

**LES ÉQUIPEMENTS LAZURE
 ET RIENDEAU INC.**
 SAINT-CLET
 SAINTE-MARTINE



Tous droits réservés. Case IH est une marque déposée utilisée sous licence ou appartenant à CNH Industrial N.V., ses succursales ou ses filiales aux États-Unis et dans de nombreux autres pays.

185034

Par JULIE GÉLINAS, directrice, et MARIE-FÉE PROULX, agente de promotion, Marketing, PLQ

À la découverte des fromages d'ici dans



LES CHEFS, ÉMISSION PHARE DE L'ÉTÉ SUR LES ONDES DE RADIO-CANADA, SERA REMPLACÉE PAR UNE NOUVELLE ÉMISSION : LE COMBAT DES VILLES.

Animée par Sébastien Benoît et Bianca Gervais, *Le combat des villes* sera diffusée les lundis à 20 h à compter du 20 juin. Elle mettra en valeur l'identité culinaire québécoise ainsi que son terroir en présentant des chefs des quatre coins du Québec et des produits d'artisans de chacune des régions.

Des défis enlevants et une approche sympathique stimuleront la saison. La compétition se déroulera entre duos de chefs provenant de 10 villes du Québec. Une d'entre elles sera couronnée ville la plus gastronomique. Pour juger des plats proposés par les candidats, deux chefs prestigieux feront partie de l'aventure : Normand Laprise, chef propriétaire du Toqué et de la Brasserie T à Montréal, et Daniel Vézina, chef propriétaire du Laurie-Raphaël à Québec et ancien coanimateur de l'émission *Les Chefs*.

Il est tout naturel pour les Fromages d'ici de s'associer à cette émission qui fera voir le grand talent gastronomique du Québec en soulignant les particularités de chacune des régions. Ce partenariat vise à faire découvrir la variété de fromages d'ici à travers les villes participantes où l'accent sera mis sur la passion des artisans fromagers tout en conscientisant les téléspectateurs à l'importance de consommer des produits locaux.





DÉFI FROMAGES D'ICI

Au cours du 8^e épisode, trois chefs concurrents devront relever le Défi Fromages d'ici qui consistera à associer le fromage à ses attributs après avoir évalué leurs goûts et autres particularités.

ÉLÉMENTS CLÉS DU PARTENARIAT

En plus d'un panneau de 15 secondes dédié aux Fromages d'ici, neuf capsules découvertes de 20 secondes présenteront un artisan fromager de chacune des régions. Aussi, le logo Fromages d'ici sera présent sur tous les formats télévisuels et numériques de Radio-Canada qui serviront à faire l'autopromotion de la série.

Au cours de chaque émission, les téléspectateurs seront invités à voter sur le web pour leur ville gastronomique préférée et du contenu sur les fromages d'ici les attendra. Ils y seront conviés grâce à des bannières web diffusées sur les médias sociaux en plus d'un bandeau télé de 10 secondes apparaissant au bas de l'écran qui illustrera les acteurs en compétition.

Également, des bannières web Fromages d'ici présentées sur le site du *Combat des villes* dirigeront les utilisateurs vers le site **Fromagesdici.com** et, durant 24 heures, la page d'accueil de Radio-Canada sera maquillée aux couleurs des Fromages d'ici.

Enfin, l'un des grands prix pour le duo de chefs qui remportera le combat des villes sera présenté par les Fromages d'ici.

Par MARIE-ÈVE LALONDE, agente au marketing, Marketing, PLQ

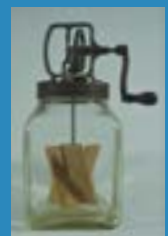
Valorisation de la profession en partenariat avec le Musée de Charlevoix

Chaque année, le Musée de Charlevoix propose des expositions professionnelles et ludiques sur des sujets inspirés du patrimoine charlevoisien. Depuis le 19 mai dernier, le thème des vaches dans la culture québécoise est à l'honneur.

Il s'avère tout indiqué pour les PLQ d'être partenaires de cette exposition *De l'étable au musée*, qui met en lumière l'univers bovin sous toutes ses formes : histoire, élevage, travail des agriculteurs, produits transformés, source d'inspiration pour l'art populaire, etc.

En complément de l'exposition, de nombreuses activités culturelles (ateliers pédagogiques, conférences-dégustation, expositions artistiques) permettent de maximiser l'intérêt du grand public. En plus de la visibilité sur l'ensemble des outils de promotion et de nombreuses occasions de relations publiques, l'alliance démontre l'immense fierté des producteurs pour l'industrie laitière québécoise.

Pour informations, visitez le site **MuseedeCharlevoix.qc.ca** ou téléphonez au 418 665-4411.



Par JULIE GÉLINAS, directrice, et SARA BUJOLD, agente de promotion, Marketing, PLQ

Deux ambassadeurs Lait au chocolat aux Jeux olympiques de Rio



AVEC L'ARRIVÉE DES JEUX OLYMPIQUES DE RIO DE JANEIRO, LE LAIT AU CHOCOLAT A UNE OCCASION UNIQUE DE RAYONNER GRÂCE À DEUX DE SES AMBASSADEURS QUI Y REPRÉSENTERONT LE CANADA: ROSELINE FILLION, PLONGEUR, ET CHARLES PHILIBERT-THIBOUTOT, COURSE 1500 MÈTRES.

ÉMISSION JE VAIS À RIO

Dès le 31 mai, *Je vais à Rio*, officiellement commanditée par le Lait au chocolat, sera diffusée sur les ondes d'ICI Radio-Canada Télé, et ce, tous les mardis à 19 h 30, jusqu'au 2 août. Cette émission présentera 11 athlètes canadiens charismatiques qui nous feront vivre leur quotidien alors qu'ils se préparent pour les Jeux olympiques de Rio. Parmi eux, deux ambassadeurs du Lait au chocolat: Roseline Fillion, plongeur, et Charles Philibert-Thiboutot, course, 1500 mètres.

Je vais à Rio sera animée par Alexandre Despatie, trois fois champion du monde et médaillé olympique en plongeon. Il se servira de





Par MICHEL FORTIER, agent au marketing, et MARIE-FÉE PROULX, agente de promotion, Marketing, PLQ

SIAL MONTRÉAL 2016 Les fromages d'ici au rendez-vous!



ses propres expériences pour créer des liens et partager certains trucs avec les 11 athlètes qui ont été suivis par l'équipe de tournage pendant près de sept mois. Chaque émission de ce docu-réalité nous permettra de connaître les espoirs, les désirs, les incertitudes et les défis de ces athlètes attachants, grâce à des récits humains, sincères et spontanés.

Outre la visibilité de ses deux ambassadeurs, cette commandite permettra au Lait au chocolat de s'afficher dans deux occasions publicitaires de 15 secondes par émission et un panneau de commandite de 15 secondes. Le logo Lait au chocolat sera également présent au début et à la fin de chaque émission ainsi que dans les offensives d'auto-promotion de Radio-Canada, à la télévision et sur le web.



Les 13, 14 et 15 avril derniers, dans un espace occupant 6 000 pi², la boutique Fromages d'ici était présente au Salon international de l'alimentation (SIAL) qui s'est déroulé au Palais des congrès de Montréal. Plus de 15 000 professionnels de l'industrie en provenance de 60 pays ont pu découvrir les fromages québécois gagnants et finalistes des concours Sélection Caseus, Grand Prix des fromages canadiens et autres mérites internationaux.

La collaboration des distributeurs Plaisirs Gourmets et Fromages CDA a permis de réaliser des affaires d'or pour bonifier les registres de commandes.

Le SIAL est le plus grand salon professionnel de l'innovation alimentaire en Amérique du Nord et fait partie intégrante du réseau SIAL mondial regroupant 8 salons professionnels (Paris, Chine, Brésil, Moyen-Orient, Jakarta, Asie Manilla, Toronto et Montréal). Le SIAL Canada se déroule en alternance à Toronto et à Montréal et il est le seul salon national soutenu par Agriculture et Agroalimentaire Canada, le MAPAQ et le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario.

En plus d'être le point de rendez-vous de l'industrie agroalimentaire canadienne, le SIAL est aussi une porte d'entrée privilégiée vers le marché américain et international. Pas moins de 928 exposants nationaux et internationaux sont venus de 50 pays présenter leurs produits et services pour répondre aux besoins à la fois des commerces de détail, de la restauration et de la transformation alimentaire.

Le SIAL Montréal 2016 a connu une croissance de 21 % en matière de superficie réservée par les exposants et une croissance de 17 % des visiteurs. Le prochain SIAL Canada se tiendra du 2 au 4 mai 2017 à Toronto. ■



LES CÉLÉBRATIONS DE LA FÊTE NATIONALE SONT UNE BELLE OCCASION DE PARTAGER FIÈREMENT LES FROMAGES D'ICI! LE CIEL DU QUÉBEC S'ILLUMINERA BIENTÔT DE MILLE FEUX ET L'ÉVÈNEMENT EST TOUT INDIQUÉ POUR PROPOSER DES FROMAGES « CÉLESTES » PROVENANT DES QUATRE COINS DE LA BELLE PROVINCE.



À l'aurore, au moment même où le soleil se pointera à **La Barre du Jour** à Mont-Laurier dans les Laurentides, le bleu du **Ciel de Charlevoix** s'intensifiera au-dessus de Baie-Saint-Paul.



Aux Îles-de-la-Madeleine, même si la journée s'annonce ennuagée, il sera possible d'y observer un **Pied-de-Vent** se frayant un chemin à travers les nuages. Il paraîtrait d'ailleurs que le merveilleux **Rayon d'Or** qui en émergera brillera jusqu'à Baie-des-Sables en Gaspésie!

À la tombée du jour, en cette période estivale, pendant que de futurs mariés de Ste-Luce-sur-Mer dans le Bas-Saint-Laurent songent à leur **Lune de Miel**, ceux de Berthier dans Lanaudière affirment que l'**Essence-Ciel** est de festoyer avec les siens et en collectivité.

La nuit venue, entre les feux de joie et d'artifice, le ciel de Saint-Raymond dans la région de Québec laissera entrevoir au moins une **Étoile** ou même un **Météorite**.

Et peu importe la région où se dérouleront les festivités, il adviendra certainement un moment où votre regard s'attardera sur la lune et que votre cœur d'enfant se rappellera un temps où il se demandait si celle-ci était un fromage... d'ici!
Joyeuses célébrations!



Pour d'autres histoires : fromagesdici.com/blogue

Teagle

TOMAHAWK

Déchiqueteuses et distributrices

SÉRIE 400, 500, 500XL
DÉCHIQUETAGE - DISTRIBUTION - PAILLAGE



Pour trouver le marchand le plus près de chez vous, consultez le www.mticanada.ca
Téléphone : 1 866 667-6328 Télécopieur : 1 800 363-7157 Courriel : info@mticanada.ca

MTI
CANADA

À propos de la production*

Les statistiques sont aussi disponibles sur le site Internet des Producteurs de lait du Québec à l'adresse suivante : <http://www.lait.org/fr/leconomie-du-lait/statistiques.php>.

Prix à la ferme

Par rapport à février 2016, le prix de mars 2016 a augmenté de 2,16 \$/hl. Les revenus provenant des classes régulières ont augmenté de façon significative, contribuant à hauteur de 72,67 \$/hl dans le prix à la ferme. Le revenu provenant des classes spéciales a contribué pour 2,94 \$/hl et les transferts et primes, pour 2,01 \$/hl. Le prix à la ferme a été de 77,62 \$/hl à la composition moyenne courante.

COMPOSITION DU PRIX À LA FERME

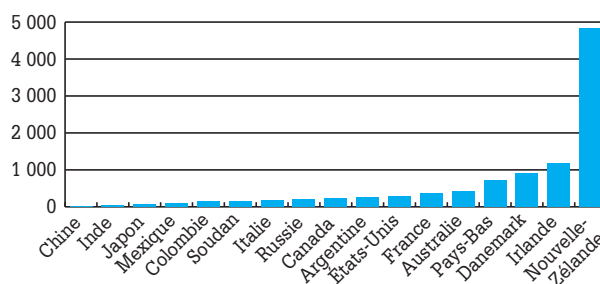
	FÉV 2016	MAR 2016	VARIATION MAR À JAN 2016
Classes régulières	66,08	72,67	6,59
Classes spéciales	7,48	2,94	-4,54
Transferts et primes	1,91	2,01	0,10
\$/hl	75,47	77,62	2,16

Le prix est calculé selon la composition moyenne courante du lait produit : 4,1400 kg m.g./hl 3,3835 kg prot./hl 5,7158 kg l.a.s./hl

Coup d'œil sur le monde laitier

Pour mettre en perspective l'importance de la production laitière par pays, jetons un coup d'œil sur le graphique suivant. En comparant la production et la population de chaque pays, on obtient la production en litre par personne. La Nouvelle-Zélande se démarque grandement des autres pays avec 4 824 litres par personne en 2014. Cette mesure indique clairement que la Nouvelle-Zélande est un important exportateur de produits laitiers. Dans les pays européens, le Danemark et l'Irlande se démarquent également avec en moyenne 1 000 litres par personne. Au Canada, les 217 litres par personne correspondent pratiquement à la consommation intérieure, puisque les exportations y sont limitées. La Chine, avec ces 1,4 milliard d'habitants, produit 36 milliards de litres de lait, ce qui donne une répartition de 27 litres par personne.

PRODUCTION DE LAIT PAR PAYS – LITRE PAR PERSONNE



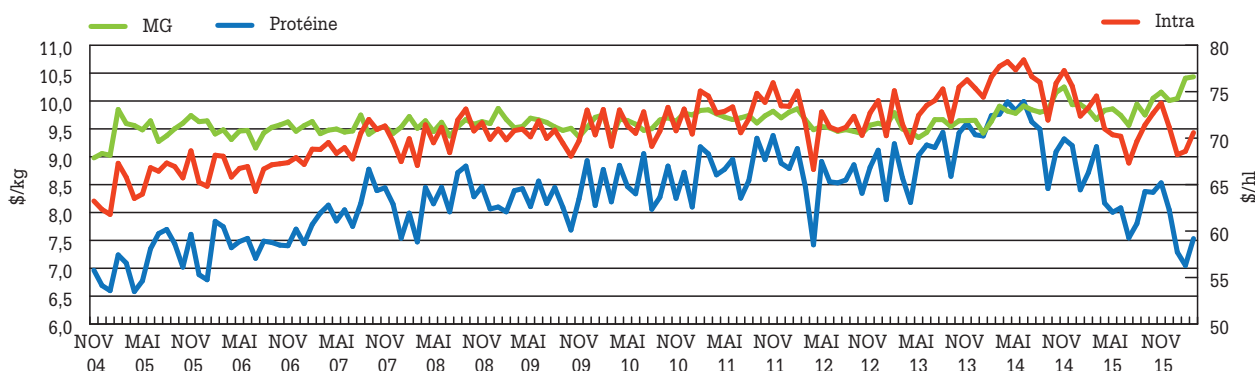
Corrélation entre les variations du prix de la protéine et du prix à la ferme

Le graphique ci-dessous montre clairement la corrélation des variations du prix de la protéine et du prix à la ferme. Les variations du prix de la matière grasse sont moins importantes et les quantités de matière grasse vendues en classes spéciales sont plus stables et moins importantes que les quantités de solides non gras. Le niveau des quantités de protéine par classe aura une grande influence sur le prix à la ferme.

SCVQ

En incluant la réserve, en avril 2016, 677,4 kg de MG/jour de quota ont été offerts en vente par 72 producteurs sur le Système centralisé de ventes de quotas. De ces quantités, 3,4 kg ont été distribués prioritairement, comme le stipule le règlement sur les quotas, aux producteurs de l'aide au démarrage, à ceux qui détiennent moins de 12 kg de quotas et à ceux qui remboursent leur prêt d'aide au démarrage. Une quantité de 376,8 kg a été distribuée par itération de 0,3 kg/mg/jour à tous les acheteurs. Les 297,2 kg restants ont été distribués par prorata de 3,51 % sur les mises non comblées par itération. Au final, 7,66 % des offres d'achat ont été comblées.

VARIATION DU PRIX DE LA MATIÈRE GRASSE, DE LA PROTÉINE ET DU PRIX À LA FERME \$/HL



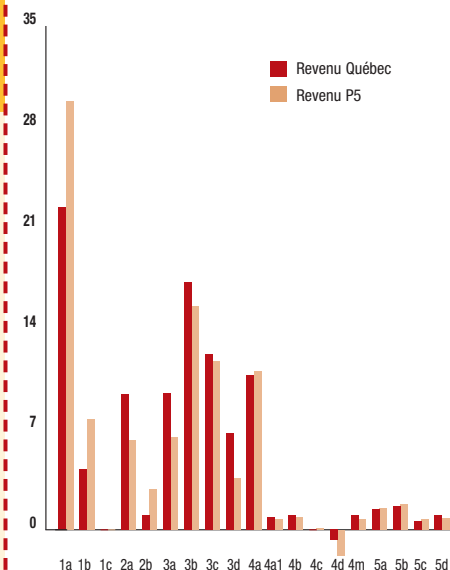
Structure des ventes par classes (%) MARS 2016

Classes nationales	QUÉBEC				P5 ¹			
	MG kg	Protéine kg	LAS kg	Total \$	MG kg	Protéine kg	LAS kg	Total \$
1a	9,5	20,0	19,9	22,4	12,0	27,2	27,2	29,8
1b	7,4	1,4	1,4	4,2	13,5	2,7	2,8	7,7
1c	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2a	4,4	10,7	10,7	9,4	3,3	6,9	6,9	6,2
2b	1,5	0,4	0,4	1,0	4,4	1,3	1,3	2,8
3a	8,7	8,3	8,3	9,5	5,7	5,9	5,9	6,4
3b	18,4	13,8	13,9	17,2	17,2	12,4	12,4	15,5
3c	11,2	10,8	10,8	12,2	10,5	10,8	10,7	11,7
3d	7,4	6,8	6,7	6,7	4,1	3,7	3,7	3,6
4a	24,0	-0,2	-0,2	10,7	21,7	3,9	4,0	11,0
4a1	0,1	3,3	3,3	0,9	0,1	2,4	2,4	0,7
4b	0,8	1,0	1,0	1,0	0,8	0,9	0,9	0,9
4c	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1
4d	-0,9	-0,6	-0,6	-0,7	-1,3	0,9	0,9	-1,8
4m	0,2	12,6	12,5	1,0	0,2	9,1	9,1	0,7
Classes régulières	92,8	88,3	88,2	95,4	92,1	88,3	88,3	95,2
5a	2,1	2,3	2,3	1,4	2,4	2,6	2,6	1,5
5b	3,4	1,3	1,3	1,6	3,6	1,8	1,8	1,8
5c	1,1	1,7	1,7	0,6	1,5	1,9	1,9	0,7
5d	0,5	6,4	6,4	1,0	0,4	5,4	5,4	0,8
Classes spéciales	7,2	11,7	11,8	4,6	7,9	11,7	11,7	4,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

kg 10 927 156 8 948 829 15 062 889 206 209 796 22 200 933 18 196 119 30 964 196 426 549 779

¹ Revenus des ventes dans le cadre de l'entente de la mise en commun du lait dans l'Est du Canada (P5)

Comparaison en % des revenus des ventes de tous les composants laitiers par classe



Prix en vigueur - Québec² MARS 2016

Description des classes de lait	\$/hl	Teneur des ventes			Ratio SNG/G - Québec		
		MG \$/kg	Protéine \$/kg	LAS \$/kg	MG kg/hl	Protéine kg/hl	LAS kg/hl
1a Laits, breuvages faits de lait et laits aromatisés	75,13	7,4556			2,0376	3,4965	5,8765
1b Crèmes contenant au moins 5 % de matière grasse	60,90	7,4556			18,4939	2,8856	4,8381
1c Nouveaux produits de classes 1a et 1b	63,86	6,3373			1,1723	3,5894	5,8493
2a Tous les types de yogourt, kéfir, lassi excluant les yogourts congelés		8,4754	5,9424	5,9424	1,7491	3,5033	5,8943
2b Lait, crème et yogourt glacés, crème sure, lait frappé et produits spécifiques		8,4754	5,9424	5,9424	14,5742	3,0181	5,0692
3a Tous les fromages autres que ceux qui sont énumérés sous les classes 3b, 3c et 3d		8,4754	13,8656	0,8711	4,3288	3,4128	5,7278
3b1 Fromage cheddar et fromages apparentés		8,4754	13,5733	0,8711	5,0840	3,3555	5,6785
3b2 Fromage cheddar et fromages apparentés - usines spécifiques		8,4754	13,4068	0,8711	5,5144	3,3456	5,6564
3c1 Fromages asiago, munster, feta, gouda, havarti, parmesan, suisse		8,4754	13,8656	0,8711	3,9944	3,4214	5,7493
3c2 Fromages mozzarella de tout type, sauf ceux déclarés en classe 3d, chezzarella, brick, colby, farmer, caraway et monterey jack		8,4754	13,8656	0,8711	4,3447	3,4073	5,7397
3d Fromages mozzarella standardisés utilisés exclusivement sur les pizzas fraîches par des établissements inscrits auprès de la CCL	8,3943	10,1543	0,8619	4,5992	3,4241	5,7138	
4a Beurre et poudres de lait	8,4754	3,4889	3,4889	4,8580	3,3790	5,6789	
4a1 Composants de lait pour la fabrication de caséine-présure ou de concentré protéique utilisés dans la fabrication d'un produit final non réglementé de fromage fondu	8,4754	2,3000	2,3000	0,0948	3,5535	5,9850	
4b Lait concentré destiné à la vente au détail	8,4754	5,4900	5,4900	3,2979	3,4118	5,7619	
4c Innovation	7,2066	5,2005	4,9675	3,8735	3,4479	5,7641	
4d Inventaires, pertes extraordinaires et retours en lait de consommation jeté	8,4754	3,4889	3,4889	5,4875	3,3984	5,6374	
4m Composants du lait pour les marchés particuliers	2,9652	0,6275	0,6257	0,0755	3,5634	5,9901	
5a Fromage utilisé comme ingrédient dans la transformation secondaire	7,2313	5,3838	0,1200	3,9024	3,4307	5,7350	
5b Produits laitiers, autres que le fromage, utilisés comme ingrédients dans la transformation secondaire	7,2313	1,8930	1,8930	10,2644	3,1177	5,4416	
5c Produits laitiers utilisés comme ingrédients dans le secteur de la confiserie	4,5791	1,5922	1,5922	2,7706	3,4564	5,8523	
5d Exportations	3,2442	1,3503	1,1552	0,3442	3,5488	5,9861	

Ratio SNG/G - Québec

	2014-2015	2015-2016
AOU	2,2463	2,2407
SEP	2,2211	2,2279
OCT	2,1938	2,1976
NOV	2,1793	2,1822
DÉC	2,1763	2,1946
JAN	2,1719	2,2028
FÉV	2,1695	2,1997
MAR	2,1763	2,1994
AVR	2,1854	
MAI	2,2065	
JUN	2,2193	
JUL	2,2295	
Total	2,1979	2,2053

² Les prix des classes régulières sont en vigueur depuis le 1^{er} février 2016. Le prix de la classe 4m et ceux des classes spéciales (5) varient selon les marchés. Le prix des solides non gras vendus dans la classe 4a1 est sujet à révision périodiquement.

Prix à la ferme - Québec MARS 2016

	MG \$/kg	Protéine \$/kg	LAS \$/kg	Valeur d'un hl à la composition moyenne ³	Valeur d'un hl de référence (PLQ) ⁴
Prix intraquota	10,4338 \$/kg	7,5325 \$/kg	1,5661 \$/kg	78,24 \$/hl	70,59 \$/hl
Prime MG ⁵	0,0234 \$/kg			0,10 \$/hl	0,08 \$/hl
Prime qualité du lait PLQ ⁶					0,50 \$/hl
Prime qualité du lait CMML ⁷					0,2171 \$/hl

Déductions

Administration du plan conjoint, UPA et fonds de défense	0,0364 \$/kg de solides totaux
Publicité et promotion	0,1136 \$/kg de solides totaux
Fonds de développement	0,0008 \$/kg de solides totaux
Transport	2,6950 \$/hl

⁵ Prime versée sur les quantités de matières grasses intraquota produites par les producteurs dont le ratio SNG/G est 2,35 et moins.

N. B. - À compter du 1^{er} août 2013, les fermes qui ne seront pas certifiées LCO se verront appliquer une pénalité financière de 2 \$/hl, qui sera majorée de 2 \$/hl tous les 3 mois, jusqu'à un maximum de 8 \$/hl.

	Bactéries totales/ml	Cellules somatiques/ml
Critères d'admissibilité primes qualité:		
⁶ À partir d'août 2012	20 000 et moins	200 000 et moins
⁷ À partir de février 2012	15 000 et moins	150 000 et moins

Composition du lait

MG	4,1678 kg/hl	3,6000 kg/hl
Protéine	3,4185 kg/hl	3,2000 kg/hl
LAS	5,7482 kg/hl	5,7000 kg/hl

³ À la composition moyenne

⁴ De référence (PLQ)

À propos de la production

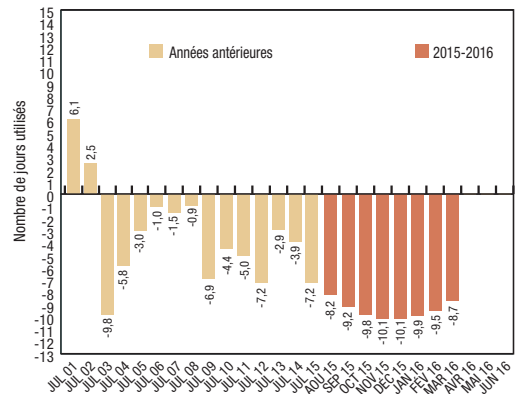
Production à la ferme – Québec (production intra et hors quota)

	2014-2015		2015-2016		Écart cumulatif production vs quota continu % Québec	
	% du quota	% du quota	kg de MG	Litres	Québec	P5
JUL 2015						
AOU	97,79 %	100,05 %	10 224 988	253 789 145	-0,14 %	0,28 %
SEP	97,63 %	98,27 %	9 917 395	244 126 826	-0,28 %	0,38 %
OCT	96,28 %	100,35 %	10 428 743	250 265 172	-0,25 %	0,50 %
NOV	98,03 %	100,21 %	10 241 953	244 130 412	-0,23 %	0,50 %
DÉC	98,02 %	96,38 %	10 727 636	257 431 259	-1,13 %	-0,31 %
JAN	100,53 %	99,54 %	10 912 526	262 378 516	-1,17 %	-0,27 %
FÉV	99,96 %	103,17 %	10 337 349	247 786 301	-0,91 %	0,03 %
MAR	100,63 %	102,92 %	11 051 972	265 173 487	-0,65 %	0,30 %
AVR	102,39 %					
MAI	104,16 %					
JUN	102,78 %					
JUL	101,57 %					

Quota sur 12 mois mobile kg de MG⁸	124 679 353	249 742 321
Teneur moyenne MAR 2016 :	MG 4,1678 kg/hl	Nombre de producteurs détenant du quota : 5 600
	Protéine 3,4185 kg/hl	Nombre de producteurs ayant produit : 5 555
	LAS 5,7482 kg/hl	

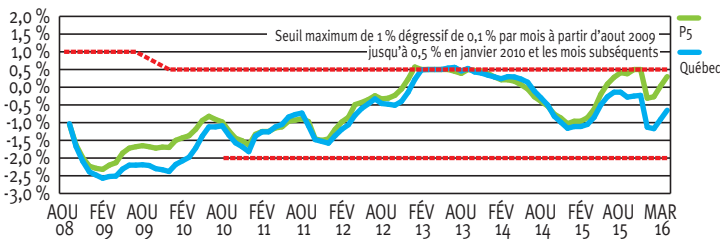
⁸ La part du quota additionnel non négociable est de 5 % depuis février 2016.

Tolérance moyenne utilisée à l'échelle du Québec (en jours)



Journées additionnelles non cumulatives de production accordées : 2 jours en aout 2015, 3 jours en septembre et octobre 2015, 2 jours en novembre 2015, 1 jour en décembre 2015 et 1 jour en janvier et février 2016.

Suivi du quota continu Québec et P5



N. B. – Pour les deux premières années, il n'y a qu'une limite supérieure, soit un maximum de 1 % du quota d'aout 2008 à juillet 2009. À partir d'aout 2009, la limite est dégressive de 0,1 % par mois jusqu'en janvier 2010; elle sera de 0,5 % pour les mois subséquents. Du mois d'aout 2008 au mois de juillet 2010, il n'y a pas de seuil minimum; les provinces peuvent donc reporter toute quantité de quota non produit. Après la période de transition (24 mois), les provinces de la MCLQ (Ouest) et de P5 (Est) auront chacune une limite inférieure de - 2,0 %, à condition que la limite inférieure de la mise en commun ne dépasse pas - 1,5 %.

Suivi de la production hors quota

	Hors quota à l'échelle individuelle ⁹		
	Nbre de producteurs	Ce mois (en kg de MG)	Cumulatif
JUL 15	233	16 994	351 727
AOU 15	169	11 772	
SEP 15	126	8 263	20 035
OCT 15	164	11 574	31 609
NOV 15	258	18 422	50 031
DÉC 15	281	22 472	72 503
JAN 16	350	31 203	103 706
FÉV 16	397	32 769	136 475
MAR 16	560	57 618	194 093
AVR 16			
MAI 16			
JUN 16			
JUL 16			

⁹ Les résultats tiennent compte des corrections de paie pour l'année courante.

Qualité du lait – Québec MARS 2016

Bactéries totales/ml	% des analyses	% du lait conforme à la norme	
		Par strates	Cumulatif
15 000 et moins	61,88	61,81	
15 001 à 50 000	31,67	31,49	93,30
50 001 à 121 000	4,18	4,52	97,82
121 001 et plus	2,27	2,18	

Cellules somatiques/ml		
100 000 et moins	9,29	9,02
100 001 à 200 000	45,66	49,42
200 001 à 300 000	31,80	30,75
300 001 à 400 000	11,39	9,51
400 001 et plus	1,86	1,30

Adulteration		
Nombre d'analyses positives aux antibiotiques		5
Nombre de pénalités pour adulteration par l'eau		22

	Bactéries totales/ml	Cellules somatiques/ml	
	Québec	Québec	P5
JAN 15	25 469	198 433	188 248
FÉV 15	26 989	193 665	196 399
MAR 15	29 569	192 439	196 081
AVR 15	27 769	195 904	194 667
MAI 15	25 734	199 907	201 875
JUN 15	28 428	208 939	206 085
JUL 15	27 611	219 071	219 401
AOU 15	28 149	236 470	228 740
SEP 15	23 591	237 951	227 149
OCT 15	24 069	216 001	205 439
NOV 15	24 353	212 249	198 201
DÉC 15	26 742	210 501	199 497
JAN 16	25 774	203 956	196 507
FÉV 16	26 652	196 018	191 857
MAR 16	26 093	194 753	191 444

Lait biologique au Québec

	Nombre de producteurs	Litres	Prime \$/hl ¹⁰
FÉV 14 à MAR 15	109	40 239 276	18,91
FÉV 15 à MAR 16	109	42 939 771	21,34

¹⁰ Prime versée aux producteurs de lait biologique après le paiement des frais supplémentaires pour le transport et la prime à la qualité.

DONS DE LAIT

Depuis janvier 2003,
1 380

PRODUCTEURS
ont donné plus de
9 MILLIONS DE
LITRES DE LAIT.

Système centralisé de vente des quotas (SCVQ)

AVRIL 2016

Prix fixé: 24 000,00 \$

	Nombre	kg de MG/jour
Offres de vente		
Totales	72	677,0
Admissibles à la répartition	72	677,0
Réussies	72	677,0
Réserve		
Quantité achetée (-) / vendue (+)		+ 0,4
Offres d'achat		
Totales	1 287	8 847,6
Admissibles à la répartition	1 286	8 840,7
Réussies	1 286	677,4

Participe au prorata toute offre d'achat non comblée égale ou supérieure à 1,5 kg de MG/jour.

RÉPARTITION DES OFFRES DE VENTE ET D'ACHAT PAR STRATE DE PRIX

VENTES			ACHATS			
Nombre	kg de MG/jour	Cumulatif	Prix offerts \$/kg de MG/jour	Nombre	kg de MG/jour	Cumulatif
			< 24 000,00	1	6,9	
72	677,0	677,0	24 000,00 Prix plafond	1 286	8 840,7	8 840,7

RÉPARTITION AUX ACHETEURS ET AUX VENDEURS

Acheteurs		Nombre	kg de MG/jour	%
PRIORITÉS	Programme d'aide au démarrage	0	0,0	0,0
	Détention de moins de 12 kg de MG/jour	1	0,5	0,1
	Remboursement des prêts au démarrage	29	2,9	0,4
	Itération (0,3 kg de MG/jour)	1 285	376,8	55,6
	Prorata (3,51%)	1 122	297,2	43,9
7,66 % des offres ont été comblées			677,4	100,0
Vendeurs		Nombre	kg de MG/jour	%
	Ayant cessé de produire depuis 1 mois et plus	0	0,0	0,0
	Offres partiellement comblées le mois précédent	0	0,0	0,0
	Offres du mois courant	72	677,0	100,0
100,00 % des offres ont été comblées		72	677,0	100,0

Prix des quotas dans les provinces du Canada AVRIL 2016

Province	\$/kg de MG/jour	Province	\$/kg de MG/jour	Province	\$/kg de MG/jour
Nouvelle-Écosse	24 000,00 plafond	Québec	24 000,00 plafond	Alberta	38 550,00
Île-du-Prince-Édouard	24 000,00 plafond	Ontario	24 000,00 plafond	Saskatchewan	31 500,00
Nouveau-Brunswick	24 000,00 plafond	Manitoba	28 850,00	Colombie-Britannique	43 000,00

Revue des marchés du lait

UN LÉGER REcul DE LA DEMANDE

Pour la période de 12 mois finissant en mars 2016, les besoins canadiens totaux ont diminué de - 1,08 % par rapport à la période précédente, passant à 337,84 M de kilogrammes de matière grasse. La demande a diminué à la fois pour le lait de consommation et le lait de transformation. C'est donc 2,74 M kg de moins requis sur le marché. Malgré cette baisse, les besoins canadiens demeurent à des niveaux élevés comme le montre le graphique ci-contre.

Les ventes au détail de beurre sont en recul de - 0,9 %. Ce recul détonne avec les croissances des mois précédents, il faudra attendre quelques mois avant de prétendre à une tendance. Par contre, l'engouement demeure pour la crème avec 3,3 % d'augmentation et la crème glacée avec 3,5 % d'augmentation. Les ventes pour le yogourt et les fromages de tous types sont en croissance respective de 3,3 % et de 1,7 %.

QUOTA ADDITIONNEL NON NÉGOCIABLE AJOUTÉ AU DROIT DE PRODUIRE DU QUÉBEC

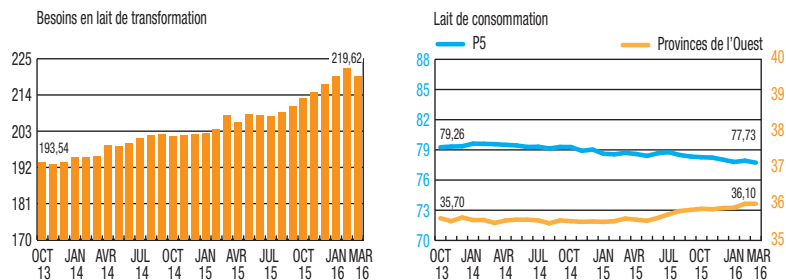
EN VIGUEUR	% QUOTA NON NÉGOCIABLE
AVR 11	7,5 %
DÉC 11	9,5 %
JAN 13	8,0 %
AVR 14	9,5 %
DÉC 14	13,0 %
MAR 15	15,0 %
AOU 15	10,0 % ¹²
DÉC 15	9,78 % ¹³
FÉV 16	5,0 % ¹⁴

¹² En août 2015, une tranche de 5 % de quota non négociable a été convertie en quota négociable afin de ramener la part du quota non négociable à 10 %.

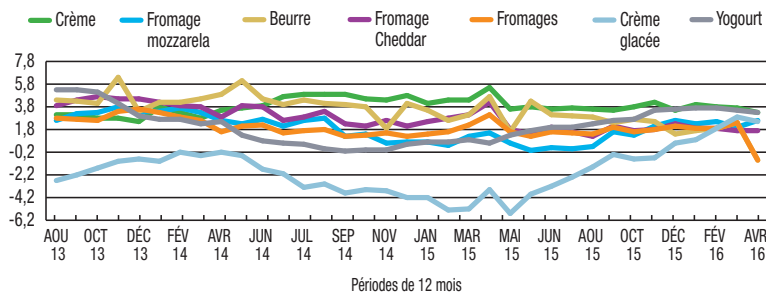
¹³ En décembre 2015, le droit de produire a été augmenté de 2 %, la part du quota non négociable a été ajustée à 9,78 %.

¹⁴ En février 2016, la part du quota non négociable a été ramenée à 5 %.

ÉVOLUTION DES BESOINS EN LAIT DE CONSOMMATION ET DES BESOINS CANADIENS EN LAIT DE TRANSFORMATION – MILLIONS DE KG DE MATIÈRE GRASSE



ÉVOLUTION EN % DE LA DEMANDE POUR LES PRODUITS LAITIERS AU CANADA¹¹



¹¹ Source : Nielsen, ventes au détail en épiceries qui représentent 50 % du marché total, considérant les ventes en institutions.



Dairy Technologies

RÉNOVEZ VOTRE SALLE DE TRAITE EN 5 ÉTAPES

Votre salle de traite a besoin d'un coup de fraîcheur? Travaillez avec des outils performants sans tout arracher! Avec la salle de traite évolutive de AIC Dairy, vous conservez les mêmes stalles, les mêmes valves à lait et les mêmes robinets. En cinq étapes vous obtenez une salle de traite performante à une fraction du prix de la concurrence.

1



PRESTO DETACHER™

Installez le détacheur Presto et le capteur Smart Sensor. Obtenez des informations précises sur la traite, vache par vache.

2



PRESTO MASTER™

Ajustez vos détacheurs et collectez les données de la traite à partir d'un seul endroit.

3

TRACKER PLUS™

Données de troupeau, de l'opérateur et de performance de la salle de traite. Grâce à une présentation conviviale, et obtenez davantage de données sur les performances de votre exploitation.



4



TRACKER RFID™

Ajoutez une identification RFID. Les données par vache seront transférées à l'unité centrale TRACKER. Transfère aussi les données vers un autre logiciel tel que DHI, PC Dart, Dairy Comp 305, etc.

5

BARRIÈRE DE TRI TRACKER™

La barrière de tri TRACKER fonctionne séparément ou avec tout autre logiciel de gestion de troupeau.



LES SPÉCIALISTES DE LA RÉNOVATION DE SALLE DE TRAITE

Dairy Equipments Latam

St-Jacques-Montreal 514.391.2403

GP Puyde

St-Jacques-Montreal 450.520.8233

Lac Mills Inc

Ottawa 450.520.2130

Services Agricoles Inc

St-Philippe-de-Noyon 454.662.2114

Distributeur JP Services Inc

St-Germain-de-Grantham 514-471-6662

Agri-Équipement Inc

St-Jacques 514-752-5008

Cheminement Agricoles

St-Amand-De-Richelieu 450-548-7946

Equipements Latam Capres

St-Prime 450.251.9051

Alma 450.666.8989

Equipements Eric Grandin

St-Casimir-Bouché 450.722.0221

Equipements Agricoles CPN

St-Rémy 450.722.9008

Angoulême 450.525.8916



Dairy Technologies

609 St-Hubert, Hudsonville WI 54638

(608) 526-6882 www.aicdairy.com

184207



Epoxy Pro Inc.

SHERBROOKE

3275 rue King Est.
Sherbrooke (Québec)
J1E 3Y7
Tél : 819 821-3737
www.epoxypro.ca

Sans frais : 1 855 397-3737

DRUMMONDVILLE

4648 boulevard Saint-Joseph
Drummondville (Québec)
J2A 1Y6
Tél : 819 479-3737
www.epoxypro.ca

Réparation de fosses à fumier et purin partout au Québec!

30 ans d'expérience

Estimation gratuite! Réservez tôt!

Notre technique de réparation consiste à imperméabiliser les fissures causées par le mûrissement du béton, le mouvement causé par le gel et le joint entre le mur et le plancher.

Le produit utilisé répondant à la norme environnementale a une élasticité de 50% de sa longueur et supporte ainsi le mouvement causé par le gel.

Une réparation préventive également diminuerait considérablement les coûts et les impacts sur l'environnement dus à l'écoulement de purin ou de fumier dans le sol qui est détecté par le ministère de l'environnement lors des inspections des regards de drains.

Spécialisés dans ce domaine depuis plus de 30 années, nous avons acquis l'expérience et les équipements nécessaires (échafaudage motorisé pouvant rouler sur n'importe quelle fosse) à la résolution de vos problèmes.

Tous les travaux effectués par EpoxyPro, sont garantis pour une période de 5 ans.

185200

Des solutions novatrices

Ventilation mécanique et naturelle



MAX-AIR

- Formats disponibles: 36", 50" et 72"
- Boîtier fait de fibre de verre robuste
- Facile à nettoyer
- Extrêmement performant et silencieux
- 1 vitesse ou variable
- Ensemble de poulie et roulement robuste
- Rendement énergétique amélioré

AIR-O-MAX

- Disponible en noir ou blanc
- Formats disponibles: 12", 14", 16", 18", 20", 24" & 36"
- Produit 1 300 à 14 320 CFM
- Facile à nettoyer
- Extrêmement performant et silencieux
- 1 vitesse ou variable

Contactez-nous afin de trouver votre distributeur local
1 800 361-1003 | www.ventec.ca | info@ventec.ca



Membres du Groupe Jolco



Dés herbage intelligent

Comment concevoir un robot pour dés herber des prairies et des pâturages? Pour qu'il soit robuste, vous reprenez les éléments mécaniques entrant dans la conception des robots de déminage. Pour qu'il soit à l'aise dans les fortes pentes, vous l'équipez de chenilles. Pour qu'il pulvérise l'herbicide sur les mauvaises herbes, mais s'abstienne de le faire sur les plantes fourragères, vous l'équipez de capteurs et de caméras. Enfin, pour qu'il sache où aller et sur quelle superficie opérer, vous y intégrez des cartes géographiques, des images satellites, un GPS et, bien sûr, un logiciel d'exploitation.

Voilà la recette qu'a appliquée le groupe britannique qui a conçu Ibex. Ce robot mesure un mètre de long et, avec sa couleur jaune et ses chenilles noires, il n'est pas sans rappeler un gros jouet d'enfant. La façon dont il a été développé ne manque pas d'originalité. Il s'agit en fait d'un projet collaboratif de recherche et de développement. Des firmes commerciales aux compétences variées (mécanique, électronique, informatique, etc.) ont uni leurs forces pour concevoir le robot dés herbeur en utilisant strictement des composantes déjà commercialisées et des résultats de recherche déjà diffusés; aucune recherche scientifique n'a dû être entreprise. Une quarantaine de producteurs se sont joints au projet, contribuant avec leurs champs et leurs observations au processus de mise au point du robot.

(Source: ibexautomation.co.uk)

Du lait de pâturage

Des élus du parlement hollandais proposent d'adopter une loi exigeant que seules les fermes qui font pâturer leurs animaux pourraient prendre de l'expansion. Membres d'une alliance de groupes de gauche, ces politiciens espèrent freiner ainsi la tendance vers la réclusion complète. Une tendance très forte, puisque depuis 2011 le nombre de vaches au pâturage a chuté de 90 %. Ces élus estiment qu'un retour à la paissance procurerait une amélioration du bien-être animal tout en étant bénéfique pour l'environnement.

L'Association hollandaise des transformateurs laitiers souligne de son côté que ses membres sont en faveur de la paissance. Plusieurs laiteries versent d'ailleurs une prime sur le lait produit par un troupeau ayant accès au pâturage. Pour y avoir droit, l'éleveur doit faire pâturer ses vaches au minimum 120 jours par année, à raison d'au moins six heures par jour. Les produits fabriqués avec ce lait portent d'ailleurs un logo distinctif de façon à ce que la clientèle puisse les reconnaître et encourager la paissance.

(Source: theherdmanager.nl)



Le canola surpasserait le soya

Le tourteau de canola génère une meilleure production de lait et de protéines que le tourteau de soya. C'est du moins le constat qui se dégage d'une expérience réalisée par le US Dairy Forage Research Center, basé au Wisconsin. Les chercheurs ont comparé l'effet des deux tourteaux sur la production d'un groupe de 50 vaches en lactation. Le troupeau a été subdivisé, certaines vaches recevant uniquement du tourteau de canola, d'autres seulement du tourteau de soya, d'autres encore un mélange des deux tourteaux. Toutes les rations étaient équilibrées pour subvenir aux besoins des sujets qui recevaient également de l'ensilage de luzerne, de l'ensilage de maïs, du maïs grain et des minéraux et vitamines. L'essai a duré 15 semaines.

Les vaches recevant uniquement le canola ont produit en moyenne 40,3 kilos de lait par jour, contre 39,3 pour celles ayant droit au soya. Une hausse du même ordre, soit environ 3 %, a été obtenue en production quotidienne de protéines.

Un gain de 3 % peut paraître mince, mais réalisé sans dépense supplémentaire (en supposant que les deux tourteaux se vendent au même prix), sur 365 jours et avec plusieurs dizaines de vaches, il peut représenter une somme appréciable. Sans compter que de pouvoir choisir entre deux tourteaux place le producteur dans une position plus avantageuse quand les prix tendent à fluctuer.

(Source: ars.usda.gov)

La Californie décline

Ça ne s'était pas vu depuis des décennies en Californie! L'an dernier, le nombre de fermes tout comme le nombre de vaches par ferme ont diminué. C'est, selon les spécialistes, la conséquence des faibles prix du lait qui prévalent depuis des années dans cet État.

En 2015, la Californie comptait 1,75 million de vaches, soit 2,4 % de moins qu'en 2014. Le troupeau moyen comprenait 1438 vaches, deux de moins que l'année précédente. Cela peut sembler peu, mais au cours des cinq années précédentes, les troupeaux ont plutôt gonflé de 33 vaches chaque année.

Par ailleurs, la Californie ne comptait plus que 1438 fermes l'an dernier, en baisse de 32 par rapport à 2014. En cinq ans, ce nombre a décliné de 16 %.

(Source: dairyherd.com)



Préparation :
20 minutes
Cuisson :
35 minutes
Portions : 6

Tacos au filet de porc, au chou rouge à la bière et au fromage La Barre du Jour

INGRÉDIENTS

- 7,5 ml (1 ½ c. à thé) de poudre de chili
- 5 ml (1 c. à thé) de graines de cumin concassées
- 1 ml (¼ c. à thé) de sel
- 680 g (1 ½ lb) de filet de porc
- 15 ml (1 c. à soupe) de beurre
- 4 gousses d'ail hachées
- 1 oignon haché
- 1 litre (4 tasses) de chou rouge émincé
- 250 ml (1 tasse) de bière blonde
- Sel et poivre du moulin
- 12 petites tortillas souples d'environ 17,5 cm (7 po)
- 285 g (10 oz) de fromage La Barre du Jour en bâtonnets
- 250 ml (1 tasse) de feuilles de coriandre fraîche

PRÉPARATION

Préchauffer le four à 190 °C (375 °F).

Mélanger la poudre de chili avec le cumin et le sel. Frotter le filet de porc avec le mélange d'épices. Déposer dans un plat allant au four et cuire 15 minutes.

Dans une casserole, fondre le beurre à feu moyen et y faire revenir l'ail et l'oignon 5 minutes. Ajouter le chou, cuire 2 à 3 minutes en remuant. Verser la bière dans la casserole et porter à ébullition. Saler et poivrer. Laisser mijoter jusqu'à ce que le chou soit tendre et la bière presque tout évaporée.

Retirer le filet de porc du four, couvrir de papier d'aluminium et laisser reposer 5 minutes avant de le trancher.

Réchauffer les tortillas. Garnir chacune d'un peu de chou à la bière, de 2 tranches de filet de porc, de fromage et de coriandre. Servir accompagné de crème sure.

CONSERVATION

Le chou rouge cuit se conserve au réfrigérateur 4 à 5 jours. Le filet de porc cuit se conserve au réfrigérateur 3 à 4 jours. Il est préférable de faire l'assemblage au dernier moment.

SUGGESTION : Essayez aussi cette recette avec d'autres fromages aromatisés, tels que le cheddar à la Bière, le cheddar aux Piments chili broyés (Ferme Vallée Verte) ou encore Les Normandises aux tomates séchées et au basilic (La Normandinoise).

E, N, B, R, E, F.

La FCCQ demande que les normes fromagères soient respectées

Pour la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ), la solution la plus indiquée quant au problème des importations de lait diafiltré consisterait à faire respecter l'esprit et la lettre des normes fromagères de façon à traiter le lait diafiltré comme un ingrédient laitier. Elle invite donc le gouvernement fédéral à poser un geste significatif en faveur de l'industrie. Selon la FCCQ : « Il faut éviter de déstabiliser l'industrie québécoise et canadienne de production et de transformation des produits laitiers. » Soulignant les efforts déployés au cours des dernières années pour préserver la gestion de l'offre, notamment lors des négociations du Partenariat transpacifique, le président-directeur général de l'organisation a ajouté que « le gouvernement devait prendre les mesures pour que les règles d'application de ce régime contribuent à stabiliser cette industrie ».

Non à la luzerne génétiquement modifiée

Plusieurs regroupements de producteurs agricoles de partout au Canada, dont Les Producteurs de lait du Québec et l'UPA, ont exhorté le ministre de l'Agriculture à stopper la dissémination de semences de luzerne génétiquement modifiée (GM). Dans une lettre qu'elles ont signée, les 15 organisations agricoles demandent que soit retiré l'enregistrement de toutes variétés de luzerne GM afin d'empêcher leur commercialisation jusqu'à ce que l'on ait procédé à une évaluation complète de leur impact économique et établi un protocole d'analyse qui sera appliqué à toutes importations de semences de luzerne cultivées aux États-Unis. C'est la première fois qu'il se vend de la luzerne GM au Canada. La compagnie Forage Genetics International a annoncé la vente d'une quantité limitée de luzerne GM pour plantation au printemps 2016 dans l'est du Canada.

Le crédit pour la validation passe à 200 \$

Le montant remboursé pour la validation proAction volet salubrité (LCQ) est passé de 100 \$ à 200 \$ le 1^{er} mai dernier pour une période de deux ans. Cette modification fait suite à une résolution des délégués votée lors de l'assemblée générale annuelle des PLQ d'avril dernier. Pour le moment, le crédit sera ajouté à la paie, mais on regarde la possibilité de l'appliquer directement sur la facture de Valacta.

L'annonce du gouvernement fédéral déçoit

C'est avec déception que Les Producteurs de lait du Québec (PLQ) ont accueilli l'annonce du gouvernement Trudeau de confier le problème du lait diafiltré au comité permanent de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, qui aura 30 jours pour consulter les producteurs et l'industrie laitière afin de trouver une solution. Pour le président des PLQ, Bruno Letendre, « le problème est connu et la solution aussi. Le gouvernement devrait assumer ses responsabilités et appliquer sa réglementation au lieu de relancer de nouvelles consultations ». Malgré leur déception, les PLQ ont accepté de collaborer au processus de consultation du comité permanent et continueront de discuter avec les représentants du gouvernement pour faire valoir les intérêts de leurs membres et obtenir la mise en place d'une solution satisfaisante dans les meilleurs délais.

Agropur cesse d'importer du lait diafiltré

Le 10 mai dernier, Agropur coopérative annonçait qu'elle cessait d'importer du lait diafiltré. Cette nouvelle fait suite à l'adoption d'un Programme national intérimaire visant à encourager l'utilisation du lait canadien en fabrication fromagère. Ce programme temporaire, mis en place par le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait et présidé par la Commission canadienne du lait, est en vigueur depuis le 1^{er} mai, pour une période de trois mois. Il permet l'accès à des ingrédients canadiens à prix compétitif. « Nous nous étions engagés à cesser l'importation de lait diafiltré dès que les conditions le permettraient; aujourd'hui, en vertu de ce programme, nous sommes en mesure de le faire », a déclaré Serge Riendeau, président d'Agropur. Pour l'entreprise, il est toutefois urgent que le gouvernement fédéral agisse afin de faire respecter les normes fromagères canadiennes – mises en place en 2008 – tel qu'il l'a promis en campagne électorale.

Des vélos pour les jeunes

Encore une fois cette année, Les Producteurs de lait du Québec en collaboration avec Vélo Québec ont offert de nouveaux vélos à 20 jeunes fréquentant les centres de pédiatrie sociale de la Fondation de D^r Julien. Les bénéficiaires profiteront de leur nouvelle monture le dimanche 5 juin à l'occasion du Tour de l'île de Montréal, un évènement du Festival Go vélo Montréal, commandité par le Lait. Depuis 2009, c'est 160 vélos que les PLQ ont offerts à autant de jeunes.



Rincez, retirez, rapportez

Cette année encore, du 1^{er} juin au 30 septembre, les producteurs peuvent participer au Programme de recyclage des contenants vides de pesticides et de fertilisants en milieu agricole d'Agrire cup. Pour les contenants rigides de pesticides ainsi que les cruches et chaudières de moins de 23 litres, il s'agit de les rincer, de retirer les bouchons et les livrets d'instruction et de les rapporter chez le détaillant participant. Les contenants plus gros doivent être retournés au point de vente ou au fabricant. Il est aussi possible de récupérer sacs de semences et de pesticides. Les contenants ainsi récupérés sont recyclés, entre autres, en tuyaux de drainage agricole. Les détails et la liste des points de collecte sont disponibles au www.agrire cup.ca.

TESTEZ vos CONNAISSANCES

ACTUALITÉ - Combien de grands transformateurs canadiens ont jusqu'à maintenant refusé d'utiliser le logo de la petite vache bleue 100 % canadien sur leurs produits?

RECHERCHE - Sur quels aspects les travaux de la nouvelle chaire de recherche sur la vie durable porteront-ils principalement?

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE - Outre le colostromètre, quel autre appareil peut-on utiliser pour mesurer la qualité du colostrum?

(1) TROIS 2) BIEN-ÊTRE, CONFORT ET LONGÉVITÉ DES BOVINS LAITIERS 3) UN RÉFRACTOMÈTRE DE BRUX

Recevez
votre
exemplaire
du *Producteur
de lait
québécois*



Vous êtes producteur associé dans une ferme laitière et aimeriez obtenir un exemplaire de la revue *Le producteur de lait québécois*?

Rien de plus facile. Il vous suffit de téléphoner au **450 679-0530** poste 8306 ou d'envoyer votre demande par courriel à l'adresse plq@lait.qc.ca en indiquant que vous êtes producteur associé dans une ferme laitière et voulez recevoir sans frais la revue *Le producteur de lait québécois*. Vous n'aurez qu'à donner votre nom, votre numéro de producteur et votre adresse complète, et ce sera fait!

SABOT SOLUTION INC.
UNE PARTIE À LA FOIS

Aérosol
Vaporisation
Pédiluve

www.sabotsolution.com

176347

CONCEPTION
Reproduction - Animal

2 NOUVEAUTÉS!

- **DG Lait/Milk®**
Test de gestation dans le lait
- **Test Salmonella Dublin**

418 838-0772 / 1 888 798-7285 | info@conception-animal.com
www.conception-animal.com

185309



Bird Gard  Cerf-volant effaroucheur d'oiseaux. 

Le Finisseur

POURQUOI
Installer une bonne couverture entre les coupes?

- Pour éviter la contamination de vos récoltes,
- Favoriser l'étanchéité de votre silo,
- Obtenir une meilleure fermentation de l'ensilage,
- Fournir à votre troupeau une alimentation de qualité.



Soyez prévoyant! Commandez la vôtre maintenant

Tél. : 450.546.4306

Le Finisseur , 1338, rue St-André
 Acton Vale, QC J0H 1A0
 info@breatherbags.biz / www.lefinisseur.ca

Après 6 semaines

Couverture avec boudin d'eau



BIOXY ENVIRO

Désinfectant Bioxy enviro
 Bain de pieds Bioxy +
 Tapis de désinfection
 Gants et bottes jetables

Partenaire en Biosécurité

800 665 8389
 ukalcanada.com

ERG

LES ENTREPRISES RENÉ GIROUX

Sciage. Rainurage
 Scarification de béton

418-367-9527
 Ste-Marie Bce
entrepriserenegiroux.ca

ABONNEZ-VOUS

le producteur
 de
lait
 québécois



Projetez-vous dans l'image de la performance

Le Monobox de GEA est la solution de traite automatisée tout-en-un

Efficacité de traite. Rapidité d'attachement. Qualité du lait. Flexibilité d'installation. Économie d'énergie. Le Monobox de GEA vous offre tout cela et plus encore avec son concept de «traite tout-en-un dans le manchon» permettant la préparation des trayons, la traite et le post-trempe en un seul attachement. Projetez-vous dans l'image de l'ultime performance que vous avez toujours désirée... choisissez le Monobox de GEA!

ALAIN BEAUREGARD INC.
Région Iberville/St-Jean-sur-Richelieu
St-Céleste-de-Milton 450 378-1082

CENTRE LAITIÈRE LTÉE
Notre-Dame-du-Nord 819 723-2256

C.S.R. / LACHARITÉ
Steeve Raiche, représentant
St-Eulalie 819 817-6834

Mario Lacharité, représentant
Nicolet 819 293-8676

Raymond Biron Inc., représentant
St-Éphège 450 568-2250

Entrep. Dany Poulin Inc., représentant
St-Hyacinthe 450 223-9387

ÉQUIPEMENT M.B.L. INC.
Victoriaville 819 752-6585

Représentants
Julien Bédard
Lyster 819 352-6169

Mario Morency
St-Prime 418 693-9192

Éric Boucher
Chicoutimi 418 693-9192

Coaticook
819 849-2888 / 819 571-0436

ÉQUIPEMENTS C. LESAGE INC.
Denis Lesage
St-Léon-le-Grand 819 228-5694

Représentants
Pascal Germain
St-Marc-des-Caméres 418 268-8103

ÉQUIPEMENTS DE FERME BHR INC.
Howick 450 825-2158

ÉQUIPEMENTS DE FERME
GAËTAN THÉBERGE INC.
St-Gervais 418 887-3018

F. GÉRARD PELLETIER INC.
St-Pascal 418 492-2439

LAWRENCE'S DAIRY SUPPLY INC.
Moose Creek (Ont.) 613 538-2559
Bourget (Ont.) 613 487-2946

R. OUELLET
ÉQUIPEMENT DE FERME INC.
St-Jean-de-Dieu 418 963-2133
Amqui 418 629-1441


SERVICES AGRICOLES
MONT-LAURIER
Mont-Laurier 819 440-5758
819 440-4296

Mario Jean
Directeur des ventes
Automatisation et robotique
Cell. 514 386-9032

Jérôme Voyer
Spécialiste en robotique

Gabriel Roy
Gestionnaire de compte
Cell. 819 352-1696

Pierre Turcotte
Spécialiste en hygiène



Même les meilleurs éleveurs
ont besoin d'un peu d'aide
pour protéger leur troupeau.

Voici Imrestor^{MC}, le premier immunomodulateur de son genre pour les vaches laitières et les taures en période périnatale. Durant la période critique du vêlage, lorsque le système immunitaire de la vache laitière est affaibli, Imrestor contribue à rétablir la fonction immunitaire et à augmenter le nombre de neutrophiles antibactériens, réduisant considérablement l'incidence de mammite clinique sur une ferme laitière. C'est le coup de pouce dont un producteur laitier a besoin.

Elanco, Imrestor et la barre diagonale sont des marques de commerce détenues ou utilisées sous licence par Eli Lilly and Company ou l'une de ses filiales ou sociétés affiliées.

© 2016 Eli Lilly and Company, ou ses sociétés affiliées. CADR9RS00003a

Pour en apprendre plus sur notre offre de lancement et pour protéger l'intégralité du troupeau avec Imrestor dans le cadre d'un programme de médecine préventive en cours, communiquez avec votre vétérinaire.

Elanco

Imrestor.



For our editorial,
we have chosen to
publish some excerpts
from the address
delivered on
April 13, 2016 by the
Chairman of
Les Producteurs de
Lait du Québec (PLQ),
Bruno Letendre, at the
organization's Annual
General meeting.

For two-and-a-half years, we have experienced the stress of two free trade negotiations in quick succession, and under the threat of seeing our government completely abandon supply management and make major concessions at our expense to obtain agreements.

The combined concessions made to the European Union and the Trans-Pacific Partnership (TPP) countries will result in us losing the equivalent of 6% of our current market and suffering recurring revenue losses of about \$400 million after these agreements come into force.

The Trudeau government's first budget provides no funds for the compensation announced by the previous government for producer losses. Minister MacAulay has recognized that compensation is needed for sectors under supply management identified as one of the groups that would sustain losses under these agreements. The government must respect its commitment.

As for the argument that an overhaul of the supply-management system is required to create a more open trading economy, the situation that prevailed back in the 1950s regarding the agricultural economy remains true today. Agriculture is not like any other economic sector. It has specific characteristics and must be treated differently. The agricultural exception still exists.

The clearest demonstration of this is the continuing world dairy crisis, the second since 2008.

The website of Hoard's Dairyman, the American dairy magazine, published an average price in the United States of \$17 per 100 lb for January 2016. And the situation is not improving. In April, the prices of Classes 1 to 4 ranged from \$12.74 to \$13.74 per 100 lb, despite rising demand. As in Canada, sales of dairy products on the U.S. domestic market are increasing. The United States exports less than 15% of its total production, but the international market slump is driving down the price of all of its dairy production.

The situation is even worse in New Zealand, which is totally dependent on the world market. More than 90% of their production is exported. In the past year, prices dropped by 45% to 50%. Farm debt has tripled in three years and 85% of producers have been farming at a loss for more than twelve months.

New Zealand blames the crisis on Europe which now produces without quotas and continues to subsidize its agricultural sector. Quotas were completely phased out in Europe in April 2015. This decision was made in 2007 and the quota allotment was increased every year between 2007 and 2014 in order, supposedly, to ensure a soft landing for producers. The production subsidies were converted into direct payments based on acreage, regardless of the type or level of production or of market prices. The price was aligned with world market prices.

After enduring a first crisis in 2008-2009, European dairy producers have now been plunged into another one. Prices that were already low in 2014 fell over 15% in 2015 and another 8% since the beginning of 2016. Far from a soft landing.

We have seen demonstrations in France, England, Germany, Belgium and Italy. French and European farm organizations are calling for a return to supply management. Apart from 500 million euros in *ad hoc* subsidies announced last September, which are in addition to those received under Europe's Common Agricultural Policy, they have obtained nothing that can resolve the crisis.

The European Union will not allow farmers to adopt temporary and voluntary supply management. There is also no question of allowing farmers to pool over 30% of one country's milk, which is 3% of the milk in Europe, to negotiate better sales conditions.

The big European companies are allowed to grow unconstrained, but when farmers work together to make a real impact on their marketing, this is feared like the plague. That's the free market at work!

Even though we are not experiencing such extreme conditions, this crisis and other factors have had a significant impact on our income for more than a year now. Our income fell by over 7% in 2015-2016.

I know that many producers are having financial difficulty due to the continuing revenue crisis. Young farmers who invested a lot of money to get started are particularly affected, but others are as well.

Much of this price decline stems from the current world market crisis. Milk sold in special classes represents close to 10% of total sales. The price of this milk fluctuates according to either U.S. or world market prices. We have no control over this phenomenon. Improvement will only happen when prices recover on these markets.

Another contributor to the price decline is the lax attitude and incoherence of the Federal Government. The increase in protein concentrate imports, which are replacing a growing portion of Canadian protein in our cheese and yogurt, is causing an increase in skim milk powder surpluses that must be sold for animal feed at ridiculously low prices.

Since 2007, standards have been in place in Canada that limit the amount of milk protein to cheese that does not come directly from milk. To circumvent the cheese standard, and also take advantage of the customs tariff exemption, our American friends developed diafiltered milk.

According to the Canada Border Services Agency, diafiltered milk is equivalent, on a dry basis, to powdered concentrates with a protein content of 85% or more. The Agency has therefore classified it as a milk protein substance, an ingredient that is duty free. However, once this ingredient is in Canada, the Canadian Food Inspection Agency treats it as if it were milk in the application of cheese standards.

It is either milk and subject to customs tariffs, or a protein substance, an ingredient that Canada restricts as a cheese additive. It cannot be both.

The problem is known. It is publicly recognized by the Federal Government. The Minister stated in Ottawa, in the presence of all the farmers' and processors' representatives, that diafiltered milk was an ingredient. The next day, his office issued a statement to *La Terre de chez nous*: "According to the cheese compositional standards, it was never intended that diafiltered milk be used instead of milk".

We are hearing through the grapevine that some people in the Government or the public service are obstructing the implementation of the solution out of fear of American reaction. These regulations apply indiscriminately to imported or Canadian ingredients and concern the composition of cheese sold in Canada. This is a matter of national sovereignty.

Our message to the Trudeau government is clear and straightforward: Face up to your responsibilities, exercise your national sovereignty and enforce your regulations.

Supply management is a legitimate Canadian agricultural policy. At least as legitimate as the U.S. Farm Bill, the use of illegal immigrant labour, hidden water supply subsidies to produce milk in the dry zones of the Southwestern United States or the European Union's Common Agricultural Policy. It is an effective response to the agricultural problems of extreme price volatility and inadequate revenues. Supply management has succeeded in stabilizing and improving farm incomes. We can make a decent living, without subsidies, from the production and sale of our milk on the market.

At the technical level, we compare with the world's biggest milk producing countries. Canadian milk genetics are recognized worldwide. The quality of our milk is constantly improving. We invest in the latest technology.

Over the past few years, we have implemented the Canadian Quality Milk program, CQM, whose purpose is to manage and control the risks related to milk and meat sanitation on the farm. Within six years, we will complete the implementation of an independent certification program, mandatory for all Canadian dairy farmers, the proAction program. This program will ensure compliance with strict rules on quality, health and safety, animal welfare, traceability, biosecurity and the environment.

Our market is growing. We produce high-quality dairy products locally and we employ people across the country.

In Quebec alone, we provide employment for 83,000 workers, contribute \$6.2 billion to GDP, and \$1.3 billion in tax revenues to the three levels of government. Our taxes and income taxes are paid in Canada. Our farms will not be relocated. The money producers lose because of the government's lax approach means less money in government coffers, and less employment in the regions of Canada.

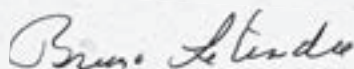
A word about the national negotiations with the processors. We simply must find a way to reach agreement. It is essential, in order to valorize those millions of kilos of solids non-fat. It is also essential in order to modernize our processing infrastructure, and to maintain a supply management system that is effective and profitable for everyone. There will be no viable unilateral or provincial solution if one province is left on the sidelines, if an agreement favours only one province or a group of processors, and if everyone doesn't make concessions and gain equitably. Lack of agreement will result in chaos and crisis. This will not be a climate conducive to long-term investment.

We are continuing to work on a national solution. I appeal to our processor partners and all Canadian provinces to make the necessary efforts and compromises to conclude this agreement.

Dairy farmers have to be strong, as well as optimistic and confident to face up to the current challenges.

But together, strong and united, we are capable of achieving great things. I am especially proud of Quebec dairy farmers and their resilience, combativeness, and determination to fight to preserve our fair model: collective marketing and supply management. I want to take this opportunity to thank our organizations for their support in the "Strong and United" campaign, especially the UPA. We have a strong, united and unique organization, and we must preserve it at any cost. I also wish to take this opportunity to thank DFC and our various partners, service providers, processors, and the 59 companies that support us in our struggle. A special thank you goes to Agropur, the biggest processor in Canada, and to the Quebec Minister of Agriculture, as well as the many federal politicians who are on our side.

Just modest changes are required for our sector to regain positive momentum for the next several years. One of the most important is in the hands of Mr. Trudeau's government. A solution to the diafiltered milk issue must be announced within the next two or three weeks. Hear us well, Mr. Trudeau. We will never give up. And if you turn a deaf ear, we will get closer and speak more loudly. We have been more than patient. It's time to deliver.



Chairman



Can someone help me! A bunch of calves are stuck in my milking pail.

For input on articles, obtain information, ask questions or make suggestions on the content of your magazine, please contact

LE PRODUCTEUR DE LAIT QUÉBÉCOIS at 450 679-0530 # 8306

or by e-mail: plq@lait.qc.ca

Also, visit the PLQ's Web site: www.lait.org

Centralized Quota Sales System (SCVQ)

APRIL 2016

Fixed Price: \$24,000.00

	Number	kg b.f./day
Offers to sell		
Total	72	677.0
Eligible for allocation	72	677.0
Successful	72	677.0
Reserve		
Quantity purchased (-)/ sold (+)		+ 0.4
Offers to buy		
Total	1,287	8,847.6
Eligible for allocation	1,286	8,840.7
Successful	1,286	677.4

Participation on a prorata basis in any unprocessed offer to purchase equal to or higher than 1.5 kg of BF/day.

ALLOCATION OF OFFERS TO SELL AND TO PURCHASE PER PRICE STRATUM

SALES			PURCHASES			
Number	Quantity in kg b.f./day	Cumulation	Price offered \$/kg b.f./day	Number	Quantity in kg b.f./day	Cumulation
			< 24,000.00	1	6.9	
72	677.0	677.0	24,000.00 ceiling price	1,286	8,840.7	8,840.7

ALLOCATION TO BUYERS AND SELLERS

	Number	kg of BF/day	%
Buyers			
Startup Assistance Program	0	0.0	0.0
Holding of less than 12 kg of BF/day	1	0.5	0.1
Reimbursement of startup loans	29	2.9	0.4
Iteration (0.3 kg of BF/day)	1,285	376.8	55.6
Prorata (3.51 %)	1,122	297.2	43.9
7.66% of the offers have been processed	677.4	100.0	

	Number	kg of BF/day	%
Sellers			
Seller who stopped producing 1 or more months ago	0	0.0	0.0
Offers partially processed in the previous month	0	0.0	0.0
Offers in the current month	72	677.0	100.0
100.00% of the offers have been processed	72	677.0	100.0

Quota prices in Canadian provinces APRIL 2016

Nova Scotia	\$/kg b.f./day 24,000.00 ceiling	Quebec	\$/kg b.f./day 24,000.00 ceiling	Alberta	\$/kg b.f./day 38,550.00
Prince Edward Island	24,000.00 ceiling	Ontario	24,000.00 ceiling	Saskatchewan	31,500.00
New Brunswick	24,000.00 ceiling	Manitoba	28,850.00	British Columbia	43,000.00